

Nouveaux cahiers 6/2014

« Le Doubs: colloque de St-Ursanne »

ijS,L+A

Institut Jurassien
des Sciences, des Lettres
et des Arts

Président: André Wyss, Dardagny
professeur de langue et de littérature françaises
Université de Lausanne
andre.wyss@unil.ch

Ancien président: Gervais Chapuis, Lausanne, professeur à l'EPFL
gervais.chapuis@epfl.ch
http://personnes.epfl.ch/gervais.chapuis

Secrétaire générale: Françoise Matthey, écrivain
La Paule, 2732 Les Reussilles
la_paule@bluewin.ch

Bibliothécaire: Paul Jolissaint, Porrentruy
Dr es sciences, Université de Neuchâtel
paul.jolissaint@unine.ch

Secrétaire des verbaux: Daniel Sangsue, Neuchâtel,
professeur de littérature française,
Université de Neuchâtel
daniel.sangsue@unine.ch

Trésorier: Roger Duc, Courtedoux,
pianiste
roger.duc@gmail.com

Assesseurs: Marcel S. Jacquat,
Anc. directeur des institutions zoologiques
La Chaux-de-Fonds
marcel.jacquat@bluewin.ch

Jean Kellerhals, professeur honoraire Unige
jean.kellerhals@unige.ch

Xavier Voirol, photographe
La Chaux-de-Fonds
xavier@xaviervoirol.ch

- 4 André Wyss,
Préface: Un colloque interdisciplinaire Nouveaux cahiers 6/2014
- 6 Michel Monbaron,
Le Doubs supérieur dans son environnement karstique
- 18 Marcel S. Jacquat,
Quelques aspects de la flore et de la faune du Doubs
- 42 Jean-Paul Prongué,
Le Doubs jurassien: frontière naturelle ou politique?
- 52 Laurence Marti,
Mes rencontres avec le Doubs
- 66 Daniel Sangsue,
Le Doubs dans la littérature des XX^e et XXI^e siècles
- 102 Françoise Matthey,
Douce était l'idée...
- 17, 47, 65, 101, 109
Romain Crelier
«La mise en abîme», installation,
abbatiale de Bellelay, été 2013, photographies Jacques Bélat

Table des matières

Impression:
Juillerat & Chervet, St-Imier

Réalisation:
Jean-René Moeschler

Tirage:
400 exemplaires

Distribution:
Bibliothèque cantonale jurassienne
Hôtel des Halles
Rue Pierre Péquignat 9
Case postale 64
2900 Porrentruy 9

ISSN: 1661-3546

© Tous droits réservés auprès des auteurs

Publié avec l'aide de:

l'Office de la culture du Canton de Berne,
par le Conseil du Jura bernois

l'Office de la culture de la République et
Canton du Jura

Un colloque interdisciplinaire

Lors des journées d'étude 2011 de l'Institut jurassien des Sciences, des Lettres et des Arts, j'avais demandé à mes collègues s'il ne faudrait pas prendre plus à la lettre l'article 5 de nos statuts, qui stipule que « Les membres sont répartis en quatre sections : Sciences, Lettres, Beaux-Arts, Musique. » Il s'agissait de savoir si nous voulions réactiver des sections qui n'avaient plus d'existence depuis bien longtemps. La réponse a été assez claire : l'Institut jurassien est avant tout un lieu où se rencontrent non seulement des scientifiques de tous bords, mais aussi où ces scientifiques rencontrent les artistes, les écrivains, les musiciens qui constituent avec eux la cohorte d'une « académie » qu'on a toujours voulue très ouverte. Ce qui compte avant tout, c'est la réunion de toutes ces individualités, et non leur appartenance à tel ou tel domaine scientifique ou à tel domaine de la création artistique. « Rencontre », cela devait signifier avant tout interdisciplinarité.

De ce constat, et aussi du besoin de communiquer qui se fait sentir de manière récurrente dans nos rangs, est née l'idée d'un colloque interne (c'est-à-dire un colloque dont les intervenants seraient tous membres de l'Institut jurassien), mais adressé aussi au public, donc d'une manifestation qui permettrait aux membres, certes, de se réunir pour échanger, mais devant les personnes qui seraient les témoins intéressés, éventuellement critiques, d'un tel échange. Le sujet qui a paru pouvoir réunir les réflexions des scientifiques et des littéraires a été « le Doubs », qui concerne tout autant les géographes, les géologues et les historiens que les peintres et les écrivains, entre autres. Le lieu de cette rencontre ne pouvait être que Saint-Ursanne.

C'est ainsi que fut organisé le colloque des 2 et 3 juin 2012 dont ce cahier constitue les « actes ». Seule une présentation de l'économiste Olivier Crevoisier, qui avait avec le Doubs un rapport avant tout métaphorique, et la lecture que fit Pierre Chappuis d'un texte déjà publié, n'ont pas trouvé place ici. D'un autre côté, l'exposé qu'avait fait Daniel Sangsue a été largement étoffé par un important corpus supplémentaire de textes.

Cette manifestation a montré le visage multidisciplinaire de l'Institut jurassien, et les échanges qui ont suivi les présentations ont fonctionné dans le sens d'une joyeuse et d'une instructive interdisciplinarité. J'espère que le cahier qui en sort trouvera de nombreux et d'attentifs lecteurs : la matière en est inattendue dans sa diversité ; les regards échangés ici peuvent solliciter un vaste public. Et ce sera bien, car nos cahiers existent pour que, tous les deux ans au moins, la communauté qui constitue l'Institut s'élargisse à toutes celles et à tous ceux qui veulent bien prendre quelque intérêt à l'activité de ses membres.

Activité que l'on constate d'ailleurs intense à la lecture des rapports que nous adressons chaque année aux autorités cantonales qui nous subventionnent – mais c'est là, dira-t-on, une autre histoire.

Le Doubs supérieur dans son environnement karstique

L'environnement physique du Doubs supérieur est un assemblage complexe de nombreux paramètres. Il nous paraît pertinent de nous concentrer dans les pages qui suivent sur quelques thèmes ayant entre eux un dénominateur commun : le cadre géologique, géomorphologique et hydrologique de cette rivière, joyau de l'arc jurassien. Nous traiterons successivement du débat autour de la longueur de son cours (1), des particularités géologiques et de la genèse de ses sites morphologiques les plus remarquables (2), pour nous attarder enfin sur les raisons qui expliquent le curieux tracé de sa « boucle helvétique » et le virage à 180 degrés opéré par la rivière dans le Clos-du-Doubs (3).

1. Une rivière au destin fluvial

Le cours du Doubs présente quelques particularités qui le différencient notablement des autres cours d'eau plus classiques. Il prend sa source dans un synclinal jurassien près de Mouthe, à 945 m d'altitude. Le tracé de son cours a la forme d'un vaste M majuscule (fig. 1). Il s'écoule d'abord vers le NE : la branche droite (SE) du M va le mener vers le Clos-du-Doubs en Suisse, où il rebrousse chemin pour entamer le tracé des deux branches centrales de cette lettre. Dès Montbéliard, il entame la branche gauche (NW) du M majuscule, qui le conduit jusqu'à sa confluence avec la Saône à Verdun-sur-le-Doubs. Il a ainsi parcouru 453 km, ce qui en fait la quatrième rivière de France. Couplé à celui de la Saône, son bassin versant empiète largement sur celui du Rhin au NE et sur celui de la Marne au NW (fig. 1).

• Débat toponymique

Si l'on compare la longueur des deux cours d'eau Doubs et Saône à leur confluence, il est patent que le Doubs a la prééminence, avec plus de 450 km de longueur contre à peu près 250 pour la Saône. Il faudrait en ce cas admettre que cette dernière se jette dans le Doubs et que celui-ci continue sa course vers le Rhône. Mais prolongeons vers l'aval notre réflexion

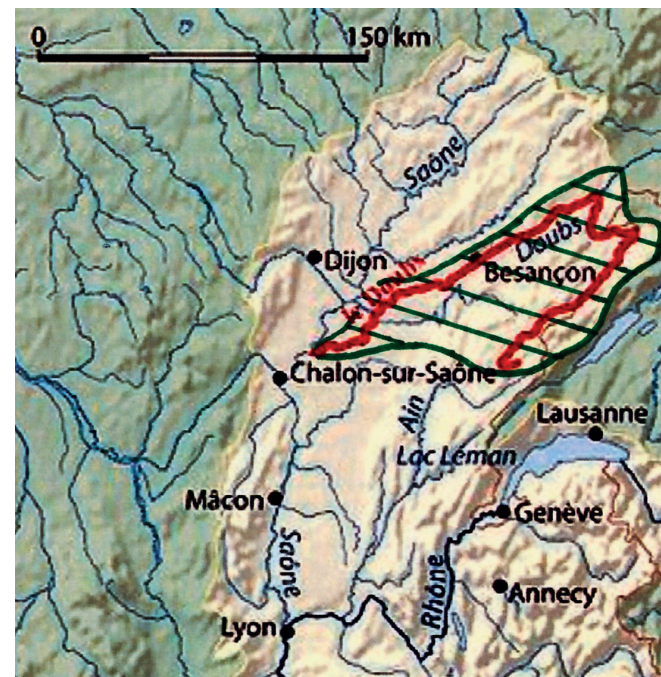


Figure 1

Tracé en M majuscule (en rouge) du cours du Doubs et limites de son bassin versant (trait et hachures en vert), situé avec celui de la Saône aux marges septentrionales du bassin versant du Rhône (fond beige). Fond vert pâle : autres bassins versants.

Modifié de Wikipedia : [http://fr.wikipedia.org/wiki/Doubs_\(rivière\)](http://fr.wikipedia.org/wiki/Doubs_(rivière)), 06.10.2013.

paradoxe : au confluent du « Doubs + Saône » avec le Rhône à Lyon, la rivière bresso-jurassienne compte plus de 600 km de cours depuis la source du Doubs. Si elle portait ce dernier nom, ceci ferait d'elle la plus longue rivière française avant la Marne. Le Rhône à Lyon, lui, n'a parcouru qu'environ 480 km depuis Gletsch, soit un peu plus des deux tiers. Le Rhône devrait donc à son tour se jeter dans le « Doubs », celui-ci poursuivant sa descente vers la Méditerranée pour la rejoindre dans le département des « Bouches-du-Doubs » !

L'attribution du nom d'un fleuve ne suit pas exclusivement une logique kilométrique. D'autres paramètres entrent en ligne de compte. Si l'on se référait au débit moyen annuel du Doubs et de la Saône à leur jonction, ce serait encore le Doubs qui l'emporterait : il fournit en moyenne annuelle 176 m³/s, face à 160 m³/s. pour la Saône. Au plan de la surface du bassin versant c'est en revanche la Saône qui l'emporte, avec 11'500 km²



Vue du fond du canyon du Doubs à l'aval de l'Usine du Refrain. Les falaises de calcaire jurassique, tranchées par la rivière, se font face sur les deux rives. (Photo M. Monbaron)

contre 7'710 km² seulement pour le Doubs. C'est sans doute ce paramètre qui a prévalu pour l'attribution du nom Saône.

Quant au Rhône à Lyon, c'est à la fois la surface de son bassin versant (largement plus de 20'000 km²) et son module d'écoulement interannuel qui lui confèrent en fin de compte la prééminence: ce dernier paramètre atteint en moyenne 650 m³/s., son affluent Saône-Doubs n'en apportant que 470 environ. Va donc pour les Bouches-du-Rhône...

2. Cours naturel du Doubs: quelques particularités géomorphologiques

Rapprochons-nous maintenant du territoire helvétique arrosé par le Doubs. Plusieurs paysages et sites remarquables en jalonnent le cours. En expliquer la genèse ou le fonctionnement permet de mieux comprendre les particularités morphologiques et paysagères de ce joyau naturel. Élément primordial à prendre en compte: le territoire traversé dans la partie supérieure de son cours est essentiellement karstique, autrement dit marqué par la nature calcaire de son bâti rocheux.

• Le canyon du Doubs

L'enfoncement de la rivière dans les structures rocheuses jurassiennes est à l'origine de l'aspect encaissé de ce que l'on appelle, sans avoir à forcer le trait, **le canyon du Doubs**. La rivière suit en effet le fond de très longs synclinaux où les couches de calcaires jurassiques sont en position horizontale. Au fil des âges, le cours d'eau s'est conformé aux lois habituelles régissant la formation des vallées, s'enfonçant verticalement dans le substratum rocheux. Ce « coup de scie » a généré un paysage de falaises impressionnantes qui se font face sur les deux rives, entre lesquelles serpente la rivière (photo ci-contre). Ce dispositif morfo-structural en canyon est particulièrement bien marqué sur les tronçons suivants:

- de Villers-le-Lac à Biaufond
- du Refrain au Theusseret
- du Moulin du Plain à Montmelon
- de St-Ursanne à St-Hippolyte

• Les cluses du Doubs

En quelques endroits toutefois, le cours d'eau change brutalement de direction. Plutôt que de se conformer à l'orientation générale des structures synclinales (SW – NE), il opère des virages à angle droit pour traverser perpendiculairement les anticlinaux qui le bordent, puis reprend son cours initial vers le NE. Ces **cluses** du Doubs, de forme caractéristique en vaste piège à loup, sont situées :

- entre Biaufond et le Refrain, à travers la longue chaîne anticlinale dite des Sommètres
- entre Le Theusseret et le Moulin du Plain, tronçon sur lequel la rivière recoupe successivement deux chaînons anticlinaux, celui de La Bosse avec Goumois niché en son coeur, puis celui de Vautenaivre-Montfavergier.

Le grand virage opéré par le Doubs dans la région de St-Ursanne se fait également par une cluse, moins caractéristique toutefois que les précédentes, qui recoupe la terminaison périclinale de l'anticlinal du Clos-du-Doubs. Ce cas de figure mérite une explication particulière, que nous développerons plus loin.

• Les sources karstiques de la vallée du Doubs

La nature karstique du sous-sol jurassien favorise le phénomène d'infiltration des eaux météoriques. Les **dolines** (ou emposieux), les **lapiés**, qui sont des surfaces calcaires nues ou recouvertes de sol, sont les lieux privilégiés de cette absorption. Après un parcours à travers un réseau souterrain sinueux et souvent impénétrable (les grottes répertoriées par les spéléologues n'en sont que les rares tronçons accessibles), ces eaux jaillissent à la surface en sources, appelées **résurgences karstiques**.

De très nombreuses sources de ce type jalonnent le cours du Doubs. Elles lui apportent les eaux d'infiltration recueillies sur les chaînons anticlinaux et les plateaux calcaires qui le bordent. Elles pourvoient très largement à son débit. Pour ce qui est de la partie du tracé touchant la Suisse, les zones collectrices sont l'anticlinal de Pouillerel près du Locle et de La Chaux-de-Fonds, ainsi que l'ensemble du Plateau

des Franches-Montagnes sur rive droite, le Plateau de Maïche sur rive gauche. La « boucle helvétique » dans la région du Clos-du-Doubs reçoit les eaux de l'anticlinal du même nom, ainsi que sur rive droite en aval de St-Ursanne celles de l'anticlinal du Mont Terri – Lomont et d'une petite partie de la Haute-Ajoie.

Les principales résurgences du côté helvétique ont pour nom :

- sources de Biaufond, près de et sous le lac artificiel du Refrain
- sources du Theusseret à l'entrée sud de la cluse de Goumois
- sources de la Vauchotte près de Vautenaivre
- sources du Moulin Jeannotat et de Clairbief
- sources des Moulins à Soubey

A celles-ci s'ajoutent quantité d'autres résurgences de moindre importance. L'ensemble de ces eaux karstiques pourvoit largement à l'approvisionnement hydrique du Doubs, confère à la rivière son caractère imprévisible et explique ses crues souvent brutales. Chacune de ces sources peut en effet, en quelques heures - suite à un orage ou une fusion rapide de neige - plusieurs fois décupler son débit, contribuant ainsi à faire monter de façon spectaculaire le niveau de la rivière.

En géomorphologie jurassienne, il est admis que l'écoulement souterrain des eaux et leur résurgence en des endroits déterminés par la structure géologique sont les causes principales qui expliquent l'origine des cluses et canyons que nous avons évoqués (Monbaron 1975). C'est non seulement le « coup de scie » vertical opéré par la rivière elle-même qui explique la formation du canyon et de ses cluses, mais également l'enfoncement concomitant des réseaux karstiques qui l'encadrent et l'alimentent. Les eaux souterraines sont à la recherche constante d'exutoires. Tout au long de l'histoire géologique, elles les ont trouvés - et les trouvent encore actuellement - dans le fond du canyon. La **conjonction de ces deux phénomènes** est la cause première de la vaste cicatrice d'érosion que le Doubs supérieur a générée à travers le massif jurassien.

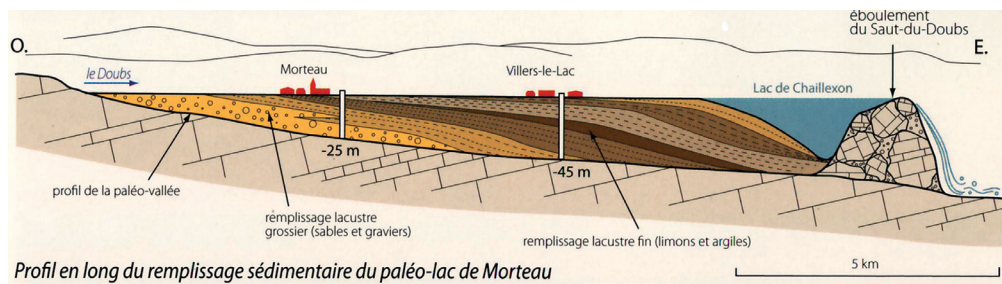


Figure 2
Remplissage du paléo-lac de Morteau à l'amont de l'écroulement du Saut-du-Doubs (tiré de Bichet & Campy 2008, p. 227)

• Le Saut-du-Doubs et le « paléo-lac de Morteau »

L'un des sites les plus emblématiques de la rivière est le Saut-du-Doubs, visité par de très nombreux touristes. Il vaut la peine de rappeler son origine.

Le barrage qui retient les eaux du Lac des Brenets, appelé aussi Lac de Chaillexon par nos voisins français, est le produit d'un très gros écroulement qui s'est produit il y a environ 12'000 ans, autrement dit après la fin de la dernière extension maximale des glaciers quaternaires (Bichet & Campy 2008). D'énormes masses de roches provenant des falaises environnantes se sont abattues sur le site, bouchant totalement la vallée et retenant à son amont un vaste lac de 14 km de longueur allant jusque près de Grand-Combe. Au cours des millénaires, ce lac a été comblé peu à peu par des alluvions (fig. 2), formant la large plaine de Morteau, encore épisodiquement submergée par les grandes crues du Doubs. Le lac actuel des Brenets-Chaillexon n'est que le pâle résidu de ce « paléo-lac de Morteau », qui va continuer à se combler jusqu'à disparaître. En outre, il faut s'attendre à ce que le « sciage » vertical du verrou du Saut-du-Doubs par la rivière finisse par éliminer cet obstacle. Le rétablissement du profil d'équilibre du cours d'eau va ainsi s'enclencher et créer dans les sédiments de l'ancien lac un futur canyon, creusé cette fois-ci dans des sédiments meubles, et non dans le calcaire. Mais ce ne sera pas avant plusieurs milliers d'années...

• Les pertes du Doubs à Pontarlier

Nous avons évoqué l'importance de l'infiltration des eaux météoriques dans le karst. Une rivière qui

coule sur un substratum calcaire n'est pas à l'abri de ce phénomène : les pertes du Doubs en aval de Pontarlier en sont un bel exemple qu'il vaut la peine d'évoquer. Un fait historique fameux a permis de mettre en évidence cette particularité du sous-sol régional.

Le 11 août 1901, lors d'un gros orage, la foudre frappe l'usine Pernod de Pontarlier, déclenchant un incendie. Face au risque d'explosion, un ouvrier déverse les cuves d'alcool et d'absinthe dans le Doubs. Deux jours plus tard, la source de la Loue se colore en vert et dégage une odeur caractéristique d'absinthe. Cet essai involontaire de traçage d'eau souterraine démontre alors les liens directs entre les eaux du Doubs et celles de la Loue, cette dernière étant une résurgence du premier. L'explication est simple : en aval de Pontarlier, le lit calcaire du Doubs présente de nombreuses pertes par lesquelles une partie des eaux de la rivière s'infiltrent dans le sous-sol karstique, pour finalement alimenter la Loue. Ceci cependant sans diminution de volume pour le Doubs, puisque la Loue finit par lui restituer cette eau capturée à la confluence des deux rivières près de Dole.

3. La « boucle helvétique du Doubs » et ses causes géologiques

L'étonnant changement de direction à 180 degrés de la rivière dans la région du Clos-du-Doubs est, morphologiquement parlant, un mystère que nous allons tenter d'expliquer. Pourquoi cette rivière, au tracé quasi rectiligne vers le NE depuis sa source, rebrousse-t-elle brutalement chemin à St-Ursanne ? La structure géologique va venir à notre aide pour l'expliquer.

• Un ancien Doubs rhénan ?

Selon certains scientifiques, une rivière issue d'un proto-Jura, attirée vers ce qu'on appelle le « Fossé rhénan », aurait pu s'écouler du SW vers le NE et rejoindre un Rhin primitif. Ce fossé d'effondrement a commencé à se créer voici plus de trente millions d'années et a pu constituer dès cette époque une zone d'attraction pour les eaux superficielles des régions alentours, notamment jurassiennes. On pourrait appeler « proto-Doubs » cet hypothétique ancien cours d'eau, qui devrait être attesté par des dépôts sédimentaires

égrenés le long de son cheminement à l'époque tertiaire. Nous n'avons toutefois pas pu étayer cette hypothèse ni trouver des traces indubitables de son existence. Mais s'il a réellement existé, cet ancien cours n'a pu résister aux effets du plissement jurassien, qui lui a fermé la porte vers le Rhin et la Mer du Nord.

• La « boucle helvétique du Doubs »

Selon l'hypothèse la plus plausible à notre avis, le Doubs est né dès les **premiers soubresauts du plissement jurassien** voici environ dix millions d'années. La rivière s'est d'emblée conformée à l'orientation régionale des plis synclinaux et anticlinaux et a suivi dès sa source une orientation quasi forcée, allant du SW vers le NE. Tout naturellement aussi, elle a concentré ses eaux dans les inflexions concaves du terrain, autrement dit dans les synclinaux, où elle s'est peu à peu enfoncée en canyon. Elle a trouvé de temps en temps des échappées perpendiculaires aux plis, dans des endroits de faiblesse tectonique qu'elle a mis à profit pour franchir les anticlinaux : ce sont les cluses (voir plus haut).

A l'approche du secteur qui allait héberger, beaucoup plus tard, la ville de St-Ursanne, le cours d'eau a en quelque sorte buté contre une structure anticlinale « parasite », d'orientation SSW – NNE, tout à fait inhabituelle dans le cadre général du massif jurassien : l'anticlinal de La Caquerelle, qui ferme sur ses marges occidentales ce qu'on appelle le Bassin de Delémont (fig. 3). Cette structure, transversale aux plis E-W de cette portion du massif jurassien, s'est créée dès l'ébauche des mouvements plicatifs, suivant une orientation calquée sur les failles presque méridiennes qui prolongent vers le Sud le Fossé rhénan. Le cours d'eau n'a trouvé aucune brèche, aucune faiblesse dans la structure massive de ce pli transversal pour y tailler une cluse et, éventuellement, poursuivre sa supposée route antérieure vers le NE et le Rhin.

Le Doubs a donc été forcé de chercher une autre issue. Ainsi aura-t-il trouvé plus aisé de franchir la sorte de col que formait le pli anticlinal du Clos-du-Doubs, qui abaissait son axe en butant lui aussi contre La Caquerelle. Il a ensuite repris en sens inverse une orientation conforme à la structure régionale des plis et

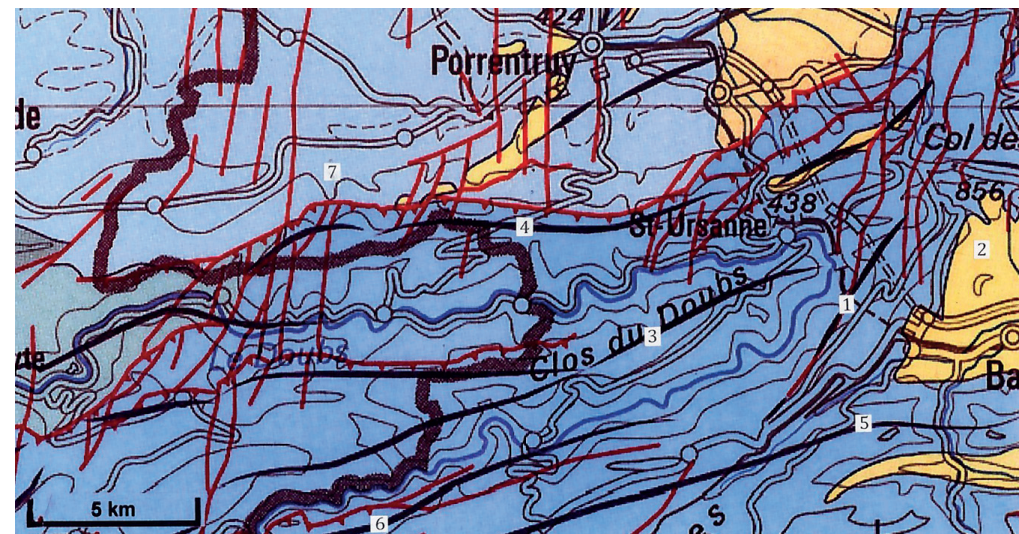


Figure 3
Carte tectonique montrant l'inscription du cours du Doubs dans le contexte tectonique régional, en particulier son rebroussement au contact du pli transversal de La Caquerelle. Trait noir : anticlinal ; trait rouge : faille, chevauchement ; en jaune : synclinal ; en bleu foncé : Jura plissé ; en bleu clair : Jura tabulaire ; 1 : anticlinal de la Caquerelle ; 2 : bassin synclinal de Delémont ; 3 : anticl. du Clos-du-Doubs ; 4 : anticl. du Mont Terri ; 5 : anticl. de Vellerat ; 6 : anticl. de Montfaverger ; 7 : Haute Ajoie. Tiré de <http://map.geo.admin.ch/>, reproduit avec l'autorisation de Swisstopo (BA13101).

s'est installé dans le large synclinal orienté vers l'Ouest qui s'ouvrait à lui, pour le suivre jusqu'à Vaufrey et St-Hippolyte. Ainsi s'explique cette boucle helvétique du Doubs, incursion erratique et très particulière, qui ne trouve que peu d'exemples semblables ailleurs. La suite de son tracé après St-Hippolyte n'est plus ici notre affaire...

Nous avons employé des expressions telles que «... a été forcé...», «... a trouvé plus aisé...», «... a buté contre...» pour évoquer le comportement du Doubs. Il s'agit bien entendu d'une façon imagée de parler. Il n'y a aucune volonté ni intention programmée de la rivière pour agir ainsi, mais un cadre (les lignes de force tectoniques du plissement) et des circonstances (le moment où celui-ci est intervenu) qui lui ont dicté son comportement apparemment erratique, mais totalement en conformité avec son environnement physique.

Conclusion

Nous pourrions mettre en évidence bien d'autres aspects physiques de cette rivière: ses crues brutales et impressionnantes, ses étiages problématiques qui en affectent le bon fonctionnement biologique, étiages qui, sur certains tronçons, sont encore complexifiés par des irrégularités de débit artificiellement provoquées par l'exploitation hydroélectrique du cours d'eau. Rappelons brièvement nos constats précédents et soulignons encore une fois :

- l'importance primordiale du Doubs dans l'économie hydrologique et hydraulique de la région
- la prégnance des structures géologiques et de leur orientation pour en expliquer le tracé
- son régime hydrologique pluvio-nival fortement influencé par le karst

La très haute valeur paysagère et esthétique attribuée aux paysages que le Doubs a sculptés à travers cette portion du massif jurassien, confère à la rivière une dimension affective qui s'est ancrée dans la conscience collective des riverains. Ceux-ci sont unanimes à lui attribuer le statut de merveille naturelle emblématique de ce coin de pays. Ils se battent désormais avec détermination pour préserver son intégrité.

Ouvrages cités

Bichet, Vincent & Campy, Michel (2008): *Montagnes du Jura – Géologie et paysages*, 304 pages. Néo- Edition, ISBN 978-2-9147-4161-3

Monbaron, Michel (1975): *Contribution à l'étude des cluses du Jura septentrional*, 208 pages. Thèse de doctorat, Université de Neuchâtel, Genodruck Bienne.



Romain Crelier, « La mise en abîme », installation, abbatale de Bellelay, été 2013, photographie Jacques Bélat

Quelques aspects de la flore et de la faune du Doubs

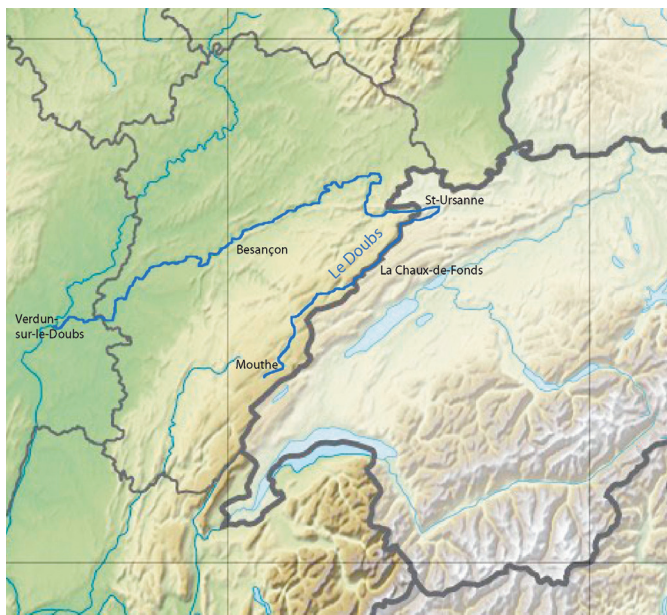
Présentation générale du cours d'eau

Un cours d'eau étrange

Parler de la faune et de la flore d'une vallée sans évoquer les caractéristiques principales du cours d'eau qui y coule ne serait pas très adéquat.

Né à l'altitude de 937 m à Mouthe (Haut-Doubs) d'une source de type vauclusien, le Doubs est constitué d'eaux franco-suisse tombant sur le massif du Risoux.

Au terme d'un parcours de 453 km dont 430 sur territoire français et 23 seulement sur territoire suisse, il se jette dans la Saône à Verdun-sur-le-Doubs, à une altitude de 180 m. Notons aussi qu'il sert de frontière sur 43.8 km, au milieu du cours avec la République et canton de Neuchâtel; dès Biaufond et jusqu'à Clairbief, la frontière avec la République et canton du Jura est sur la rive suisse. Cette curiosité est l'héritière d'un traité de 1780 entre le Roi de France Louis XVI et le Prince-évêque de Bâle Frédéric de Wangen, qui avait permis aussi de rectifier la frontière au niveau de quelques localités.



La forme curieuse du cours du Doubs

Un original

Parmi toutes les rivières d'Europe centrale, le Doubs est sans doute l'un des rares de cette importance à n'être pas ceinturé de routes ou de voies ferrées, ce qui lui a conservé un aspect tout à fait particulier. Ce paysage, marqué désormais par la déprise agricole (abandon des terrains les plus difficiles d'accès avec pour corollaire un embuisonnement et une reforestation spontanée relativement rapides), mais aussi par l'abandon au XIX^e siècle de la plupart des industries anciennes au fil de l'eau, est redevenu sauvage et la vallée a perdu un grand nombre de ses habitants. Avant le développement de la production d'électricité et celui des chemins de fer, les industries au fil de l'eau étaient fort nombreuses. Ainsi, le recensement des années 1749 à 1753 dans la Prévôté de Saint-Ursanne fait état de quatre moulins à St-Ursanne, un à Ocourt, trois à Soubey, un à Chervillers... Taillanderies, martinets, moulins, raisses se succédaient sur tout son parcours. On a compté 33 rouages mus par l'eau entre Les Brenets et Biaufond, ce qui dénote l'importance de la rivière pour les activités humaines!

En 1902, le Dictionnaire géographique de la Suisse indiquait déjà: «Il est peu de vallées du Jura qui aient conservé un aspect aussi primitif et aussi sauvage que celle du Doubs...»

Des sites variés tout au long du cours

De sa source à 937 m d'altitude à son embouchure plus de 750 mètres plus bas, le Doubs présente une infinité de paysages différents. Tantôt large vallée, tantôt canyon, passant par des cluses, méandrant ailleurs, la rivière implique des conditions variant aussi fortement entre fond de vallée et haut des côtes.

Son orientation générale est aussi bien changeante:

- Nord-est de Mouthe à St-Ursanne
- Ouest de St-Ursanne à St-Hippolyte
- Nord de St-Hippolyte à Audincourt
- Sud-ouest d'Audincourt à Verdun sur le Doubs.

Si les sites sont variés, le débit du cours d'eau ne l'est pas moins, à l'image de plusieurs rivières de la chaîne jurassienne. A St-Ursanne par exemple, de



La source du Doubs à Mouthé

quelques mètres-cubes par seconde en étiage, il peut passer à plus de 400 m³ par seconde lors de grosses crues liées aux précipitations de décembre ou à la fonte des neiges en avril-mai! En moyenne, il est de l'ordre d'une trentaine de mètres-cubes par seconde. A son embouchure dans la Saône à Verdun sur le Doubs, le débit moyen interannuel du Doubs est de 175 m³/seconde, alors que celui de la Saône n'est que de 160 m³/seconde!

Une attache sentimentale très forte

Notre « immense » cours d'eau (à l'échelle du Jura s'entend) est notre « fleuve majeur » à nous pour paraphraser Frédéric Mistral parlant du Rhône. Il est



Le Doubs dans la région de Soubey

l'objet d'une attention et d'une attache particulières de la part de ses riverains, mais aussi de gens des régions voisines.

Autour du Doubs et de sa protection se sont créées nombre de sociétés: Sentiers du Doubs et ses 10 sections sur France et Suisse, Amicale du Doubs, Société nautique La Libellule et Amicale des Sonneurs à La Chau-de-Fonds/Maison-Monsieur, Pro Doubs, sans compter plusieurs sociétés de pêche qui doivent se débattre avec des statuts frontaliers variés!

Etude de la flore du Doubs

« *Un esprit curieux ne peut pénétrer dans l'intimité d'une vallée sans soulever le voile du passé* » a écrit le Dr Charles Krähenbühl (1889-1972), qui fut sans doute le meilleur connaisseur de la flore du Doubs jurassien.

C'est la raison pour laquelle il convient de rappeler que la végétation du Doubs a fait déjà l'objet d'études de la part d'Abraham Gagnebin (1707-1800), médecin, chirurgien et botaniste de La Ferrière. Lors d'un séjour chez lui en juin 1765, il y a aussi herborisé avec Jean-Jacques Rousseau.

De fréquentes mentions de stations dubisiennes¹ figurent dans les ouvrages d'Albert de Haller (1708-1778), auxquels Gagnebin a participé en fournissant au savant bernois plusieurs centaines d'échantillons de plantes de notre région.

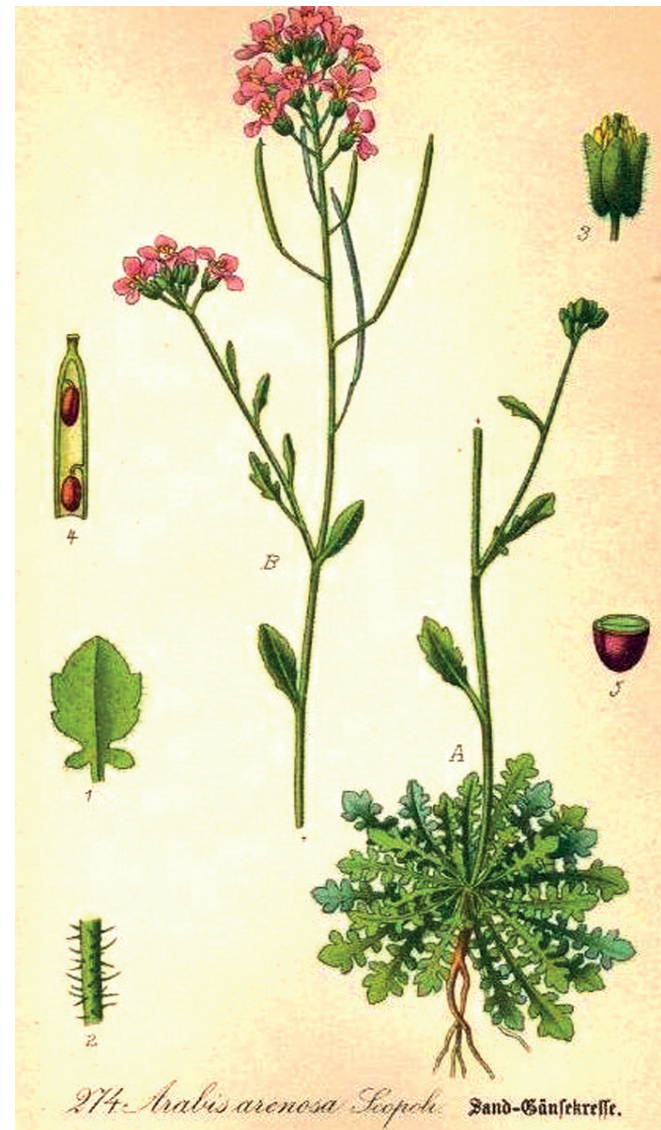


Sceau de Salomon multiflore de l'herbier d'Abraham Gagnebin, photo E. Fortis, UNINE coll. du Musée d'histoire naturelle de La Chaux-de-Fonds

L'alsatico-bruntrutain Jules Thurmann (1804-1855), le pharmacien Célestin Nicolet (1803-1871) de La Chaux-de-Fonds, Jules Favre (1882-1959), zoologue, botaniste, mycologue et géologue loclois, le Dr Charles Krähenbühl (1889-1972) de St-Imier, médecin et botaniste, le professeur Jean-Louis Richard

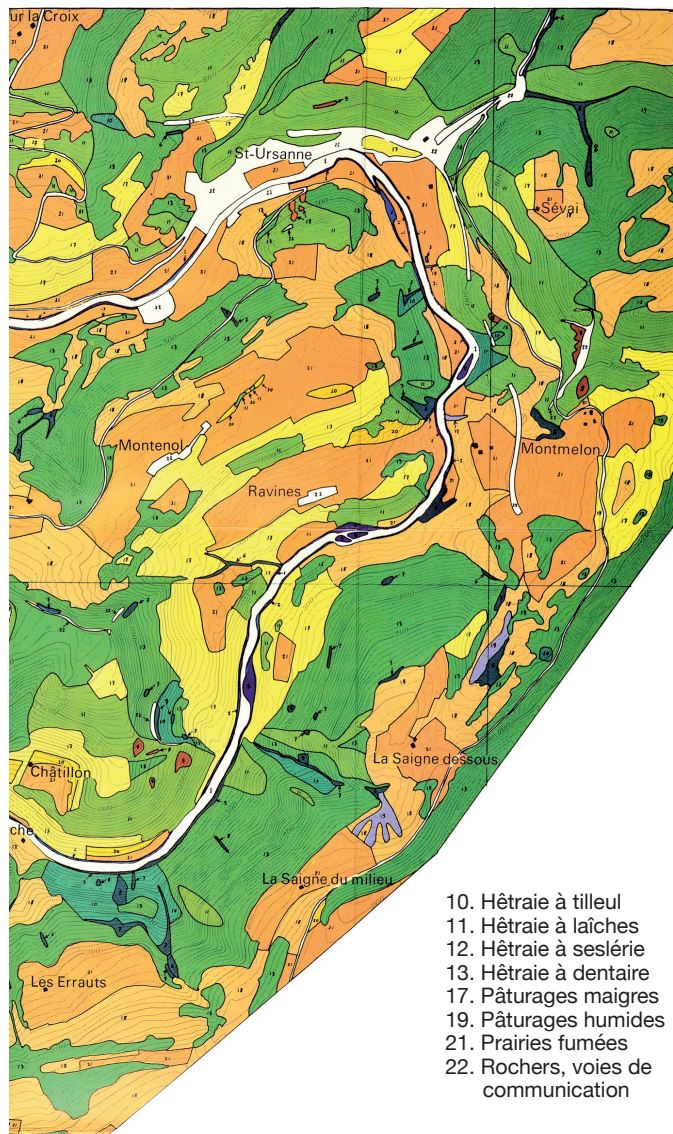
¹ Un usage étrange fait souvent écrire l'adjectif «doubiste», qui est même reconnu avec «doubien» par *Le Petit Robert* 1... Le *flumen Dubis* des latins ne devrait-il pas donner plutôt «dubisien» ?

(1921-2008), ingénieur forestier et phytosociologue sont quelques-uns de ceux qui ont contribué à mieux connaître la flore de la vallée. Curieusement, l'article du Dr Krähenbühl paru dans les Actes de la Société jurassienne d'Emulation de 1962 sous le titre *La vallée du Doubs* est la seule publication comprenant un catalogue des plantes de la partie franco-suisse de ce cours d'eau. Plus d'un demi-siècle après sa parution, une nouvelle synthèse serait du plus grand intérêt! La parution récente du monument dû à Eric



Arabette des sables (ou *Cardaminopsis* de Borbas selon la nouvelle nomenclature...), peu spectaculaire, mais fréquente dans la vallée. III. tirée de Thomé 1904

Grossenbacher (*Catalogue raisonné des plantes vasculaires du Jura bernois, du Jura et du Laufonnais*), les inventaires partiels réalisés ces dernières années sous l'égide du Service des forêts, de la faune et de la nature de la République et Canton de Neuchâtel en vue de la mise sous protection de certains secteurs de la vallée, et une génération nouvelle de jeunes botanistes fort actifs devraient faciliter ce travail de mise à jour.



Centré sur St-Ursanne, extrait de la carte de végétation établie par Jean-Louis Richard en 1972

Des prairies humides aux roches arides... nombreuses associations végétales²

Dans le cadre d'une enquête multidisciplinaire réalisée dans le Clos du Doubs entre 1968 et 1970, le professeur Jean-Louis Richard a analysé la végétation de la vallée moyenne du Doubs, dans la région de St-Ursanne. Son travail a fait l'objet d'une riche publication en 1975³ et a mis en évidence une étonnante mosaïque de groupements végétaux.

Constituant une mise en valeur de la végétation de la région, nous lui empruntons ci-dessous une partie de sa synthèse.

« ... Cette région de basse montagne, fortement boisée et au relief contrasté, n'héberge pas moins de 67 groupements végétaux, témoignant ainsi de l'impact relativement faible de l'homme sur la nature.

Les associations végétales les plus originales du Clos du Doubs sont les suivantes :

1. les groupements riverains du Doubs, façonnés par le rythme des crues, station primaire de nombreuses espèces rudérales⁴,
2. les forêts feuillues des ravins humides avec leurs géophytes⁵ printaniers,
3. les pâturages maigres des versants ensoleillés, riches en orchidées,
4. quelques groupements très localisés sur éboulis mobiles hébergeant des taxons endémiques⁶ rares en Suisse... »

² Groupement végétal défini par sa composition floristique utilisé comme unité de base dans la classification des milieux végétaux. Ex. hêtraie à sapin, pinède à asplénium...

³ Richard Jean-Louis (1975): *Les groupements végétaux du Clos du Doubs (Jura suisse)*, 71 p. + annexes + carte au 1 : 15'000 en couleurs. Matériaux pour le levé géobotanique de la Suisse, fascicule 57, Ed. Hans Huber, Berne

⁴ Espèce végétale qui croît sur les terrains remaniés (décombres, terrains vagues, décharges de matériaux...), telle que l'ortie ou la vipérine par exemple.

⁵ Plante vivace herbacée passant l'hiver dans le sol sous forme de bulbe ou de rhizome

⁶ Qui ne se rencontre qu'en un lieu géographique limité, par ex. une île ou au sein d'une association végétale rare.



Rivière et végétation en dessous du barrage du Refrain

**Des groupements aquatiques à renoncule flottante
à la végétation nitrophile des lieux incultes...**

La seule évocation des nombreuses associations rencontrées et décrites par Jean-Louis Richard donne une idée de la riche flore que l'on rencontre dans la vallée. Nous lui empruntons la plupart des informations ci-dessous.



Corydale creuse et ail des ours

1. Végétation riveraine

Elle comprend les groupements aquatiques à renoncule flottante, à élodée ou à callitriches, mais aussi les groupements riverains sans arbres (avec l'alpiste phalaris ou le pétasite hybride par ex.) et les groupements riverains d'arbustes où les saules dominent, mais où l'on trouve aussi les aulnes.



Forêt feuillue de pente

2. Forêts

Elles comptent pour une large part dans la couverture végétale actuelle de la vallée du Doubs : chênaie à charme, hêtraies (à laïche, à dentaire, à sapin



Falaises au Refrain, drave aïzoon, primevère auricule

- en altitude - ou à tilleul), érablaies (à ail des ours, à corydale, à langue de cerf, à reine des bois), tilliaie à érable dans les éboulis exposés au sud, frênaie à érable, pinède à molinie, pinède à coronille, sont autant d'associations différentes liées à la forêt.

Le Dr Krähenbühl avait repéré 18 essences d'arbres entre Lobchez et le Moulin Jeannotat, mais près de 40 en tout. En progressant vers l'aval, la part des conifères (épicéa et sapin blanc surtout) diminue au profit des feuillus (hêtre, frêne, puis charme et chêne).

3. Lisières, buissons et clairières

Troène et prunellier, noisetier et tamier, cotonéaster et amélanchier, rosier à feuilles de boucage, sureau et fusain, belladone, géranium herbe-à-Robert et épilobe caractérisent les différentes formations de ce type.

4. Fentes de rochers, éboulis et murs

De nombreux bancs de rochers font partie du paysage caractéristique de la vallée moyenne du Doubs. Ceux-ci sont cependant presque tous de faibles dimensions et partiellement cachés par la forêt écrivait Richard au début des années 1970. Près de cinquante ans après, force est de constater que ces zones particulières ont encore diminué, par suite de reforestation. Richard cite quelques éboulis



Ophrys bourdon, une orchidacée des prés secs

particulièrement caractéristiques et très localisés à Clairbief (Côte à l'Aigle), Soubey (au-dessus du pâturage du Droit) et aux Roches de St-Brais.

5. Les pelouses, prairies, pâturages et marais

Formations primaires qui n'ont pu évoluer vers la forêt en raison du sol ou du microclimat, les pelouses se distinguent des prairies et pâturages agricoles gagnés sur la forêt, donc formations secondaires. Dans les Côtes du Doubs la déprise agricole a conduit à la disparition de nombreuses zones de prairies et pâturages, voire même de cultures. Un exemple typique est la région de Biaufond, où toute la partie française de la cuvette a été regagnée par la forêt dès les années 1970-75.

Les pâturages et prairies humides regorgent de trolles et de cirses et sont encore ici et là le refuge de la fritillaire pintade, connue souvent sous le nom de damier. Ce végétal a été décrit au XVIII^e siècle par Abraham Gagnebin sous le nom de tulipe des Goudebas, du nom du lieu-dit brenassier où l'illustre naturaliste de La Ferrière l'avait découverte et où la fritillaire connaît sa plus grande station suisse.

6. Les groupements fontinaux

Le Jura se caractérise par une pauvreté en ruisseaux et en sources, pauvreté qui s'explique par les caractéristiques de sa roche calcaire et le karst qui lui est lié. Notre sous-sol est un véritable fromage, dans lequel circulent les eaux souterraines, ce qui explique la rareté relative des cours d'eau superficiels et des sources qui sont nécessaires pour la présence des groupements fontinaux, relatifs aux fontaines. Quelques suintements où l'on trouve aussi du tuf calcaire abritent cette flore caractérisée par des mousses et des algues surtout.

7. La végétation rudérale

...ou végétation des décombres, est constituée de ce que nous appelons communément les mauvaises herbes, parmi lesquelles le laiteron rude, la fumeterre officinale ou le galéopsis tétrahit ou ortie royale. On trouve aussi de la végétation rudérale dans les champs labourés.



La gracieuse et rare fritillaire pintade

La différence des altitudes, des expositions, des sols (structure, fragmentation, perméabilité) et des conditions hydriques de la vallée du Doubs lui a valu une très grande variété dans sa flore aussi, qui comprend près de 900 espèces selon le Dr Krähenbühl, parmi lesquelles une trentaine d'orchidacées.

Un récent inventaire non exhaustif de la flore entre Les Brenets NE et Biaufond JU a recensé 587 espèces, alors que l'ensemble de la flore suisse comprend environ 3000 espèces.

Quelques éléments intéressants de la faune du Doubs

Les mêmes causes citées précédemment créent les mêmes effets pour la faune: une grande variété, que l'abandon progressif des côtes par l'agriculture peut avoir favorisée par le gain de calme ou péjorée dans une certaine mesure et relativement récemment par la diminution de la mosaïque végétale.

La vallée du Doubs est caractérisée notamment par une faible densité de population, par des voies de communication peu nombreuses le long du cours d'eau, ce qui implique une relative tranquillité pour la faune terrestre ou aérienne. Quant à la faune aquatique, elle souffre des problèmes liés à l'exploitation hydro-électrique, à la pollution par les micropolluants issus de notre mode de vie moderne, à l'apport de substances néfastes d'origine agricole et de bactéries, notamment la *Saprolegna parasitica* qui a attaqué les poissons en leur causant une forte mortalité.



Libellula quadrimaculata. Photo Sylvia Donon.

Invertébrés

Nous ne connaissons pas d'études générales consacrées aux invertébrés, mais des pointages ont démontré la richesse en mollusques et en araignées, la grande variété de papillons, une vingtaine de libellules... et d'autres classes d'insectes. Une septantaine d'espèces de papillons diurnes, parmi lesquelles plusieurs sont menacées, ont été enregistrées dans la région par le Centre suisse de cartographie de la faune à Neuchâtel. Une fois de plus, la variété des milieux et des expositions favorise la biodiversité.



Poissons

Deux truites du Doubs avec leurs zébrures caractéristiques

Une trentaine d'espèces de poissons peuvent être observés dans la rivière, avec des fréquences fort diverses. Le fameux roi du Doubs ou apron (qui est plutôt un roide du Doubs !), petit poisson cousin de la perche, devenu fort rare et emblématique de l'état de la rivière, et la truite zébrée du Doubs en sont deux représentants parmi les plus connus du public. Si le maintien de plusieurs espèces pose problème, d'autres ont été introduites, telles que la truite arc-en-ciel, le saumon de fontaine, le sandre.



Jeunes salamandres tachetées

Reptiles et batraciens

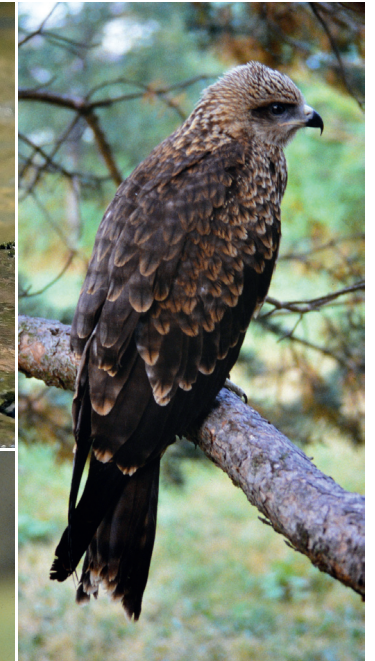
Trois serpents (vipère aspic, coronelle lisse et couleuvre à collier) habitent la partie régionale de la vallée, mais ces « rampants » sont peu visibles, moins en tout cas que les autres reptiles (orvet et lézards des murailles, des souches et vivipare). Quant aux batraciens, ils sont représentés par deux espèces de crapauds (commun et accoucheur), deux de grenouilles (rousse et verte), deux de tritons (alpestre et palmé) et la belle salamandre tachetée, nocturne dont on trouve malheureusement trop souvent la trace sous forme écrasée par le trafic...

Oiseaux

Spectaculaires, mais en concurrence avec les pêcheurs, il faut citer le héron cendré et le joli martin-pêcheur, ainsi que trois acquisitions relativement récentes : le grand cormoran, le grèbe huppé, le harle bièvre. Le seul passereau nageur, le cincle plongeur, amuse l'observateur qui se promène le long des rives. Ces quelques espèces ne sont que la partie émergée d'une liste comprenant près de 200 espèces le long du Doubs franco-suisse. La majorité



Hérons cendrés et grand-duc d'Europe, aquarelles de Paul Barruel pour les Editions Silva. Fonds Paul Barruel, Musée d'histoire naturelle, La Chaux-de-Fonds.



Cincle plongeur (photo Pierre-Yves Bilat), jeune milan noir et martin-pêcheur.

sont de passage, mais 80 environ sont nicheuses. Le grand-duc d'Europe, après avoir disparu de la contrée, a recolonisé les falaises, jusqu'à devenir un ennemi pour une autre espèce en danger, le faucon pèlerin, qu'il cueille nocturnement sur ses perchoirs. Le curieux cherchera avec plaisir l'oiseau-papillon, le tichodrome échelette qui se confond fort bien avec le support rocheux sur lequel il vit. En dessus de lui, les rapaces cerclent... Milan noir et milan royal, buse variable, faucon crécerelle repèrent leur proies alors que des dizaines d'autres espèces chantent, se nourrissent, se reproduisent sur les eaux ou dans les fourrés, sur les arbres ou dans leur cavités, au sol ou dans les anfractuosités calcaires.

Mammifères

Si l'ours brun dont des traces millénaires ont été découvertes dans les Côtes du Doubs (grotte du Bichon) a disparu à la fin du XVIII^e siècle, d'autres grands mammifères ont été éliminés: le lynx à la fin du XVIII^e siècle et le loup dès le milieu du XIX^e siècle.

Lynx



Petit Rhinolophe au repos au mois de mai dans une grotte jurassienne. Entre La Goule et St-Ursanne, la vallée du Doubs offre gîte et couvert à quelques colonies de cette espèce rare. Photo Thierry Bohnenstengel.

Le lynx est revenu dans les dernières décennies du siècle passé, alors que le loup a été observé à l'une ou l'autre reprise ces dernières années. Un autre prédateur discret, le chat forestier, a su se maintenir et il arrive régulièrement que l'un ou l'autre soit tué par le trafic routier, tant sur la partie française que sur la partie suisse!

La loutre d'Europe, symbole ubiquiste de la vie des rivières au XIX^e siècle a disparu du Doubs à la fin des années 1960. Sa protection a été trop tardive (1952 en Suisse, 1981 en France) pour préserver un noyau de population de cet habile mustélide. L'expansion que l'on constate dans plusieurs régions voisines de notre pays pourrait favoriser sa réapparition chez nous. Quant au putois, il connaît ici un havre de paix qui lui sied.

Les mammifères volants, les chauves-souris, sont répandus dans toute la vallée où l'on peut compter deux tiers de la trentaine d'espèces vivant en Suisse. La diversité des espèces et l'abondance des populations paraissent plus importantes dans notre vallée que dans toute autre vallée de la chaîne jurassienne.

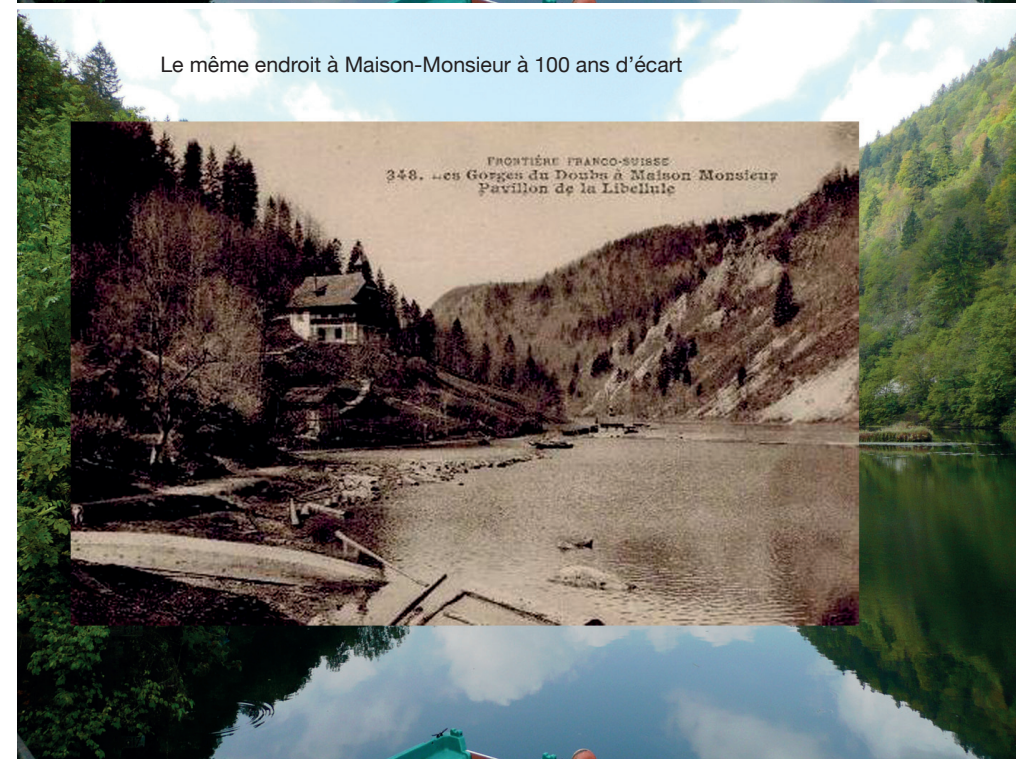


Au carrefour de trois républiques et/ou de trois évêchés à Biaufond

Quelques éléments de conclusion

Il ne s'agissait pas ici de faire un inventaire exhaustif des richesses naturelles de la vallée du Doubs, inventaire qui nécessiterait des années de travail et les compétences de nombreux spécialistes, sans compter les déplacements inhérents à la longueur du cours de la rivière! Entre le Mont Risoux de sa source et Verdun-sur-le-Doubs de son embouchure, les milieux naturels sont extrêmement variés et la biodiversité riche. Mais... la nature est le fruit d'une permanente dynamique qui ne va pas forcément de pair avec l'enrichissement de la faune et de la flore.

L'évolution végétale va vers une enforestation généralisée due à la déprise agricole, à l'abandon des zones les plus difficiles d'accès. Partant, la biodiversité diminue, tant au niveau flore qu'au niveau faune. Les écluées des barrages et leurs effets de « chasse de W.C. » sont très néfastes à la faune piscicole bien sûr, mais aussi à toute la petite faune aquatique invertébrée, élément important de maintes chaînes alimentaires.



Le même endroit à Maison-Monsieur à 100 ans d'écart

Les polluants de toutes sortes (effluents de stations d'épuration, écoulements issus de l'agriculture, engrais et pesticides, micropolluants dus aux médicaments) sont une source souvent discrète de problèmes qu'il faudra bien finir par résoudre, faute de quoi l'espèce humaine pourrait aussi être classée « menacée ».

Quant à la faune, après le retour du lynx, nous pourrions espérer celui de la loutre, qui pourrait être utile dans l'élimination des poissons malades, donc favorable au maintien sanitaire de la faune piscicole!

Superbe région, la vallée du Doubs mérite toute notre attention, notre respect et nos agissements positifs.

Bibliographie

Dictionnaire géographique de la Suisse, tome 1^{er} (1902), **Doubs**, p. 631-634

Krähenbühl Charles (1962): **La Vallée du Doubs – historique, géologique et flore**, p. 53-140, Actes SJE, Porrentruy.

Richard Jean-Louis (1975): **Les groupements végétaux du Clos-du-Doubs (Jura suisse)**, 71 p. + annexes, Matériaux pour le levé géobotanique de la Suisse, Fascicule 57. Ed. Hans Huber, Berne.

Groupe de travail Doubs (1993), sous la présidence de Pierre Willen, 2300 La Chaux-de-Fonds: **Rapport du Groupe de travail Doubs**, 98 p. n.n., éd. en photocopie.

Jacquat Marcel S.:

- **Projet mégalomane de barrages sur le Doubs... un site unique menacé** (1990) in Protection de la nature 4/1990, p. 43-36, LSPN, Bâle.
- **Un site unique: la Vallée du Doubs** (1992) in Natur und Mensch Nr 1/1992, 5 p., Ed. Rheinaubund, Schaffhausen.
- **Le Doubs, tome 2, Faune et Flore** (1992), 104 p., Editions d'En Haut, La Chaux-de-Fonds.
- **Protéger la nature dans la vallée du Doubs ou... la nécessité d'actions internationales concertées** (1995), in Nos Oiseaux 43, p. 203-208.
- **A la rencontre des oiseaux de la vallée du Doubs:**
 - **le grèbe huppé** in Bulletin du Ghete - Groupe homme et terroirs, No 91, 2008, p.12-14.
 - **le faucon pèlerin, chasseur de haut vol** in Bulletin du Ghete – Groupe homme et terroirs, No 93, mai-juin 2008, p. 12-13.
 - **le grand-duc d'Europe** in Bulletin du Ghete - Groupe homme et terroirs, No 97, janvier-février 2009, p. 12-13.
 - **le martin-pêcheur** in Bulletin du Ghete - Groupe homme et terroirs, No 99, mai-juin 2009, p. 12-13.
 - **le milan royal** in Bulletin du Ghete - Groupe homme et terroirs, No 102, novembre-décembre 2009, p. 12-13.
 - **le milan noir** in Bulletin du Ghete - Groupe homme et terroirs, No 104, mars-avril 2010, p. 10-11.
 - **le cincle plongeur** in Bulletin du Ghete - Groupe homme et terroirs, No 106, juillet-août 2010, p. 10-11.
 - **l'hiver à Biaufond** in Bulletin du Ghete - Groupe homme et terroirs, No 109, 2011, p. 10-11.
- **A la rencontre de la faune de la vallée du Doubs:**
 - **la loutre** in Bulletin du Ghete – Groupe homme et terroirs, No 115, 2012, p.12-13.

Le Doubs jurassien : frontière naturelle ou politique ?

Les Jurassiens des XX^e et XXI^e siècles considèrent comme une évidence le fait que le Doubs constitue la frontière politique et naturelle entre le Jura et la Franche-Comté, entre la Suisse et la France. Ce sentiment est renforcé parce qu'ils savent d'expérience que la vallée du Doubs, entre Biaufond et Ocourt - et même entre le Saut du Doubs et Ocourt - est une barrière naturelle difficile à franchir. Aucune autoroute, aucune voie ferrée ne traverse le Doubs dans ce secteur. De plus, pour se limiter au canton du Jura, le seul pont jeté sur cette rivière, à Goumois, est étroit et desservi, aussi bien du côté suisse que du côté français, par des routes sinueuses et mal entretenues. Les anciens postes-frontières du Chaufour et de Clerbief ont été fermés au lendemain de la Seconde guerre mondiale.

Devant ces évidences, l'historien s'interroge : en fut-il toujours ainsi ? Si oui, pourquoi ? Et si non, comment en est-on arrivé là ? Dans un pays où la frontière avec la France est largement plus longue que celle qui nous sépare des autres cantons suisses, les relations de part et d'autre du Doubs méritent d'être examinées sur le long terme. De plus, il n'est pas interdit de se poser des questions sur les paradoxes qui caractérisent, depuis une quinzaine d'années, le trafic transfrontalier entre le Jura et la France.

1) Le Doubs : objectif des évêques de Bâle (999-XV^e siècle)

Pour expliquer la situation actuelle, il convient de remonter le fil du temps jusqu'à l'époque carolingienne. Vers le milieu du VIII^e siècle, les premiers Carolingiens, désireux de briser la puissance de la grande aristocratie qui menace le pouvoir royal, suppriment le duché d'Alsace, aux mains des Etichonides depuis le VII^e siècle. Ils divisent l'ancien duché en deux parties en créant deux comtés, celui du Nordgau et celui du Sundgau. Pour faire bonne mesure, ils divisent également le vaste diocèse de Strasbourg. Dans sa nouvelle version, celui-ci ne s'étend plus que sur le seul Nordgau entre Niederbronn et Sélestat. Au sud, les Carolingiens restaurent le diocèse de Bâle, une entité déjà ancienne mais qui a sombré au cours des siècles. Reprenant les limites méridionales de l'ancien diocèse

de Strasbourg, le nouveau diocèse de Bâle couvre toute la rive gauche du Rhin entre les Vosges et ce fleuve ; il se prolonge au sud dans la vallée de la Birse jusqu'à Pierre-Pertuis. Ce col marque le point de rencontre entre le nouveau diocèse de Bâle au nord, celui de Lausanne au sud, et celui de Besançon à l'ouest.

La donation de l'abbaye de Moutier-Grandval¹ à l'évêché de Bâle par le dernier roi de Bourgogne Rodolphe III, en 999, permet à Notre-Dame de Bâle de prendre pied, politiquement parlant, dans cette partie de l'arc jurassien. Si cette région n'est pas la seule où s'activent les ambitions bâloises, le « *Drang nach Westen* » des évêques rhénans dans le Jura est dès lors manifeste. Ils exploitent, au besoin en surinterprétant et en « rectifiant » les chartes du XI^e siècle, la donation de 999 pour lui faire dire que l'abbaye de Saint-Ursanne sur le Doubs constitue une dépendance de Moutier-Grandval.

Les prélats bâlois réussissent, en passant outre à l'opposition des archevêques de Besançon, à faire passer Saint-Ursanne et ses possessions, dans l'ordre temporel, puis spirituel, dans l'orbite de l'Église de Bâle. C'est chose faite en 1100-1120, lorsque l'abbaye de Lucelle est fondée en 1124 par les sires de Montfaucon dont la forteresse est édifée non loin de Besançon. L'un des bienfaiteurs de cette fondation, établi à Charmoille, puis à Asuel, est à l'origine de cette nouvelle lignée ajoulote qui détient depuis lors l'avouerie de l'église de Saint-Ursanne².

C'est certainement à la même époque qu'apparaît le doyenné bâlois d'Elsgau, détaché du grand doyenné bisontin d'Ajoie. De manière significative, ce petit doyenné bâlois est centré sur Saint-Ursanne et la charge de doyen est dès lors exercée par le prévôt de Saint-Ursanne qui a succédé à l'abbé au moment où la vie monastique a été supprimée sur les bords du Doubs. L'Elsgau s'étend sur la prévôté de Saint-Ursanne – en gros notre actuel Clos du Doubs, y

¹ Rebetz Jean-Claude, « Signification et contexte du don de l'abbaye de Moutier-Grandval par le roi Rodolphe III », in *La donation de 999 et l'histoire médiévale de l'ancien Évêché de Bâle*, Porrentruy, Fondation des Archives de l'ancien Evêché de Bâle, 2002, p. 11-57.

² Prongué Jean-Paul, « Les seigneurs d'Asuel : un lignage ajoulot au Moyen Âge (1124-1479) » in *Actes de la Société jurassienne d'Émulation*, 1996, p. 229-290.

compris la paroisse de Montfaucon qui gravite alors dans l'orbite ursinienne – sur la Baroche et sur une bande de terre qui s'étend en arc de cercle de Lucelle à Réchésy, le long du doyenné bisontin d'Ajoie. C'est dire que le Clos du Doubs et le Plateau franc-montagnard passent du diocèse de Besançon à celui de Bâle. Une paroisse cependant, celle de Tramelan, qui ne relève ni de la sphère d'influence de Saint-Ursanne, ni de celle de Lucelle, continue jusqu'à la Réforme de dépendre du diocèse de Besançon. Elle constitue un vestige qui renvoie aux anciennes limites diocésaines d'avant 1100-1120³.

C'est à cette époque que Notre-Dame de Bâle, restaurée vers 750, atteint le cours du Doubs, aussi bien dans l'ordre ecclésiastique que dans l'ordre temporel. Certes, ces acquis sont fragiles et, politiquement parlant, ils ne se stabilisent qu'en 1426. Il n'en reste pas moins que depuis le XII^e siècle, le Doubs constitue sinon une « frontière » politique, du moins un petit secteur géopolitique qui marque la pointe avancée de l'influence bâloise en terre jurassienne.

2) Le Doubs: un axe géopolitique régional (XI^e-XVII^e siècle)

Les limites de la « percée » bâloise sur le Doubs ne doivent pas être exagérées. Dans le contexte médiéval, et même bien au-delà, la notion de « frontière politique » reste une vue de l'esprit. Les réalités politiques sont fondées sur les seigneuries qui, ici ou là, n'ont d'autre point commun entre elles que le fait d'avoir sinon le même seigneur immédiat, du moins un même prince temporel qui y exerce, souvent en concurrence avec un seigneur féodal, les principaux pouvoirs régaliens qu'il tient de l'empereur.

Dans le secteur de la vallée du Doubs qui borde notre Jura actuel, plusieurs seigneuries se succèdent sur le cours de cette rivière depuis Biaufond, devenu depuis 1100-1120 le nouveau point de rencontre des « trois évêchés » de Besançon, Lausanne et Bâle. En suivant le cours du Doubs, on rencontre successivement les seigneuries suivantes :

La seigneurie de Franquemont a les mêmes limites que la communauté et la paroisse de Goumois. Si l'église se trouve sur la rive gauche du Doubs, le château se dresse sur la rive droite. Son seigneur gravite depuis le début du XIII^e siècle au moins dans la mouvance des comtes de Montbéliard. Ce petit fief est ainsi à cheval sur le Doubs.

Depuis la fin du XII^e siècle, la seigneurie de Montjoie, centrée sur ce village bâti sur la rive gauche de la rivière, s'étend entre le Lomont et la lisière du plateau franc-montagnard. Elle chevauche donc le Doubs à deux reprises. Sur la rive droite, en aval de la seigneurie de Franquemont, elle est limitrophe de la Franche Montagne de Muriaux, qui n'atteint le Doubs qu'entre Biaufond et Le Theusseret. Les seigneurs de Montjoie gravitent eux aussi dans la mouvance des comtes de Montbéliard-Ferrette.

Le Doubs pénètre ensuite dans la seigneurie de Saint-Ursanne, centrée bien évidemment sur cette petite ville. Le prévôt est, dans l'ordre féodal, l'homme de l'évêque de Bâle. La « prévôté » est donc, elle aussi, solidement établie de part et d'autre du cours du Doubs.

À La Motte, on retrouve la seigneurie de Montjoie, elle-même limitrophe, à l'ouest, du comté de La Roche-Saint-Hippolyte, centré sur cette petite cité établie comme Saint-Ursanne sur les rives du Doubs. Ce comté s'étend sur toute cette partie de la vallée, entre le Lomont et le plateau de Maïche, en remontant la vallée du Dessoubre.

Quittant ce petit comté, le Doubs entre ensuite dans celui, plus vaste, de Montbéliard à cheval sur le cours de cette rivière dans la boucle qu'elle trace non loin de Montbéliard avant de descendre vers le sud-ouest, en direction de Besançon. Il convient de noter que Montbéliard, Delle et Porrentruy, les principales cités de l'ancienne Ajoie, sont construites sur l'Allaine et non pas sur le Doubs.

Un curieux document daté du milieu du XIV^e siècle, le rôle de la mairie ajoulote de Bure, trace les limites à l'intérieur desquelles l'évêque de Bâle peut exiger de ses sujets ajoulots qu'ils mettent des attelages à

³ Albert Brückner et al., « Das alte Bistum Basel » in *Helvetia Sacra*, Abteilung I, Band I, *Schweizerische Kardinäle. Das apostolische Gesandtschaftswesen in der Schweiz. Erzbistümer und Bistümer*, Berne, 1972, p. 127-362 (voir plus précisément les pages 127-130).

sa disposition pour véhiculer le gibier abattu par ses chasseurs. Ce tracé part de la cuisine de l'abbaye de Lucelle – ce qui est une manière d'exprimer que cette abbaye est au-dessus des réalités féodales – pour se diriger ensuite sur « l'épine de Montfaucon », soit l'anticlinal qui longe la vallée du Doubs entre le Roc de l'Autel, au-dessus de Montmelon, et le Valanvron, à la limite entre l'Evêché de Bâle et le Pays de Neuchâtel-Valangin. C'est dire que la paroisse de Montfaucon, qui recouvre alors tout le plateau franc-montagnard, est comprise dans ces limites. Le tracé mentionne ensuite « le pieu de fer qui est sous le pont de Goumois ». De là, on se dirige vers le « gué de Vaufrey ». De Vaufrey, le tracé rejoint le chancel, soit la grille qui sépare le chœur de la nef, de l'église de Glay, dans la vallée du Gland, et il pousse jusqu'au « pont de pierre d'Audincourt », sur le Doubs, en plein comté de Montbéliard. De là, la ligne atteint « le chêne de Thiancourt », non loin de Delle, puis le « gué de Joncherey », village où la Coeuatte se jette dans l'Allaine. Le tracé atteint ensuite « Fossemorat », lieu-dit inconnu mais souvent mentionné qui se trouvait entre Courtavon et Miécourt ; de « Fossemorat », on retourne au point de départ, dans « la cuisine de l'abbaye de Lucelle »⁴. Ainsi ce secteur, à cheval sur les vallées du Doubs et de l'Allaine, rappelle beaucoup l'ancienne Ajoie d'avant 1100-1120 : il inclut, mis à part la région de Porrentruy-Bure, la Baroche, la prévôté de Saint-Ursanne, le noyau dur de la Franche Montagne, les seigneuries de Franquemont et de Montjoie, la partie occidentale du comté de Montbéliard et la partie la plus méridionale de l'Alsace habsbourgeoise.

À l'évidence, durant le Moyen Âge et une bonne partie des Temps modernes, le Doubs n'apparaît ni comme une frontière politique, ni comme une frontière naturelle. Cette rivière constitue au contraire l'axe autour duquel gravitent ces entités seigneuriales voisines les unes des autres et intimement liées les unes aux autres. De Goumois à Montbéliard en passant par Saint-Ursanne, Montjoie et Saint-Hippolyte, le Doubs unit sur ses deux rives l'essentiel des seigneuries de cette partie de l'arc jurassien.

⁴ Trouillat Joseph, *Monuments de l'histoire de l'ancien Evêché de Bâle*, tome IV, No 56, vers 1360, p. 143.



Romain Crelier, « *La mise en abîme* », installation, abbatiale de Bellelay, été 2013, photographie Jacques Bélat

3) Le royaume de France et la principauté de Porrentruy font du Doubs une frontière politique (1779-1780)

Par le traité de Nimègue de 1678, la Franche-Comté est réunie au royaume de France. Déjà présente sur la frontière septentrionale de la principauté, entre Bure et Allschwil, la France borde désormais le petit État sur son flanc occidental de Biaufond à Damvant. Les seigneuries de Franquemont et de La Roche-Saint-Hippolyte relèvent désormais du royaume de France et non plus du Saint-Empire. Elles rejoignent ainsi celle de Montjoie, enclave alsacienne – et donc française – depuis 1648.

L'enchevêtrement de ces seigneuries centrées sur le cours du Doubs, nées au Moyen Âge, indispose les États modernes. Le royaume de France et la principauté épiscopale de Bâle veulent des frontières politiques claires, autant que possibles calquées sur des lignes de faite montagneuses ou sur des cours d'eau. Baptisées « frontières naturelles », ces délimitations qui se veulent logiques séduisent les esprits imprégnés des Lumières. À Paris comme à Porrentruy, le prince veut « faire son pré carré ».

Cette volonté concerne aussi bien les frontières politiques que les limites diocésaines, ces dernières devant, autant que possible, se calquer sur les premières. En 1779-1780, le roi de France et le prince-évêque de Bâle scellent deux traités qui remodelent la carte politique et ecclésiastique de la région⁵.

Dans l'ordre spirituel, Porrentruy et l'Ajoie, placés depuis plus d'un millénaire sous la houlette de l'archevêque de Besançon, passent sous celle de l'évêque toujours dit « de Bâle ». Le doyenné bâlois d'Elsgau est considérablement agrandi. En échange, des paroisses francophones situées dans la Trouée de Belfort, politiquement alsaciennes, sont rattachées au diocèse de Besançon. Dans sa capitale ajoulote, le prince-évêque devient ainsi, après deux siècles et demi d'impatience, le prince et l'évêque de cette cité.

Dans l'ordre politique, la frontière occidentale entre le royaume et la principauté est remaniée et « simplifiée ». La seigneurie de Franquemont est coupée en deux : la partie située sur la rive gauche du Doubs – avec l'église paroissiale – est rattachée à la Franche-Comté et donc à la France. La rive droite – avec les ruines du château de Franquemont – reste princière. Elle continue donc de relever du Saint-Empire. Bordant immédiatement cette ancienne seigneurie, les « Bois de Montjoie », sur la rive droite du Doubs, sont détachés de la seigneurie de Montjoie, alsacienne et donc française, et réunis à la seigneurie de la Franche-Montagne, princière et donc impériale. De Biaufond à Clairbief, le Doubs devient ainsi la nouvelle frontière politique, que l'on veut « naturelle », entre le royaume de France et la principauté de Porrentruy.

Les États se partagent même le cours de la rivière. De Biaufond à Clairbief, le Doubs est entièrement français. En aval d'Ocourt, il est entièrement princier lorsque ses rives font office de frontière entre La Motte et l'entrée de Brémontcourt. À l'époque du flottage des bois « jurassiens » en direction des forges « épiscopales » et montbéliardaises, la France s'assure ainsi un réel avantage économique et politique, notamment vis-à-vis du Pays de Montbéliard luthérien qui conserve son statut de terre d'Empire.

Les nouvelles frontières tracées en 1780 sont respectées par tous les régimes qui se succèdent par la suite : des États comme la République rauracienne et plus tard le Canton de Berne et la Confédération helvétique, certes, mais également des entités politico-administratives comme les départements de Mont-Terrible, puis du Haut-Rhin.

* * *

Durant de longs siècles, le Doubs n'a constitué ni une frontière politique, ni une frontière naturelle. Il n'acquiert ces deux caractéristiques qu'en 1780. Un moment déclinée sur un mode mineur entre 1792 et 1815, cette séparation perdure jusqu'à aujourd'hui, mais avec des nuances suivant les époques.

De 1815 à 1914, cette frontière est relativement poreuse. Les familles passent facilement le Doubs pour

⁵ Rebetez-Paroz Pierre, *Concordat entre l'archevêque de Besançon et l'évêque de Bâle au XVIIIe siècle. Porrentruy devient la capitale du diocèse*, Fribourg, Imprimerie Saint-Paul, 1943.

s'établir qui en Suisse, qui en France. Le trafic des bestiaux entre le Jura alors bernois et le département du Doubs est prospère. Hommes et bestiaux traversent la rivière sur des gués et sur les ponts de Goumois, de Soubey, de Saint-Ursanne, d'Ocourt et de Brémencourt. L'horlogerie régionale est longtemps fondée sur une division des tâches que la frontière franco-suisse ne gêne guère. Les postes frontalières de Clairbief, de Goumois, du Chauffour et d'Ocourt sont très fréquentés. La contrebande est florissante, preuve s'il en était que le Doubs constitue certes une frontière politique, mais non pas naturelle.

La Grande Guerre change considérablement la donne et, de 1914 jusqu'à la fin du XX^e siècle, le Doubs devient politiquement et économiquement presque infranchissable. Les deux conflits mondiaux de 1914-1918 et 1939-1945 cadenassent la Suisse et la France dans leurs frontières respectives. Durant l'entre-deux-guerres, les différentiels de change entre le franc suisse et le franc français freinent les échanges transfrontaliers. Les politiques protectionnistes adoptées aussi bien à Paris qu'à Berne coupent des liens économiques et humains noués depuis des siècles. Après 1945, la motorisation accentue paradoxalement ce verrouillage politico-économique. Les voitures ne traversent pas le gué de Clairbief et les camions ne montent pas jusqu'au Chauffour. Les populations rurales, en plein déclin économique, tournent prioritairement leurs regards vers les villes-centres de La Chaux-de-Fonds, Neuchâtel et Delémont, du côté suisse, vers Pontarlier, Maïche, Montbéliard, Besançon du côté français.

Depuis la fin du XX^e siècle à nos jours, cette frontière « du Doubs » peut être qualifiée de paradoxale. C'est précisément la prégnance politique de cette ligne qui suractive les échanges économiques et surtout humains entre les deux rives du Doubs. Les Suisses, forts de leur franc lourd, multiplient leurs achats à Maïche et à Montbéliard où les marchandises se paient en euros de plus en plus dévalorisés. Prétéritées par les lois fiscales françaises, les entreprises industrielles s'établissent

dans le canton du Jura, et non pas dans le Haut-Doubs. Le droit du travail, très différent de part et d'autre de la frontière, accentue encore cette concentration des ateliers d'horlogerie à Saignelégier et au Noirmont plutôt qu'à Damprichard ou à Charquemont, à Saint-Ursanne plutôt qu'à Saint-Hippolyte. Un nombre sans cesse croissant de travailleurs frontaliers franchissent quotidiennement le Doubs à Goumois et à Ocourt, alors même que ce secteur est toujours aussi mal desservi par le réseau routier franco-suisse.

Cette situation n'est pas spécifique à la ligne du Doubs, mais elle prend un relief particulier dans des régions plongées dans des enfers démographiques. De 1890 à 2012, les Franches-Montagnes ont perdu 20% de leur population. Entre 1870 et 2012, celle du Clos du Doubs a été divisée par deux. Cette région recense actuellement 1000 âmes de moins qu'au début des Temps modernes, vers 1520^e... Ces chiffres calamiteux se retrouvent certainement de l'autre côté du Doubs, dans les anciennes seigneuries de Montjoie et de La Roche-Saint-Hippolyte...

Ce phénomène récent de suractivation et de déséquilibre des échanges frontaliers en raison de la forte prégnance de la frontière politique n'est pas sain, en termes socio-économiques. Il n'est pas certain que cette situation durera aussi longtemps que l'époque des seigneuries à cheval sur le Doubs, lorsque cette rivière ne constituait ni une frontière politique, ni une frontière naturelle, ni une frontière économique.

⁶ Prongué Jean-Paul, « Évolution démographique de la prévôté de Saint-Ursanne (1440-1510) » in *La donation de 999 et l'histoire médiévale de l'ancien Évêché de Bâle*, Porrentruy, Fondation des Archives de l'ancien Évêché de Bâle, 2002, p. 419-454.

Mes rencontres avec le Doubs.

Précisons-le d'emblée, je ne suis pas une spécialiste du Doubs et ne peux me prévaloir d'une quelconque autorité pour en parler. D'où mon scepticisme quand notre président m'a proposé d'associer discours de réception et intervention sur le thème de ces journées. Certes, j'ai eu l'occasion de rencontrer le Doubs à plusieurs reprises au cours de mes recherches sur le terrain jurassien, mais l'exposé de ces rencontres pouvait-il apporter quelque chose à la problématique du jour ? J'ai commencé par en douter. Mais devant l'enthousiasme de notre président, j'ai finalement accepté de me livrer à cet exercice quelque peu périlleux, à savoir considérer ces rencontres comme des exemples de ce que l'histoire et la sociologie peuvent apporter à la compréhension de la rivière, tout en offrant au passage un aperçu de quelques-uns de mes travaux.

Le point de vue privilégié ici consiste à essayer de comprendre comment la société environnante a intégré le Doubs et lui a donné sens et dans quelle mesure la présence objective de cette rivière dans le paysage s'est inscrite dans les représentations ainsi que dans les usages sociaux et économiques de la société jurassienne. En effet, constater la présence du Doubs ne nous dit encore rien sur ce que la société en a fait. Comme le relève le philosophe Dominique Bourg : « S'il n'est qu'une seule planète, il est en revanche de multiples façons de l'habiter. Et cette diversité n'est pas seulement économique : dans chaque aire de peuplement existe une sensibilité à la nature particulière et dominante. Pour une part, ces sensibilités, ont elles-mêmes été façonnées par les grandes religions »¹. En histoire, nous devons à Fernand Braudel d'avoir ouvert ce type de réflexion avec sa thèse sur La Méditerranée et le monde méditerranéen à l'époque de Philippe II publiée en 1949. Ces approches qui mettent au cœur de la réflexion les interactions entre l'élément naturel et les sociétés environnantes restent trop peu explorées aujourd'hui encore, surtout en Suisse, et mériteraient de plus amples développements.

Comme vous le verrez, les exemples présentés touchent à des champs de recherche très différents, qui illustrent la diversité de mes propres travaux. J'ai néanmoins essayé de garder une unité de temps, en me référant à une période allant du début du XX^e siècle jusqu'à la Seconde guerre mondiale. Il s'agit d'une période particulièrement intéressante, dans la mesure où l'on y voit émerger une société et des repères qui restent ceux avec lesquels nous vivons aujourd'hui encore et qui permet donc, en fin de compte, de mieux appréhender notre propre société.

Première rencontre: le Doubs, partie intégrante de la culture populaire.

Ma première rencontre avec le Doubs remonte à plus de vingt-cinq ans, lorsque, dans le cadre d'un travail de licence, j'avais étudié la fête de Carnaval dans le Jura². Nous allons donc nous plonger pendant quelques instants dans l'univers de la culture populaire qui connaît de profondes transformations au début du XX^e siècle et dont l'étude doit malheureusement se contenter de sources très rares et fragmentaires.

Contrairement à ce que l'on se passe aujourd'hui, la fête de Carnaval au début du XX^e siècle se déroulait selon un rituel qui pouvait encore s'étaler sur plusieurs mois, avec un début à la fête des Rois, le 6 janvier, ou à la Chandeleur, le 2 février, et une fin, en principe le Mercredi des Cendres. C'est cette fin qui nous intéresse ici, soit l'enterrement de Carnaval, qui renvoie à la cérémonie durant laquelle Carnaval était jugé et condamné pour ses excès. Ce jugement faisait l'objet d'une mise en scène plus ou moins élaborée, durant laquelle Carnaval (sous la forme d'un mannequin de paille) se voyait promener en cortège à travers les villages, puis juger, et finalement mettre à mort, tout cela à grands renforts de chants, de cris et de lamentations. Le terme d'enterrement, largement utilisé, s'applique en réalité assez mal à cette cérémonie. Dans la plupart des villages la mise à mort de Carnaval passait en effet par le bûcher: on brûlait le mannequin sur un grand feu le Mercredi des Cendres ou le dimanche suivant. Il se voyait donc soumis de manière symbolique à l'un des châtiments les plus extrêmes qui soit.

¹ Bourg Dominique (dir.), *Les sentiments de la nature*, Paris, La Découverte, 1993, p. 7.

² Marti Laurence, *Le Carnaval jurassien* (19 et 20^e siècle), Bienne, Ed. Intervalles, no 33, juin 1992.

Il existait toutefois quelques variantes, et c'est là qu'intervient notre rivière, puisque l'une d'entre elles concerne le Clos-du-Doubs (Ocourt, Saint-Ursanne), où Carnaval n'était pas brûlé, mais noyé dans le Doubs après son jugement.

Il s'agit d'un premier exemple d'utilisation, mais aussi de représentation associée à la rivière, où l'eau, comme le feu, renvoie à la mort et à la disparition. En approfondissant on pourrait établir certains rapprochements entre la symbolique carnavalesque et certains écrits bibliques où la punition divine passe par l'eau et le déluge ou encore avec les analyses de Gaston Bachelard sur la symbolique de l'eau, « support matériel de la mort » dans l'imaginaire occidental³. La culture populaire relève de ces mêmes références et influences.

Le sens de cette mise à l'eau n'est toutefois pas univoque : Carnaval plongé dans le Doubs renvoie non seulement à une représentation macabre, mais aussi au cycle des saisons, au temps qui passe. Les paroles d'une chanson entonnée durant cette cérémonie en rendent bien compte : « Kouarimantran, pè po in an, sin rât, sin rât! Kouarimantran, rvin din in an, sin fât, sin fât. » Ce qui nous donne en français : « Carnaval, pars pour un an, sans trêve, sans trêve ; Carnaval, reviens dans un an, sans faute, sans faute. »⁴ Les références au voyage, au départ, fréquemment associées elles aussi à l'eau apparaissent ici et révèlent une vision encore partiellement cyclique du temps.

Comme c'était souvent le cas dans la culture populaire, on peut supposer qu'il existait une représentation du Doubs beaucoup plus positive, opposée à celle de la mort et du départ. Mais il est plus difficile d'en retrouver la trace. Le seul élément qui pourrait aller dans ce sens est un dessin de Joseph Beuret-Frantz, à qui l'on doit différentes représentations du Carnaval franc-montagnard et du Clos-de-Doubs durant la première moitié du XX^e siècle. Ce dessin (image 1), dont le contenu et le sens ne sont pas complètement clairs, porte le titre de « Feu et Lumière ».

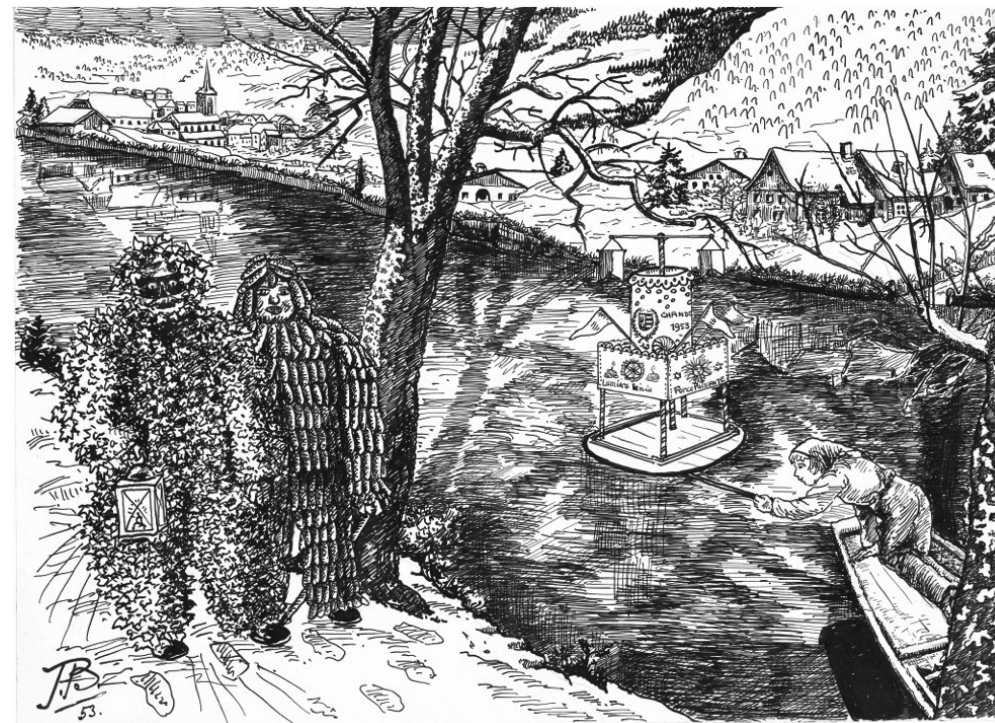


Image 1. « Feu et lumière », dessin de Joseph Beuret-Frantz, 1953, Musée jurassien d'art et d'histoire, Delémont

L'environnement (le type de bateau, la configuration du paysage, etc.) évoque très vraisemblablement le Doubs et sur cette curieuse construction qui est mise à l'eau figure la mention tronquée de Chand (qui fait penser à Chandeleur) associée à celles de « Lumière bénie » et de « Force puissante ». Elles pourraient rappeler la fête de la lumière qu'est la Chandeleur (2 février), considérée comme le début de la fin de l'hiver. Une fête durant laquelle on bénissait les cierges qui, disait-on, avaient le pouvoir d'éloigner le feu et le mal. Le dessin rappelle aussi la fête du « Lichterschwimmen », célébrée aujourd'hui encore à Ermensee dans le canton de Lucerne, mais aussi dans certains cantons du nord de la Suisse (Glaris, Saint-Gall, Zurich, Thurgovie, etc.), et que l'on peut traduire littéralement par « abondance de lumière ». Il s'agit d'une fête qui a lieu à la mi-carême ou à la St-Fridolin (le 6 mars), pendant laquelle les enfants, le soir, mettent à l'eau des assemblages de planchettes et de bougies, sortes de petits radeaux lumineux, qui expriment le retour de la lumière, du printemps et

³ Bachelard Gaston, *L'eau et les rêves*, Editions José Corti, Paris, 1942.

⁴ Tiré de: *Glossaire des patois de la Suisse romande*, Neuchâtel-Paris, Editions V. Attinger, 1955, article « Carnaval ».

du soleil. Cette pratique a-t-elle existé dans le Jura ou J. Beuret-Frantz s'en est-il simplement inspiré pour réaliser son dessin sans lien avec la réalité? La question reste pour l'instant sans réponse. Mais peu importe finalement, on retiendra que la rivière se trouve bel et bien revêtue dans ce cas d'une signification positive, de renouveau, de lumière et de vie, qui s'oppose à celle évoquée plus haut.

Voilà donc un premier exemple de la manière dont le Doubs a pu être intégré dans la culture et les pratiques populaires, porteur de significations diverses, tantôt de mort et de départ, tantôt de vie et de renouveau. Et en même temps une illustration de l'un des premiers champs de recherche dans lequel j'ai eu l'occasion de travailler.

Deuxième rencontre: le Doubs, au cœur du progrès

La deuxième rencontre que j'ai eu l'occasion de faire avec le Doubs s'inscrit dans un tout autre univers, celui de l'histoire économique régionale, l'un de mes principaux domaines de recherche actuellement.

À la fin du XIX^e siècle, la commune de Saint-Imier, en plein boom horloger, s'adresse aux communes environnantes pour obtenir le droit d'utiliser leurs sources d'eau pour la production de force motrice. Ces communes refusent catégoriquement. En 1891, les élites imériennes, à la recherche d'une autre solution, décident de construire une usine électrique susceptible de garantir l'approvisionnement du Haut Vallon. La Suze est jugée trop peu importante et ces personnalités se tournent vers le Doubs. En automne 1891, une délégation passe une journée à parcourir ses rives et arrête son choix sur la chute de La Goule en face du bief d'Etoz. Il faut deux ans pour réunir les fonds nécessaires et, le 2 décembre 1893, la Société des Forces Électriques de La Goule est constituée à Saint-Imier avec dans son conseil d'administration, entre autres, un certain Ernest Francillon, directeur de l'usine des Longines. Le 2 décembre 1894, après une année de travaux, l'usine est mise en marche, et, le 8 décembre, le village de Sonvilier est éclairé pour la première fois.

Le Doubs, après avoir fait fonctionner moulins et forges, devient une source d'énergie électrique qui permet d'approvisionner les Franches-Montagnes, Tramelan, le Haut Vallon de Saint-Imier, puis, plus tard, le plateau de Maïche et une partie du canton de Neuchâtel. La rivière incarne à elle seule la «deuxième révolution industrielle jurassienne», puisque l'on dit de l'usine électrique de La Goule, construite par Escher Wyss et les Ateliers de construction Oerlikon, qu'elle fut longtemps la plus importante de Suisse.

Nous sommes ici dans une tout autre représentation et utilisation de la rivière, d'inspiration prométhéenne cette fois, avec l'exploitation et la domination de la rivière au nom du progrès. L'énergie produite à La Goule permet de généraliser l'usage de procédés mécaniques de production dans les entreprises et elle offre aux populations la possibilité d'illuminer foyers et villages.

Cette exploitation hydro-électrique a été à l'origine d'un regain d'intérêt pour la rivière et contribua à renforcer sa renommée. La construction d'usines, surtout dans les endroits difficiles d'accès comme le bief d'Etoz, fascine, elle symbolise la maîtrise de l'homme sur la nature et tous les espoirs auxquels cette maîtrise a donné naissance. La photographie, alors à ses débuts, immortalise ces nouveaux édifices; en diffusant leur image très largement, notamment au travers de la carte postale, elle nourrit et entretient cette fascination. Il n'est pas rare, comme en témoigne l'image 2, qu'on envoie à ses amis une carte postale représentant une usine, comme cela se fait aujourd'hui pour un monument ou un paysage.

Dans ce contexte, le Doubs devient manifestation et facteur de progrès, technique et économique.

Troisième rencontre: le Doubs, lieu de détente et d'excursion

Le développement industriel modifie aussi peu à peu les modes de vie. Les journées de travail ne sont plus dépendantes du temps et des saisons; patrons et ouvriers découvrent de nouvelles plages de temps «libre» avec les premiers congés et la diminution progressive du temps de travail. Ces



Image 2. La Goule (le bief d'Etoz), Carte postale datée du 14.7.1904, Mémoires d'Ici, Fonds Flotron, Saint-Imier

changements favorisent le développement de la vie associative, notamment professionnelle et syndicale, mais aussi sportive et culturelle et nous assistons durant la première moitié du XX^e siècle aux premiers balbutiements d'une société de loisirs.

Dans ce contexte, une fois encore, le Doubs va occuper une place importante. C'est en effet sur ses rives que les horlogers des Franches-Montagnes et de la Chaux-de-Fonds vont passer leur premier « temps libre ». On s'y retrouve pour pêcher, pour passer un bon moment entre hommes, mais aussi en famille le dimanche après-midi (image 3). Les recherches que j'ai pu mener sur le monde horloger et ouvrier et sur l'évolution des modes de vie m'ont souvent fait tomber sur des descriptions de ces sorties au bord de la rivière. C'est le cas dans cet extrait d'entretien réalisé avec une personne issue d'une famille horlogère du Noirmont: « Avec mes parents on allait tous les dimanches se promener si le temps le permettait. [...] On allait à la



Image 3. Le Doubs, pêcheur, photo de Pierre Nicolet, 1936, Musée de Saint-Imier

Chaux à pied, à la Theurre, aux Breuleux, à Muriaux [...], à Soubez, au Saut du Doubs à pied.»

La pratique a perduré, puisque dans l'étude récente menée sur la vie des mécaniciens de l'entreprise Tornos SA à Moutier⁵, j'ai retrouvé cet attrait du Doubs comme lieu de repos et de vacances: « Je fais de la pêche moi, il faut garder le week-end pour un peu se détendre. [...] On a une caravane au bord de l'eau, au bord du Doubs, puis ça, j'ai l'impression que ça aide beaucoup, dans la famille, même avec les enfants. On est une bonne équipe là, il y vient des gens de Neuchâtel, il y en a qui viennent de la Suisse allemande, ils ont des enfants, ça donne un bon mélange et puis ça détend. C'est pas si mal que ça, déjà pour la tête. »

Si l'on retourne aux débuts du XX^e siècle, dans la même idée, le Doubs devient aussi l'un des buts d'excursion des sociétés locales. Et, une fois encore, les photographies immortalisent ces moments (image 4).

⁵ Marti Laurence, *Vies de mécaniciens*, Lausanne, Editions Antipodes, 2005.



Image 4. École d'horlogerie de Saint-Imier : Course d'école du 10 septembre 1917 : Saut du Doubs, Mémoires d'Ici, Fonds Gerber-Tschanz, Saint-Imier

Nous sommes ici dans un registre totalement nouveau face à la rivière. C'est l'époque où les gorges, les chutes, les montagnes, etc. deviennent objets de curiosité et buts de promenade non seulement pour quelques écrivains et voyageurs du XIX^e siècle, mais pour toute la population. Les Jurassiens montent le dimanche aux Rangiers, au Chasseral, au Mont-Soleil, au Raimeux, parcourent les gorges du Pichoux, découvrent les grottes de Réclère ou le Saut du Doubs. Alors que l'industrialisation est en cours, que la population s'urbanise, une conception « romantique », très assagie, des éléments naturels se répand, première forme de retour à une nature qui, loin de faire peur comme dans le carnaval, se laisse désormais observer, visiter, toucher, etc.

Quatrième rencontre : le Doubs, région gastronomique et touristique

Dans le prolongement de cette conception apparaît aussi durant cette même période une autre forme de prise en considération du Doubs où se croisent cette

fois l'histoire du tourisme et celle de la gastronomie jurassienne. Et je me réfère ici à un autre travail réalisé récemment sur le repas quotidien durant la première moitié du XX^e siècle⁶ qui m'a permis de retrouver le Doubs pour une quatrième rencontre.

Jusqu'au début du XX^e siècle, les Jurassiens ne manifestent que peu de préoccupation pour la mise en valeur d'une cuisine régionale. Non pas qu'elle n'existe pas, mais elle ne trouve guère de sens au niveau des représentations et des discours. Le tournant du siècle voit intervenir plusieurs changements : disparition des modes de vie agricoles, émergence d'une industrie alimentaire ou encore arrivée de nouveaux produits « exotiques ». Ces changements déclenchent dans le Jura un élan de nostalgie et un souci de maintenir les pratiques anciennes. La publication, en 1945, du livre *Autour de la crémaillère* de Joseph Beuret-Frantz - encore lui - est représentative de tout ce courant de pensée visant à préserver les anciens usages et se méfiant des productions industrielles.

Le Jura s'inscrit alors dans un mouvement que l'historien italien Massimo Montanari observe à l'échelle européenne : « Dans les prolongements de la conception romantique du local comme conservatoire de la sensibilité du passé se construit un système de représentations qui fait des cuisines régionales l'incarnation des traditions de la terre et des solidarités villageoises, des coutumes familiales et religieuses, l'expression de la nostalgie d'un "autrefois" d'avant la révolution industrielle et l'urbanisation. »⁷

Ce courant de pensée s'associe dans le Jura à l'apparition du souci de construire une certaine unité, au niveau culturel et politique, de défendre une langue et des coutumes, en l'occurrence de faire exister ce qui était alors le Jura bernois, en tant que région francophone avec son identité propre.

Mais que vient faire le Doubs dans tout cela ? J'y arrive. Dans son ouvrage, Beuret-Frantz fait état de ce qu'il considère comme les plats caractéristiques de la gastronomie jurassienne, n'hésitant pas à associer

⁶ Marti Laurence, *C'est pas tous les jours dimanche ! Les repas quotidiens dans le Jura (années 1920 à 1950)*, Porrentruy-Saint-Imier, Société Jurassienne d'Émulation-Mémoires d'Ici, 2010.

⁷ Flandrin Jean-Louis, Montanari Massimo (dir.), *Histoire de l'alimentation*, Paris, Fayard, 1996, p. 831.

des références issues de la haute cuisine (comme le pâté des Princes-Évêques) à d'autres plus paysannes (*paipaïfie ou fi-brue*), tout en insistant fortement sur les différences régionales: «La richesse du pays jurassien, non seulement pour l'esthète, mais aussi pour le gastronome, c'est sa diversité», relève-t-il⁸. Il détaille ainsi les «spécialités» régionales attribuant au Clos-du-Doubs, considéré comme une région gastronomique spécifique, la truite du Doubs. Ce processus de création d'un répertoire gastronomique jurassien, car c'est bien de cela dont il s'agit, repose comme on le voit sur l'utilisation d'images très stéréotypées associant arbitrairement un plat à un site, selon le même principe qui fera du Cervin le symbole de la Suisse ou du merlot celui du Tessin. On oublie du même coup que la région du Doubs disposait de tout un héritage gastronomique dans l'apprêt de la viande de mouton ou que la truite pouvait se manger au bord de toutes les rivières jurassiennes, voire sur les bords du lac de Bienne...

La diffusion de cette relation entre la truite et le Doubs s'appuiera sur les restaurateurs qui n'auront de cesse de la mettre à leur carte (image 5). Et il faut souligner ici que l'objectif de Beuret-Frantz n'était pas que culturel. Son initiative est soutenue par Pro Jura et il s'adresse aux lecteurs en ces termes: «Messieurs les fervents de l'auto, touristes et promeneurs, si la recherche de beaux paysages jurassiens et les coutumes locales pittoresques de ce pays vous le font choisir comme but de vos excursions, vous savez qu'il peut encore vous offrir en plus les plaisirs de la table»⁹. Relevons que jusqu'à la fin du XIX^e siècle il n'était guère répandu de manger à l'extérieur. Le restaurant au sens actuel ne se développe qu'au tournant du XX^e siècle et il est encore réservé aux personnes de condition aisée. Par sa publication Beuret-Frantz vise aussi à élargir la clientèle des restaurants, ce qui ne manquera d'intervenir dès les années 1950. Progressivement, l'habitude de «manger dehors» gagne en effet des couches sociales plus modestes, et aller déguster une truite au bord du Doubs va faire partie des sorties d'après-guerre de tous les Jurassiens. Une fois encore cette fille d'horlogers déjà citée plus haut en témoigne: «Cela vous arrivait

⁸ Beuret-Frantz Joseph, *Autour de la crémaillère*, Delémont, Editions Pro Jura, 1945, p. 11.

⁹ Beuret-Frantz Joseph, *Autour...*, op. cit., p. 33

Auberge „Chez le Baron“
EPAUVILLERS
 Téléphone 5.54.41 Téléphone 5.54.41
 Nos spécialités :
Truites du Doubs
Fumé de campagne
Poulets Clos du Doubs
VINS de premier choix
Se recommandent: Catté frères et sœur.

Image 5. Publicité parue dans l'*Almanach catholique du Jura*, 1937

d'aller manger à l'extérieur? Peut-être pas quand on était tout petit. Je ne me souviens pas d'y avoir été toute petite. Mais un peu plus grande, quand on descendait jusqu'à Soubez, on mangeait quand même le poisson avant de remonter». Effet non négligeable de cette mise en valeur de la truite: elle va contribuer à introduire le poisson dans la cuisine régionale, où il n'avait qu'une place négligeable à la fin du XIX^e siècle.

On a donc ici une approche du Doubs où s'allient la volonté de développement économique via le tourisme et celle de construction d'une identité régionale, culturelle et politique. L'une et l'autre reposent sur l'idée de diversité régionale et la présence du Doubs confère dès lors une spécificité au Clos-du-Doubs.

Pour dépasser les premières rencontres...

Loin de moi l'idée de prétendre à une quelconque synthèse sur la base de ces brèves «rencontres», tout au plus mettent-elles en évidence quelques faits qui mériteraient d'être repris plus en détail. Parmi eux, le constat d'une présence apparemment forte du Doubs au début du XX^e siècle dans les représentations et

les pratiques de la société jurassienne. Mais aussi celui d'un changement en cours dans la manière de le considérer. On le retrouve en effet dans la culture populaire associé à une symbolique et des significations particulières, à la fois source de crainte et d'espoir. Il évoque alors des conceptions de l'eau qui rappellent celles qui traversent toute l'époque moderne.

Le Doubs semble en même temps s'inscrire dans des perspectives économiques et sociales nouvelles, comme source d'électricité, lieu de loisir et de tourisme. Il est alors apprivoisé, maîtrisé, utilisé, vendu, exploité, devenant objet d'intérêt économique et de progrès.

Il est enfin intégré dans la constitution d'une nouvelle culture régionale, gastronomique en l'occurrence, mais aussi photographique et très certainement - l'intervention de Daniel Sangsue le laisse en tout cas entendre - littéraire, picturale, voire musicale.

Tout porterait donc à croire que le début du XX^e siècle représente une période faste pour cette rivière qui semble conquérir alors le statut de référence dans la culture et l'économie jurassiennes. Un statut qu'il a conservé, du moins pour une part, jusqu'à nos jours.



Romain Crelier, « *La mise en abîme* », installation, abbatale de Bellelay, été 2013, photographie Jacques Bélat

Le Doubs dans la littérature des XX^e et XXI^e siècles

Le Doubs n'a longtemps été connu des voyageurs et des écrivains que par son site le plus spectaculaire, le fameux Saut-du-Doubs, objet de descriptions enthousiastes dès la fin du XVIII^e et durant tout le XIX^e siècle¹. Avec ses « abîmes », ses « grondements de tonnerre », la « cataracte » terrifiante satisfait le goût du pittoresque et du sublime de la sensibilité romantique et devient un morceau obligé des récits de voyage de l'époque (Depping, Nodier, Andersen, Fée...). Cependant, tout ce qui se situe en aval de la « cascade sublime » reste peu exploré. Cela est dû à la difficulté d'accès du Doubs, à sa navigabilité réduite et au faible peuplement de ses rives, mais aussi et surtout à ce que le regard des voyageurs n'est pas encore éduqué à apprécier la rivière. Si la montagne et le lac ont été *artialisés*² dès la fin du XVIII^e siècle, en grande partie grâce à Rousseau, il faut attendre la seconde moitié du XIX^e siècle pour que la rivière se transforme en paysage. Pour le Doubs, ce mouvement de *paysagisation* est presque insensible : certes, il est le sujet de tableaux de Gustave Courbet, il sert de décor au *Rouge et le Noir*, il est évoqué dans des récits de voyage (Xavier Marmier, Valérie de Gasparin...) et devient même le protagoniste d'un roman (Pierre César, *Au Moulin de la Mort*), mais ces représentations, qui restent ponctuelles, ne sont pas comparables à ce qu'on trouve au XX^e siècle. En fait, c'est à ce moment-là que le Doubs entre véritablement dans les arts³ et la littérature.

Paradoxalement, cette esthétisation est liée à l'essor industriel de la fin du XIX^e : l'implantation d'usines hydro-électriques le long de ses rives et le développement de routes y donnant accès contribuent en effet à désenclaver la vallée du Doubs et à l'ouvrir

aux habitants des régions avoisinantes, ainsi qu'aux touristes ; dès lors, la *promenade au bord du Doubs* se popularise. En outre, les transformations spectaculaires entraînées par son industrialisation (lacs artificiels, assèchement de la rivière en aval des barrages, submersion de certains hameaux, etc.) rendent les amateurs du Doubs conscients de la vulnérabilité de son écosystème et de la fragilité de son patrimoine architectural, ce qui les conduit à valoriser ses richesses naturelles et culturelles, dans un double geste de rappel du passé et de saisie d'un présent menacé.

C'est pourquoi l'on trouve tant de publications sur le Doubs aux XX^e et XXI^e siècles⁴. Les ouvrages qui lui sont totalement ou partiellement consacrés sont en effet très nombreux, que ce soit dans les domaines de l'histoire, de la géographie, de la géologie, de l'architecture, de l'histoire naturelle, ou dans celui qui va nous intéresser ici, la littérature. Lorsque je me suis mis à recueillir des textes littéraires sur le Doubs, je ne m'attendais pas à une telle profusion. Non seulement les ouvrages et les textes isolés abondent, mais ils offrent une grande diversité d'approches et de tons. En tant que collectionneur du type accumulateur, je me trouvais dès lors face à un problème : comment exhiber mes trouvailles, *toutes* mes trouvailles, sans tomber dans l'inventaire et en rendant compte de cette diversité ? J'avais d'abord pris le parti d'une présentation chronologique et générique, mes textes pouvant se répartir en quelques grandes catégories littéraires : célébrations, fictions, autobiographie, poésie. Mais cette présentation n'était pas satisfaisante dans la mesure où elle ne rendait pas justice aux thématiques et aux postures d'énonciation communes à plusieurs textes. Il existe en effet des imaginaires et des *ethoi* partagés, qui transcendent les genres et les époques : la vision d'un Doubs mortifère ou source de vie, donnant lieu à une identification ou à une distanciation, traité sur un mode grave ou léger, etc. J'ai finalement choisi de soumettre ma présentation à ces polarisations, tout en conservant en partie les perspectives générique et chronologique, et tout en

¹ Pour les représentations littéraires du Doubs à cette époque, voir mon article « Le Doubs dans la littérature du XIX^e siècle », in *Des mots rayonnants, des mots de lumière. Mélanges Philippe Terrier*.

² Selon l'expression qu'Alain Roger (*Court traité du paysage*) reprend à Charles Lalo et qui désigne l'esthétisation de la nature par le regard artiste (en d'autres termes : notre œil est éduqué à contempler les paysages à partir de représentations artistiques promues comme modèles). Le terme de *paysagisation* est aussi utilisé par Alain Roger.

³ En peinture, citons Charles L'Éplattenier, Robert Fernier, André Évard et Roger Huguenin ; dans le domaine de la photographie, Georges Bachmann se détache par la quantité et la qualité de ses clichés, abondamment utilisés comme illustrations des ouvrages sur le Doubs.

⁴ Pour la part de ce corpus qui va jusqu'en 1990, voir la « Bibliographie des principaux ouvrages et textes sur le Doubs » de Jean-Pierre Brossard, qui compte environ 160 titres (in J.-M. Nussbaum, *Le Doubs, des Brenets à Saint-Ursanne*, p. 106-111).

essayant d'être le plus exhaustif possible. Le rapport complexe de certains auteurs au paysage et au *génie du lieu* m'a parfois obligé à quelques méandres dont on pourrait dire, pour les justifier, qu'ils sont à l'image de leur objet.

Célébrations

Dans ma récolte de textes, j'ai pu circonscrire un premier ensemble constitué d'ouvrages monographiques qui sont des descriptions du Doubs, clairement annoncées dans leur titre : *Le Doubs, dès sa source à son embouchure, et bribes chronologiques* de Fritz-Albin Perret (1913), *Vallée du Doubs* d'André Beucler (1928), *Le Doubs* de Louis Loze (1930), *Le Doubs, des Brenets à Goumois* du Dr Eugène Robert (1932), *Les Rives suisses du Doubs* de Jules Grimaitre (1933), *Rencontre du Doubs* de Louis Loze (1956), *Images du Doubs* de Paul Jubin (1958), *Le Doubs* de Robert Fernier (1960), *Visages du Doubs* de Louis Loze et Jean-Marie Nussbaum (1961), *Le Doubs. Des Brenets à Saint-Ursanne* de Jean-Marie Nussbaum (1991) et *Le Doubs. De la source à la Saône* de Jean-Louis Clade (1994).

Ces monographies se veulent de *beaux livres* (leur texte, imprimé sur du papier de qualité, alterne avec des gravures d'artistes ou des photographies) et elles ont en commun la célébration des beautés du Doubs, parcouru d'amont en aval, en général de sa source près de Mouthe à son affluence dans la Saône, mais aussi par segments : *des Brenets à Goumois* (Robert), *de Soubey à Saint-Ursanne* (Jubin⁵), *des Brenets à Saint-Ursanne* (Nussbaum). Sans doute ces livres sont-ils les héritiers des *itinéraires* qui accompagnaient les voyageurs du XIX^e siècle, mais si certains contiennent des propositions d'excursions ou des cartes, ils ne sont pas assimilables pour autant à des guides, car ils ne donnent pas d'informations pratiques et visent à une certaine *déréalisation* (à cet égard, le titre du *guide* de Jean-Marie Nussbaum, *Le Doubs, rivière enchantée*, est significatif⁶). Suivant donc le fil de l'eau, ils évoquent les différents aspects que prend le Doubs – lac, chute, rapides, morte eau, etc. – et les *hauts*

lieux qui le bordent – villes, édifices religieux, ruines de châteaux, mais aussi falaises, roches (de Calvin, du Singe...), étranglements, etc. –, de même que *l'esprit* des lieux : atmosphère, mentalité des habitants, croyances, légendes. D'un texte à l'autre, on retrouve un certain nombre de *topoi* : la question de savoir si le Doubs est une rivière ou un fleuve, la forme en *M* couché de son parcours, les habitants prestigieux du Fort de Joux (Mirabeau, Toussaint Louverture, Kleist), les contrebandiers des Échelles de la Mort, Némorin des loutres, les fritillaires et le motif de *l'ubi sunt* : « Où êtes-vous, vieux tisserands de la trame des jours et du Doubs ? Braconniers, pêcheurs au fil dormant, gens du passage et de l'accueil [...] » ; « Charbonniers, meuniers, verriers, forgerons, scieurs, où donc êtes-vous ? »⁷.

Si la qualité de ces textes est inégale, on peut dire qu'ils ont en commun une approche *littéraire* du Doubs, non seulement parce que leur forme est soignée, mais parce qu'ils mettent en œuvre un certain nombre de dispositifs poétiques : par exemple, ils questionnent les noms de lieux, métaphorisent la rivière en la mettant en relation avec le temps (« remonter le fleuve, c'est remonter le temps »⁸) ou avec le flux du discours (Beucler à propos de sa source : « ces claires paroles qui commencent un récit sans coupures... »⁹). Surtout, dans une sorte de sacralisation panthéiste¹⁰, ils recourent tous au procédé de la personnification : anthropomorphisé, le Doubs « apprend son métier d'électricien » chez Eugène Robert¹¹, « se venge [...], rugit entre les blocs, [...], se tord, jase, jubile, crie, rêve, dort, pleure » chez Paul Jubin¹², et il va jusqu'à parler à la première personne tout au long de la *Cantate à une et quelques voix* de Jean-Marie Nussbaum¹³, véritable prosopopée du fleuve. Examinons de plus près quelques-unes de ces célébrations.

⁷ Resp. L. Loze, in *Visages du Doubs*, p. 122 et P. Jubin, *Images du Doubs*, « Clairbied ».

⁸ L. Loze, *Le Doubs*, p. 82.

⁹ A. Beucler, *Vallée du Doubs*, p. 18.

¹⁰ Cf. L. Loze : « On glisse à un panthéisme obscur, et l'on songe que le Doubs est le seul dieu de ces gens et de ce pays » (*Le Doubs*, p. 60).

¹¹ E. Robert, *Le Doubs...*, p. 89.

¹² P. Jubin, *Images du Doubs*, « Biaufond ».

¹³ In *Visages du Doubs* (et repris dans *Le Doubs. Des Brenets à Saint-Ursanne*).

⁵ Paul Jubin, « En suivant le Doubs de Soubey à Saint-Ursanne », *Actes de la Société jurassienne d'Émulation*.

⁶ J.-M. Nussbaum, *Guide du Jura neuchâtelois. Le Doubs, rivière enchantée*.

Le gros ouvrage (352 pages) de **Fritz-Albin Perret** est sans doute le moins littéraire; s'il se présente au départ comme un récit de voyage, avec un narrateur impliqué, il devient très vite une pure description géographique et historique (*bribes chronologiques* suivant le titre) des lieux que traverse le Doubs, une succession de notices savantes qui vont servir de source (c'est le cas de le dire) aux auteurs qui suivront. Parmi ceux-ci, on retiendra le Dr **Eugène Robert**, André Beucler et Louis Loze. Le premier, dont le livre est extrait d'un bulletin de la section La Chaux-de-Fonds du Club Alpin Suisse, est attentif aux sentiers et chemins qui longent ou surplombent le Doubs et décrit, souvent dans le détail, les verreries ou fermes qui ont disparu ou qui sont menacées de ruine. Son texte allie données techniques et évocations lyriques :

Fermé en amont par la cluse d'Entre-Roches et en aval par l'arche gigantesque de la Grande Beuge, - appuyé à gauche sur les flancs escarpés du Châtelard, et à droite sur les parois abruptes des Rochers de l'Escarpineau, le cirque de Moron étale orgueilleusement ses inestimables richesses forestières; le printemps y joue la gamme de tous les verts, - l'automne l'embrase de tous les rougeoiements; le soleil y dessine des sites édéniques, - l'ombre y creuse des cavernes infernales. [...] Des usines récentes, presque contemporaines, ne se signalent plus que par des ruines chaque année moins apparentes, et au travers desquelles on ne parvient même plus à deviner une scierie de bois, une forge, une fabrique d'outils pour l'horlogerie qui, toutes, sont mortes victimes de leur éloignement des centres industriels; le tuf déposé par deux petits torrents aux eaux sursaturées de calcaire, exploité pendant quelques années, a été supplanté par la pierre artificielle et le béton armé.¹⁴

À noter que le Dr Robert fait partie des auteurs qui émettent des réserves sur le Saut-du-Doubs, devenu une grosse attraction touristique. Après avoir cité André Beucler qui parle des « buvettes et des croix fédérales » de la rive suisse et du Saut comme une « vaste vignette », une « image d'atlas », il écrit : « le spectacle

est peut-être impressionnant, grandiose, hallucinant, cauchemardesque, - mais il ne saurait éveiller aucune sensation de beauté »¹⁵. En revanche, cette beauté peut pour lui se concilier avec le progrès technique, et il s'oppose à ceux qui « crie[nt] à la profanation chaque fois que l'industrie s'empare d'un joli site pour l'exploiter et le monnayer ».

Les ouvrages d'**André Beucler**, *Vallée du Doubs*, et de **Louis Loze**, *Le Doubs*, proches chronologiquement (1930 et 1932), sont intéressants à comparer. Louis Loze, champion de la célébration du Doubs¹⁷, a écrit un texte qui participe de cette anthropomorphisation dont il a été question plus haut : chez lui « les pentes s'adoucissent, l'étreinte des roches se desserre », « le Doubs s'attarde, calcule sa puissance, [...] se précipite d'un grand élan » ; il « reprend son calme, s'étale, gagne les prés », « épouse la montagne, se courbe avec elle, et pénètre en Suisse »¹⁸. Certaines de ses formules font penser à André Beucler : ainsi « Tout est distance, solitude, vie antérieure »¹⁹ rappelle « la solitude est si évidente et si claire que la vie semble tout à coup impossible, difficile, antérieure »²⁰. On ne parlera pas d'emphase, mais Loze a tendance à déployer une certaine solennité (« cette solitude sans recours, cette puissance qui rejette l'humain », « rien ne s'élèvera plus sur ces ruines »²¹) et à rester *rivé* à la rivière. André Beucler au contraire ne cesse d'élargir son évocation de la *vallée* du Doubs aux habitants et à leur sensibilité, ainsi qu'aux impressions et sentiments qu'il éprouve lui-même devant les paysages. Loin de toute gravité, il mêle les éléments prosaïques (la truite des dimanches, les cars P.-L.-M, la boutique du syndicat d'initiative de Montbéliard) à ses descriptions poétiques et prend volontiers un ton moqueur.

¹⁵ *Ibid.*, p. 65.

¹⁶ *Ibid.*, p. 82. C'était aussi la position de P. César, voir mon article cité, p. 105-107.

¹⁷ *Le Doubs*, 1930; *Rencontre du Doubs*, 1956; « Paysages, chemins et demeures » dans *Visages du Doubs*, 1961.

¹⁸ L. Loze, *Le Doubs*, resp. p. 23, 30, 43 et 50. On remarquera les rythmes ternaires, un peu mécaniques.

¹⁹ *Ibid.*, p. 33.

²⁰ A. Beucler, *Vallée du Doubs*, p. 8.

²¹ L. Loze, *Le Doubs*, p. 40 et 82.

¹⁴ Dr E. Robert, *Le Doubs, des Brenets à Goumois*, p. 73.

C'est que nos deux auteurs parlent de points de vue différents : alors que Loze ne s'est jamais séparé de sa terre natale²², Beucler est allé vivre ailleurs et se retrouve dans la position de celui qui *revient*, ce qui lui donne à la fois une distance critique et une complaisance nostalgique. Souvenons-nous de la posture du narrateur du *Rouge et le Noir* : « Combien de fois, songeant aux bals de Paris abandonnés la veille, et la poitrine appuyée contre ces grands blocs de pierre d'un beau gris tirant sur le bleu, mes regards ont plongé dans la vallée du Doubs ! »²³. C'est celle de Beucler²⁴, qui se montre « penché sur ce grand lecteur de signes qu'est un fleuve »²⁵ et qui commence son livre ainsi :

Chaque fois que je parviens, en remontant peu à peu de l'extérieur vers ma solitude, à me délier des serments prêtés aux villes, aux femmes et aux spectacles, j'obtiens un coin de province dont le moindre signe me sauve de la détresse.²⁶

Pour lui, retourner dans la vallée du Doubs, c'est retourner « dans ce passé d'où [s]es désirs sont partis vers le monde », car, ajoute-t-il, « la province est toujours un peu le passé »²⁷. Le romancier qu'est Beucler trouve cette province romanesque – Thibaudet ne disait-il pas qu'« en France le roman c'est la province »²⁸ ? –, et il va jusqu'à affirmer que « le régionalisme est une forme de l'orgueil »²⁹. Or cette valorisation procède d'un idéalisme qui à l'évidence n'est pas partagé par Loze. Prenant le contrepied de Beucler, Loze écrit en effet, après avoir déploré que le Doubs ne joue plus le rôle de lien qu'il a assuré durant des siècles : « Et l'on éprouvera surtout, ici, de façon

plus vive qu'ailleurs, la grande pitié du régionalisme, suisse ou français »³⁰. Loin de la vision optimiste de Beucler, Loze stigmatise les méfaits de la centralisation, « à Berne ou à Paris », qui condamne les provinces à l'oubli et à la mort.

Pour les autres monographies, signalons simplement quelques traits particuliers. Dans *Les Rives suisses du Doubs*, Jules Grimaître poétise son texte en terminant ses chapitres par quelques vers alexandrins ou octosyllabes de sa composition³¹ ; les bien nommées *Images du Doubs* de Paul Jubin sont constituées de cahiers (« Biaufond », « Région de la Mort », « Le Refrain », etc.) où les textes de l'auteur répondent aux bois gravés de Laurent Boillat ; la contribution de Louis Loze aux *Visages du Doubs*, dont le texte reprend des éléments de ses précédentes monographies, s'augmente d'une partie « Histoires et légendes », qui doit beaucoup à Beucler, et d'une partie « Anthologie du Doubs » qui cite de longs extraits de ce dernier, ainsi que de Robert Fernier, Jules Baillods³³, Paul Jubin et Jean-Paul Zimmermann. Quant à la contribution de Jean-Marie Nussbaum, dont on a déjà dit qu'elle faisait parler le Doubs à la première personne, il faut ajouter que c'est en alternance avec des récits (« Idylle », « La Saint-Sylvestre de Nestor », etc.) qui reprennent de façon lyrique - beaucoup de lyrisme chez Nussbaum ! - des légendes populaires du Doubs. Enfin la monographie de Robert Fernier, *Le Doubs*, se caractérise par de nombreuses anecdotes comiques (le village qui ne voulait pas se priver de l'affouage, le contrebandier mystificateur, etc.) et un portrait satirique des Saugets qui donnent à son ouvrage une légèreté contrastant avec la gravité des autres monographies, à l'exception de celle de Beucler.

²² Bien qu'il ait séjourné à Paris et à Rome. Voir *Hommage à Louis Loze. Cahiers de l'Institut neuchâtelois*, en particulier les articles de Léon Savary et de Jacques Cornu, qui évoque la relation de Loze au Doubs dans « Rencontre du pays natal ».

²³ Stendhal, *Le Rouge et le Noir*, p. 15.

²⁴ Qui par ailleurs cherche à identifier la topographie du *Rouge* dans la région de Verrières (A. Beucler, *Vallée du Doubs*, p. 35-36).

²⁵ *Ibid.*, p. 84.

²⁶ *Ibid.*, p. 1.

²⁷ *Ibid.*, p. 2.

²⁸ Albert Thibaudet, *Réflexions sur la littérature*, t. II, p. 147.

²⁹ A. Beucler, *Vallée du Doubs*, p. 4.

³⁰ L. Loze, *Le Doubs*, p. 83.

³¹ Et qui sont des vers de mirliton. Échantillon : « Sur le seuil de la Vauchotte, / L'eau vient, par une goulotte, / Remplir une auge d'antan. / Avec une jeune fille, / Bien souvent, l'onde babille ; / Puis, dans un léger ruban, / Du Doubs elle prend la route, / Pour porter sa faible goutte / Au glorieux Océan » (J. Grimaître, *Les Rives suisses du Doubs*, p. 36).

³² À noter que *Rencontre du Doubs* reprend également le texte de *Notre Doubs*, avec des variantes et quelques pages nouvelles. La fin polémique sur la « misère du régionalisme » disparaît.

³³ Qui évoque le Doubs dans *Rivières*.

Ces tonalités grave ou légère sont évidemment déterminées par le mode de relation que les auteurs entretiennent avec le paysage dubisien, rapport identificatoire ou distancié (plutôt identificatoire dans les célébrations), et par le type d'imaginaire qu'ils développent à partir de la rivière. Ainsi, comme l'a montré Gaston Bachelard dans *L'Eau et les rêves*, il y a tout un imaginaire de la mort lié aux eaux dormantes, profondes, à « l'eau lourde » telle qu'elle se rencontre par exemple chez Edgar Poe. L'eau, « élément mélancolisant », donne lieu à des « rêveries interminables du destin funeste, de la mort, du suicide »³⁴, des rêveries de voyage funéraire et de dissolution fatale dont les mythes de Caron et d'Ophélie sont l'emblème. Ces rêveries sont prégnantes dans le cas du Doubs, rivière dont le cours présente des étendues de « morte eau » (cf. Morteau justement), des surfaces étales dissimulant des gouffres, des remous en apparence inoffensifs mais recelant de traîtres tourbillons, etc. On ne s'étonnera donc pas que la mort constitue une thématique fondamentale dans la suite de notre corpus.

Au-delà de la rivière, c'est la configuration inquiétante de la vallée du Doubs qui suggère la mort : le caractère reculé, isolé des implantations humaines laisse imaginer des crimes, des règlements de compte restés secrets et impunis, d'autant plus que la frontière qui suit le cours du Doubs est propice à toutes de sortes de trafics. Le faible peuplement condamne en outre les êtres à une solitude sauvage, qui entraîne des vices destructeurs (l'alcool, le jeu), des passions fatales (voir le motif de la jeune aubergiste convoitée par tous), conduisant leurs victimes au suicide... La mort est partout présente, comme menace, comme hantise, ce dont témoignent les récits traditionnels peuplés de fantômes recueillis par Jules Surdez dans l'« Histoire du Moulin de la Mort » (1930)³⁵ et par Jean Gabus dans *Le Jura fantastique* (1937).³⁶

³⁴ Gaston Bachelard, *L'Eau et les rêves*, p. 123.

³⁵ Il est vrai qu'il se concentre sur les « parages de la Mort » et qu'« il n'y eut jamais, nulle part, autant de revenants de toutes formes que dans ces gorges au nom sinistre. » (Jules Surdez, « Histoire du Moulin de la Mort », *Actes de la Société jurassienne d'Emulation*, p. 50).

³⁶ Voir la partie « Le Doubs ». Jean Gabus reprend d'ailleurs des récits de Jules Surdez, auquel il rend hommage.

Cet imaginaire funèbre du Doubs se rencontre exemplairement chez deux auteurs neuchâtelois, Jean-Paul Zimmermann et Jean Haldimann.

≈ ≈ ≈

Au début de sa nouvelle « L'Auberge des Graviers » (1947), **Jean-Paul Zimmermann** parle de la vallée du Doubs comme d'une « terre tragique », un « royaume des ombres » où pullulent les « histoires maudites de séquestrées, de filles séduites et folles, de disparitions, d'infanticides »³⁷, un « empire des morts ou de la Mort »³⁸ à propos duquel il n'hésite pas à convoquer la mythologie du Tartare. Et en effet, la « tragédie »³⁹ qu'il raconte fait se succéder les morts : Zaïre, jeune tenancière de l'auberge des Graviers, est obligée de se remarier après la mort de son époux qui lui a donné deux fils auxquels elle est viscéralement attachée. Son nouvel époux, qui porte le nom (transparent) de Maumary, lui donne à son tour une fille, Octavie, à laquelle il est lui-même passionnément attaché alors qu'elle reste indifférente à Zaïre. Violent et colérique, Maumary maltraite ses deux beaux-fils, les expose à tous les dangers, jusqu'à ce que l'un des deux périsse lors d'une expédition nocturne de contrebande. Rendue folle par cette disparition, Zaïre erre autour de l'auberge pendant plusieurs jours, puis étrangle Octavie pour venger son fils : « Tu as perdu [...]. Tu as payé. Vie pour vie. Amour pour amour »⁴⁰. Au moment où Maumary approche d'elle, Zaïre se suicide en se jetant dans le Doubs. Une fois son beau-fils parti, Maumary livré à lui-même devient alcoolique, erre sur les rives du Doubs, « fuyant ou cherchant çà et là quel spectre, quel fantôme »⁴¹, jusqu'au jour où il disparaît. Comme on le voit, le récit de Zimmermann ne manque pas de ressemblances avec celui de Pierre César et le *pathos* mélodramatique de « L'Auberge des Graviers » n'a rien à envier à celui du *Moulin de la Mort* !

³⁷ Jean-Paul Zimmermann, « L'Auberge des Graviers », *La Ligne d'eau*, resp. p. 7, 8 et 9.

³⁸ *Ibid.*, p. 11.

³⁹ *Ibid.*, p. 34.

⁴⁰ *Ibid.*, p. 48.

⁴¹ [sic], *ibid.*, p. 49.

On retrouve cette atmosphère sinistre dans un poème en alexandrins de Zimmermann intitulé initialement « Les Poisons du Doubs » (1932)⁴², où la rivière, peuplée de noyés, est prétexte à une méditation sur la mort et ses tentations :

Une barque, où gémissent mes plus chers remords,
S'éloigne.

On peut mourir ici. Rien ne me tente
Que ta beauté cruelle, ô fantôme rameur...⁴³

et surtout dans le chapitre de son récit autobiographique *Le Pays natal* consacré au Doubs où Zimmermann évoque sa passion d'adolescent pour la botanique, passion qui le conduit à de longues herborisations dans les campagnes neuchâteloises. Sur les bords du Doubs, il découvre les scilles, les fritillaires, les arums, etc., chemine devant les meules des charbonniers et écoute les chœurs des crapauds. Les fritillaires sont associées aux Méléagrides, les meules des charbonniers à Calydon, les chœurs de crapauds accompagnent un culte rendu à Hermès Psychopompe, le ravin qui s'ouvre au-delà des Joux-Derrière devient la « lèvre de l'Érèbe » et la promenade du Doubs une « descente de l'Averne »⁴⁴. Outre cette débauche de mythologie, sur laquelle on reviendra, Zimmermann nous donne toujours la même image tragique du Doubs, celle d'un « site étrange et pathétique »⁴⁵, hanté par « des histoires maudites de séquestrées, de filles séduites et folles, de disparitions, d'infanticides »⁴⁶.

≈ ≈ ≈

Le tragique et la mort sont plus feutrés dans les nouvelles de **Jean Haldimann** rassemblées dans *Notre Doubs* (1942). « Jeunesse » met elle aussi en scène une jeune aubergiste, la tenancière de l'Auberge du Châtelot, laquelle, amoureuse d'un jeune bûcheron

italien, doit se résigner à épouser « le » Luc des Plaines. « La dernière batelière » raconte le triste destin de la grande Mathilde, qui transporte les voyageurs sur le lac des Brenets dans sa barque à rames et voit sa clientèle se réduire à mesure que les canots à moteur se développent. Tandis que, délaissée comme elle, la grande barque qui avançait en tête du cortège de la Fête du Doubs subit une lente « agonie » (« Le soleil et la pluie lui arrachèrent planche après planche jusqu'au jour où son squelette disparut avec les grandes eaux du printemps »⁴⁷), la dernière batelière vit l'agonie de son esprit : privée de clients, de sa barque, du Doubs, la grande Mathilde est retrouvée folle, recluse dans son logement. Quant à la nouvelle « Au temps de Zéphyrine », c'est encore une histoire d'aubergiste et de disparition : Zéphyrine, propriétaire de l'Hôtel de France, ruinée par son mari « mort encore jeune, brûlé par l'alcool »⁴⁸ doit réduire son hôtel à une auberge. Mais le lieu est convivial et l'entregent de Zéphyrine tel qu'elle compromet Némorin le braconnier en le présentant à un gendarme joueur de cartes. La fin de la nouvelle nous apprend que « l'Hôtel de France n'est plus. L'auberge a été transformée. Fonds dallés, boiseries vernies, linoleum sur les tables, il paraît qu'il fallait faire moderne, m'a dit le nouveau tenancier »⁴⁹. Avec ses histoires de batelière et d'hôtel disparus, tout se passe comme si Jean Haldimann narrativisait l'*ubi sunt* que nous avons rencontré dans les célébrations du Doubs.

La veine des fictions tragiques de César, Surdez, Haldimann et Zimmermann se retrouve plus tard chez Suzanne Santschi-Roth, dont *Une graine de malheur, petite chronique des habitants du Doubs* (1974) raconte le sinistre destin de charbonniers adonnés à l'alcool ou au jeu, de meuniers hantés par les esprits et dépérissant dans leur moulin ainsi que d'une famille immigrée, les Kampf, victime de la cruauté des indigènes et des terres ingrates des plateaux du Doubs.

⁴² Publié dans la revue *Les Belles-Lettres*, 1932 ; repris en recueil sous le titre « Le Doubs ».

⁴³ J.-P. Zimmermann, *Poisons, Œuvres poétiques*, p. 116-117.

⁴⁴ J.-P. Zimmermann, *Le Pays natal*, p. 107.

⁴⁵ *Ibid.*, p. 105.

⁴⁶ *Ibid.*, p. 111.

⁴⁷ Jean Haldimann, *Notre Doubs*, p. 46.

⁴⁸ *Ibid.*, p. 58.

⁴⁹ *Ibid.*, p. 64.

La mort en sourdine

À côté de ces textes qui offrent une vision monolithiquement noire du Doubs, il en est qui développent un imaginaire plus nuancé et dans lesquels les auteurs manifestent une certaine distanciation. C'est le cas de **Marcel Aymé** et de son roman *Le Moulin de la sourdine* (1936). D'une manière générale, le paysage franc-comtois joue un rôle important dans l'œuvre d'Aymé, mais il subit tout un travail de brouillage à travers lequel les repères réels sont remplacés par une géographie fictive. Il s'agit évidemment, pour le romancier, d'échapper à un réalisme trop fidèle, qui risquerait aussi de le faire passer pour un écrivain régionaliste. Ainsi le fleuve qui apparaît dans *Le Moulin de la sourdine* n'est pas identifié explicitement au Doubs, bien qu'il en ait toutes les caractéristiques, de même que la ville qui le surplombe et qui n'est pas nommée ressemble fortement à Dole.

Comme *Le Moulin de la Mort*, *Le Moulin de la Sourdine* raconte une histoire d'assassinat et l'enquête qui conduit à confondre le meurtrier. Mais, contrairement au *Moulin de la Mort*, le *Moulin de la Sourdine* n'existe pas. Ou plutôt ce moulin n'existe que par le bruit qu'il fait et que tout le monde entend sans en déceler l'origine. La *Sourdine* est en effet une source qui comprend une partie souterraine, mystérieuse, d'où provient le bruit du Moulin. Les écoliers du roman n'ont de cesse d'explorer son cours à la recherche d'une grotte ou de catacombes, mais sans succès. En revanche, ce sont eux qui apportent les éléments permettant d'arrêter le criminel.

Si le Doubs était directement lié à la mort dans le roman de Pierre César, ce lien est plus subtil dans le roman de Marcel Aymé, où la mort est évoquée en sourdine, justement. Le Doubs, canalisé, n'est plus dangereux ; le meurtre a lieu dans l'espace policé de la ville, et le caractère mortifère du fleuve n'apparaît qu'au travers du souvenir :

Après un quart d'heure de marche, il arriva aux buissons qui bordaient la morte aux Deux-Boucs. Il y avait dans la prairie plusieurs de ces trous d'eau profonde et tranquille, qu'on appelait des mortes et qui jalonnaient l'ancien lit du fleuve. [...] L'eau

d'un gris bleuté qui fonçait jusqu'au noir dans les profondeurs, était immobile.⁵⁰

≈ ≈ ≈

La mort se présente également de manière feutrée dans la nouvelle « Les échelons de la mort » du recueil *Feux et lieux* (1979) de **Georges Piroué**, qui raconte une promenade hivernale au bord du Doubs. Cheminant avec un ami, le narrateur essaie de se remémorer une autre promenade faite dans son enfance avec son père dans les mêmes lieux. À vrai dire, il ne cherche pas un souvenir, mais une véritable apparition de son père :

Se remémorer serait trop facile. J'attends autre chose. J'espère. Mes yeux reconnaissent ce surplomb où mon père m'avait attendu. Je me plaignais d'avoir faim et soif. Je pourrais dessiner sa silhouette dans l'espace. Je m'en abstiens. Elle devrait me sauter à l'âme. Mais le surplomb reste inhabité.⁵¹

Le promeneur ne parvient pas à être visionnaire, il échoue dans l'évocation (au sens nécromancien du terme) de son père juché au sommet des échelles de la Mort : « J'ai beau scruter le vestige, aller d'indice en indice, m'apprêter à surprendre, me disposer à accueillir : l'apparition ne se produit pas⁵² ». D'où il conclut à « l'inutilité de l'effort remémoratif » et à la « vanité du souvenir ». Mais la tristesse qui en découle lui semble en même temps constituer un lien plus fort, une preuve d'attachement supérieure : « Je ne triche pas, je ne mens pas. Ni à son ombre ni à moi-même je ne donne de fausses espérances comme on subit d'avoir à le faire au chevet du malade »⁵³.

Aux « échelons de la mort », Georges Piroué découvre donc une séparation qui est simultanément une forme de partage : déjà son père lui avait raconté qu'il avait lui-même cheminé au bord du Doubs tout un après-midi en parallèle avec son père, pour n'avoir pas pris le même sentier que lui. La séparation devient ainsi

⁵⁰ Marcel Aymé, *Le Moulin de la Sourdine*, *Œuvres romanesques complètes*, p. 450.

⁵¹ Georges Piroué, *Feux et lieux*, p. 13.

⁵² *Ibid.*

⁵³ *Ibid.*, p. 14.

partage, le mot partage étant à prendre au sens de ce qui à la fois divise et rassemble.

≈ ≈ ≈

Bien qu'il ne s'agisse pas de deuil, c'est aussi une expérience de séparation que **Pierre Chappuis** évoque dans l'une des proses poétiques de *Muettes émergences* (2011), « Parler au fleuve ». Une expérience de parole à la fois favorisée et entravée par le Doubs. D'une rive à l'autre, le poète cherche à communiquer avec des promeneuses (« *elles ?* ») qui semblent ne pas l'entendre. Si la distance et l'obscurité naissante séparent, l'eau porte la voix, et le Doubs lui-même parle au poète qui voulait lui parler. Ou plutôt le poète est *parlé par le Doubs* qui lui impose « la plénitude d'une réalité » dont il ne sait plus rétrospectivement s'il l'a vécue ou rêvée. Puis le fleuve se substitue à « elles » : les jacasseries se taisent, ainsi que les rires en cascade, pour que l'eau « taciturne » « noue avec nous d'autres liens »⁵⁴.

Ainsi la rivière (que Chappuis appelle *le fleuve*) lie et sépare à la fois, ce dont témoigne emblématiquement le pont de la Rasse : le poète le voit dans la réalité, mais ne le voit plus en rêve. Le Doubs est devenu « le lieu d'[une] rencontre manquée éveillant désir et regret »⁵⁵.

Le Doubs voilé

Je place ici la figure de **Monique Saint-Héliier**, dont le traitement du Doubs relève à la fois de l'imaginaire de la mort (il est, comme on le verra, lié à la mort de la mère) et d'une distanciation ambiguë. Bien qu'elle ait passé son enfance et sa jeunesse à La Chaux-de-Fonds et vécu en Suisse jusqu'à l'âge de trente-et-un ans, Monique Saint-Héliier a toujours revendiqué le statut d'« écrivain français ». Au moment de la Libération, on la voit écrire dans son journal : « Tout est rentré dans l'ordre. J'ai retrouvé ma place, mon rang, ma valeur. Je suis un écrivain français »⁵⁶. Quand elle

évoque son enfance, et en particulier sa relation au Doubs, elle précise :

Mais moi, je n'ai qu'une patrie, c'est la France. De la Suisse natale, je la connais si peu, si mal – j'ai des *souvenirs*. Ces souvenirs sont déjà « français ». Comment différencier *les Côtes du Doubs*, mon vrai domaine, du Doubs français dont rien ne sépare le regard, si ce n'est la mince coupe d'une rivière dont l'une des rives est française, l'autre suisse.⁵⁷ Ma mère vient des Cévennes. Depuis plus de cent ans, ma famille habite, possède, peuple les côtes du Doubs.⁵⁸

Publiant chez Grasset, reconnue par la fine fleur des écrivains et des critiques parisiens, Monique Saint-Héliier ne veut pas passer pour une écrivaine suisse romande – c'est-à-dire provinciale –, quitte à s'inventer une ascendance française⁵⁹ et à s'appropriier les Côtes du Doubs. Pourtant, la même Monique Saint-Héliier écrit à Lucien Schwob : « Je suis une enfant de chez vous. Et cela j'espère qu'on le sent dans mes livres, sinon c'est raté »⁶⁰. Et, de fait, ses romans sont fortement imprégnés de souvenirs d'enfance et de jeunesse. Le lecteur est frappé en effet par les notations qui y renvoient au paysage des montagnes neuchâteloises : évocation d'une campagne et de fermes qui rappellent le Haut-Jura, d'une ville qui a les traits de La Chaux-de-Fonds. Mais si la romancière parsème ses romans de noms (Mademoiselle Huguenin, Dr Verrière, Nardin frères) et de toponymes (*Les six pompes*⁶¹, « le Bois du petit-château »⁶²...) aisément reconnaissables par les lecteurs jurassiens, elle prend bien garde aussi de ne pas citer des noms de lieux très connus et par conséquent identifiables par son lectorat français, lequel risquerait de la taxer

⁵⁷ *Ibid.*, 13 mars 1942. Souligné par Monique Saint-Héliier.

⁵⁸ *Ibid.*, 10 avril 1942.

⁵⁹ Dans « Pour une lecture réaliste de Monique Saint-Héliier », Claire Jaquier a étudié les raisons de ce « roman familial » et montré tout ce que les romans de Saint-Héliier devaient aux réalités socio-économiques neuchâteloises de l'époque.

⁶⁰ Cité par Anne-Lise Grobéty dans « Monique Saint-Héliier, du lieu à l'œuvre », p. 76.

⁶¹ M. Saint-Héliier, *Le Cavalier de paille*, p. 330.

⁶² M. Saint-Héliier, *La Cage aux rêves*, p. 163.

⁵⁴ Pierre Chappuis, *Muettes émergences*, p. 243.

⁵⁵ *Ibid.*

⁵⁶ Monique Saint-Héliier, Journal inédit, 25 août 1944. Je remercie Daniel Maggetti et Stéphane Pétermann de m'avoir aimablement communiqué le manuscrit de ce journal dont ils ont établi le texte et qui sera publié en 2015.

de régionalisme. Ainsi le nom de La Chaux-de-Fonds n'apparaît nulle part dans ses romans.⁶³

C'est sans doute une des raisons pour lesquelles, malgré les revendications de propriété que nous venons de voir, les Côtes du Doubs n'apparaissent que ponctuellement dans son cycle romanesque. Jamais nommées elles non plus, elles ne sont mentionnées qu'indirectement, à travers des toponymes qu'un lecteur averti ne manque pas de leur associer. Dans *Bois-mort*, on les rencontre au détour d'une conversation entre Carolle Alérac et Mademoiselle Huguenin :

- Est-ce que toutes les terres n'étaient pas Alérac, toutes depuis des siècles, ... demanda-t-elle d'une voix sourde ?
- Toutes jusqu'aux *Roches de la Mort*, c'est vrai, Carolle, mais pas les fermes... Oh ! si tu consultais les registres, tu verrais que les fermes étaient les nôtres aussi, mais tout ça est si vieux ! - et dépend de contrats si anciens...⁶⁴

Dans *Le Cavalier de paille*, on retrouve ces toponymes à la faveur d'une soudaine énumération qui accompagne le mal-être de Lopez immergé dans une campagne nocturne :

L'obscurité était si vaste, si formidable. Par ondes brusques, le pays descendait ; même le nom des terres devenait pesant : les *Roches pleureuses* – le *Moulin de la Mort* – et au bord de l'eau : la *Goule*.⁶⁵

Il me semble que les lettres de Monique Saint-Hélière à Jean Paulhan éclairent d'autres raisons possibles de cette semi-occultation des Côtes du Doubs. Cette belle correspondance réserve en effet deux surprises de taille. Invitée par Paulhan à raconter des « souvenirs déterminants », Monique Saint-Hélière lui fait le récit d'un épisode traumatisant de son adolescence qui est lié aux Côtes du Doubs. Un dimanche après-midi, alors qu'elle avait seize ans et

⁶³ Comme l'avait déjà relevé A.-L. Grobéty dans son article cité.

⁶⁴ M. Saint-Hélière, *Bois-Mort*, p. 60-61. Les italiques sont de l'auteure. Ne peut-on pas voir dans cet échange un écho du « domaine » familial fantasmé dans le journal ?

⁶⁵ M. Saint-Hélière, *Le Cavalier de paille*, p. 278. Italiques de l'auteure également.

qu'elle y descendait à ski « en prenant les raccourcis des contrebandiers »⁶⁶, elle accrocha « un ballot de tabac caché au bord de la route romaine dans une "menée" de neige »⁶⁷ et chuta. Couchée sur le dos, elle vit tout à coup un homme se pencher sur elle, « l'œil de l'homme (un Italien) sombre comme une grosse prune violette tout près de [s]a joue »⁶⁸, se presser sur sa poitrine et finalement la mordre « juste au-dessus de [s]on bas – nous les portions très long à cette époque »⁶⁹. L'épistolière explique à Paulhan qu'elle s'est alors « sauvée » du dégoût de cette morsure par un bain et l'écriture d'« *un poème*, le premier poème de [s]on temps de collègue... »⁷⁰. Et de commenter : « Ah ! voilà un souvenir déterminant ! C'est peut-être la raison pour laquelle je ne puis pas écrire des vers »⁷¹ - et parler des Côtes du Doubs, est-on tenté d'ajouter.

La seconde surprise a trait à la mort de la mère. Comme cette mort a suivi de peu sa naissance, Monique Saint-Hélière s'en est toujours sentie coupable, d'autant plus que son père associait les deux événements et parlait de « mauvaise étoile » à propos de sa dernière fille. Dans une autre lettre à Jean Paulhan, la romancière revient sur le sort funeste qu'elle a pu constituer pour sa famille, et ce sort renvoie à nouveau aux Côtes du Doubs :

J'ai été dès avant de naître une épouvantable catastrophe. « L'étoile noire », l'enfant annoncé à papa bien avant qu'il ne connût ma mère – par une Bohémienne. Ceci se passait dans les côtes du Doubs.⁷²

On comprend mieux, dès lors, le rapport ambivalent de Monique Saint-Hélière aux Côtes du Doubs, lieu associé à la fois à l'ancrage familial et à la catastrophe.

⁶⁶ Jean Paulhan - M. Saint-Hélière, *Correspondance 1941-1955*, lettre 130 [mai 1945], p. 296.

⁶⁷ *Ibid.*, p. 287.

⁶⁸ *Ibid.*, p. 288.

⁶⁹ *Ibid.*, p. 286.

⁷⁰ *Ibid.*, p. 287.

⁷¹ *Ibid.*, p. 288.

⁷² *Ibid.*, lettre 131 [mai 1945], p. 296.

De la mort à la vie

De tous les écrivains examinés ici, **Jean-Pierre Monnier** est sans doute celui qui a le plus réfléchi à la question du lieu et qui s'est *ancré* le plus profondément dans notre thème. De plus, ses représentations du Doubs nous font passer à une perception positive, sinon euphorique de la rivière, source de vitalité et de renaissance possible. Il mérite donc de figurer au centre de cette étude, comme un écrivain charnière.

Dans *Pour mémoire*, il remarquait : « je n'ai jamais cru à la couleur locale, ni même au génie du lieu »⁷³. Pourtant, vingt ans auparavant, il avait participé à un *Cahier de l'Alliance culturelle romande*, consacré précisément au *Génie du Lieu*, où il avait essayé de définir ce concept :

Quant au génie du lieu, j'ai souvent cherché à bien comprendre le sens qu'il convenait d'attribuer à ces mots. J'en arrive aujourd'hui à penser qu'on pourrait aussi utilement parler (et plus simplement) de respiration – un souffle qui émanerait subtilement de la terre et des airs, qui conserverait, qui protégerait même et qui, bien que local, donnerait cependant lieu et place, expression et pouvoir universels à ce qu'il montre apparemment de moins pluriel, ou de plus singulier.⁷⁴

Il voyait alors le génie du lieu de son pays dans le « Jura jurassique », c'est-à-dire la Montagne jurassienne sans frontières, les foyers solitaires qui la peuplent, l'attente, la vie rêvée.

Monnier s'était aussi posé la question du « comment dire » une ville ou un pays, « sans les orner, les arranger, sans les avantager »⁷⁵ – sans « couleur locale » donc, ce qui lui avait donné l'occasion de regretter que Jean-Paul Zimmermann fût peu sensible au lieu, ou plutôt enfouît le lieu sous les lieux communs de sa culture classique :

... comme entravé par sa culture livresque, il n'a pas vu où était son lieu (malgré *Le Pays natal*), et, retranché dans un champ romanesque hérité plus de l'École que des siens, il l'a plus ensemencé de concepts que d'images libres.⁷⁶

Cette réflexion au long cours sur le lieu s'était accompagnée de plusieurs évocations publiées dans des monographies des Éditions du Griffon ou des revues : « Les Vallées du sud », « L'Erguel », « Le Laufonnais », « Le Doubs-La Goule », « Les Franches-Montagnes », « Tramelan ».⁷⁷

Le texte sur le Doubs et La Goule peut être rattaché aux célébrations étudiées plus haut : Monnier y personnifie la rivière (en la féminisant), s'interroge sur son nom⁷⁸, évoque son histoire et sa préhistoire, tout cela en quelques lignes qui débouchent sur ce qu'on peut percevoir comme le génie du lieu :

Les eaux, la forêt, la pierre noire des baumes ou celle, monstrueuse, des falaises à têtes de singes rendent ici plus vraisemblable cette étrange vie des figures essentielles qui peuplent notre inconscient. Toutes nos adorations, toutes nos haines y retrouvent les formes où elles furent coulées, toutes nos vieilles peurs et toutes nos espérances.⁷⁹

Mais qu'en est-il des lieux, et particulièrement du Doubs, dans ses romans ?

Loin de toute « couleur locale », Monnier ne se livre pas à des descriptions détaillées des lieux dans lesquels s'ancrent ses intrigues. Quelques toponymes et éléments de description sont chargés de dresser un décor, une toile de fond ; s'y ajoutent quelques notations liées au temps – dans les deux sens du terme (« C'était un soir. Il pleuvait ») –, et l'ensemble constitue une atmosphère qui entre en résonance avec la psychologie des personnages. À l'exception des *Algues du fond* (1960), qui se passe dans une ville imaginaire

⁷³ Jean-Pierre Monnier, *Pour mémoire*, p. 112.

⁷⁴ J.-P. Monnier, « Écart », *Œuvres*, t. II, p. 452.

⁷⁵ *Ibid.*, p. 243.

⁷⁶ J.-P. Monnier, *Écrire en Suisse romande entre le ciel et la nuit*, *Œuvres*, t. III, p. 243.

⁷⁷ Ces textes sont recueillis dans le tome II de ses *Œuvres*, p. 435-491.

⁷⁸ Le Doubs « nous offre une syllabe trompeuse qui est attirante comme le cri des sirènes, un miroir qui cache aux yeux ses redoutables profondeurs, une image vivante de la fée à deux faces, tour à tout magicienne et sorcière ». J.-P. Monnier, « Le Doubs-La Goule », *Œuvres*, t. II, p. 445-446.

⁷⁹ *Ibid.*, p. 447.

appelée Bresbourg, tous les romans de Monnier ont un cadre réaliste, celui des montagnes jurassiennes ou neuchâteloises, repérables par certains toponymes : La Reussille dans *L'Amour difficile* (1953) ; Le Cernil, La Bottière, La Chaux-de-Fonds dans *La Clarté de la Nuit* (1956) ; le plateau des Cerneux dans *La Terre première* (1965) ; La Sombaille, La Joux-Derrière, « les grands pâturages de la montagne » dans *L'Arbre un jour* (1971) ; Le Grand Pin, L'Envers dans *L'Allègement* (1975) et La Chaux-de-Fonds, le Doubs dans *Ces vols qui n'ont pas fui* (1986).

Comme on le voit, c'est dans le dernier roman publié par Monnier que le Doubs apparaît. Il faut préciser cependant qu'il intervient ponctuellement dans deux autres romans et que ces occurrences ne sont pas anodines. Dans *L'Arbre un jour*, le groupe des chômeurs-bûcherons dont le narrateur fait partie travaille dans la combe de Biaufond et est donc en relation avec le Doubs. Cette combe se présente comme un lieu sauvage et effrayant, non seulement par ses pentes abruptes (Bassin s'y blesse gravement), mais aussi par les pièges mortels que recèle le Doubs :

Ce qui lui fait peur, à Maria, c'est la combe de Biaufond, la rivière. C'est le Doubs. Elle n'a jamais vu, si près des lieux où vivent les gens, des trous pareils, autant de rochers, et, dans les eaux qui reposent, autant d'apparitions. Évidemment, elle joue de sa peur, m'a dit Frank. Une femme joue. Seulement, Jeangros, et, la semaine d'après, Félicien, tout le monde sait qu'ils sont morts.⁸⁰

On retrouve ici l'imaginaire de l'eau morte et mortifère, ainsi que la hantise des fantômes. Dans *L'Allègement*, le Doubs n'est mentionné que deux fois, mais il joue un rôle symbolique non négligeable en emblématisant la séparation de Rose-Hélène et de Valentin :

Elle se souvenait du dernier jour, ce samedi de juillet, toute la route qui descend vers le Doubs, jusqu'au pont de La Rasse, et là, brusquement, son adieu. [...] Ensuite, il a passé le pont, la frontière.

Un très long moment les a séparés. L'écart était grand.⁸¹

Forclose de ses amants, l'héroïne doit franchir à son tour la rivière pour pouvoir vivre la passion impossible qui est la destinée des femmes de sa famille.

Penchons-nous sur *Ces vols qui n'ont pas fui*. Du point de vue du lieu et du Doubs, ce roman se distingue nettement des autres : non seulement il est le seul à donner une place importante à la rivière, mais il est le seul à contenir des descriptions élaborées. Et c'est aussi celui qui tisse les liens les plus forts entre le lieu et le personnage.

Monnier y raconte les déambulations et les réflexions d'un pasteur en fin de carrière qui prend un mois de vacances pour faire le point sur sa vie passée et présente : « Je cours après quelque chose que j'appellerais pour simplifier : la bonne distance »⁸². Ce personnage (qui rappelle le pasteur en proie au doute de *La Clarté de la Nuit*) fréquente différents lieux des montagnes neuchâteloises, par exemple le home où sa mère s'est retirée, mais il développe une relation privilégiée avec les bords du Doubs.

Il fait à l'auberge de Biaufond un premier séjour qui l'amène à se promener vers le pont de La Rasse :

Il est sorti jusqu'à la rivière, et dès la longue passerelle en arceaux dont l'autre extrémité se perdait dans la nuit, vers la France, il s'est arrêté sous la lampe qui éclairait la berge. L'air était chargé de fraîcheurs, et les eaux, comme si elles étaient prises dans un mouvement de grande aisance, filaient à ses pieds sans à-coups, plus rapides et plus lisses qu'en amont. Il s'est promené sans hâte, il était un peu fatigué. Il est allé pendant un moment, jusqu'à des épiniers qui bouchaient le sentier. Les eaux, à cet endroit, étaient plus tranquilles. C'est à peine si on les entendait. Il y avait dans tout cela comme un accompagnement à l'embellie nocturne dont il

⁸⁰ J.-P. Monnier, *L'Arbre un jour*, p. 53.

⁸¹ J.-P. Monnier, *L'Allègement*, p. 100-101.

⁸² J.-P. Monnier, *Ces vols qui n'ont pas fui*, p. 130.

éprouvait la présence et qu'il devait à un peu de lune, mais de même à une légère ivresse et à tant d'impressions, tout au long de sa journée.⁸³

Au pont dirimant de *L'Allègement*, aux eaux inquiétantes de *L'Arbre un jour* se substituent une passerelle, des eaux qui *accompagnent* la rêverie et apportent le calme. Plus tard le héros, se penchant de la fenêtre de sa chambre sur la rivière, « [voit] très nettement la rumeur des eaux se transformer en figures. C'était comme s'il allait enfin savoir quelque chose d'autre, venant de ces eaux ». ⁸⁴ Le Doubs s'avère propice à la réflexion, ses eaux profondes ne sont plus une menace, mais une promesse de révélations. Quelques pages plus loin, la rumeur « subtile et sage » ⁸⁵ de la rivière permet au pasteur de se souvenir d'un passé heureux rythmé par le bruit d'autres cours d'eau.

Le Doubs a également des puissances revigorantes. Perché sur les hauteurs, le héros de Monnier se retrouve dans la position d'un Julien Sorel :

Vers le Doubs, quand se découvraient des lointains bleus, il était brusquement ramené à des moments d'enthousiasme. Toute chose allait en se déployant, et sous le mouvement de ses yeux, très étrangement, c'était parfois le mouvement de sa vie qu'il croyait percevoir.⁸⁶

Le Doubs est encore le *locus amoenus* où l'amour peut se donner libre cours : le héros finit par y emmener Marceline pour passer « un moment d'extrême agrément » ⁸⁷.

On constate donc que Jean-Pierre Monnier noue des liens étroits entre le lieu et son héros : le Doubs reflète la psychologie du personnage, lui révèle ses sentiments, accompagne sa pensée, etc. C'est un procédé romanesque classique (la poétique parle de

relations métonymiques entre le personnage et son milieu⁸⁸), mais, dans le cas de Monnier, il n'y a pas de doute que ces liens correspondent à quelque chose de plus profond. Indépendamment de son attachement aux lieux, à certains paysages, Monnier conçoit en effet le récit comme la mise en œuvre d'une durée continue sur le modèle d'un cours d'eau. C'est ce qu'il explique à Paul Castella qui avait relevé la lenteur du temps romanesque dans *Ces vols qui n'ont pas fui* :

C'est certainement en rapport avec une idée du flux de la vie. Par endroits, dans ce roman, le temps s'écoule à la manière d'une rivière. Il y a des pages où il est question de l'Areuse, du Val-de-Travers, du Doubs. Ils évoquent un mouvement dans une continuité, une durée.⁸⁹

Que Monnier ait conclu son œuvre romanesque par un texte donnant une si grande place au Doubs en dit long sur les pouvoirs imaginaire et symbolique qu'il prêtait à cette rivière et aux cours d'eau en général. Dans *Pour mémoire*, après avoir vanté les mérites de *Baur et Binschädler* de Gerhard Meier, qui faisait déambuler et converser ses personnages au bord de l'Aar, il allait même jusqu'à déclarer :

Voilà un livre que j'aurais voulu savoir écrire, et, l'aurais-je fait, c'est parce que l'idée d'un sujet tout semblable m'est venue à maintes reprises. Je me serais attaché à deux vieux amis que les circonstances ont rapprochés et à de fréquentes promenades le long d'une rivière (l'Allaine de mon adolescence) ou d'un sentier qui, de nos petites montagnes jurassiennes, domine le fond d'une cluse.⁹⁰

On peut dire qu'avec *Ces vols qui n'ont pas fui*, il a en grande partie accompli ce désir !

≈ ≈ ≈

La vision du Doubs offerte par **Jean-Paul Pellaton** semble plus ambivalente. Une préface écrite pour *Le*

⁸³ *Ibid.*, p. 33-34.

⁸⁴ *Ibid.*, p. 35.

⁸⁵ *Ibid.*, p. 42.

⁸⁶ *Ibid.*, p. 65-66. Cf., dans « Le Doubs-La Goule » : « Son ciel miroite au bout de ses souliers, reflété » (*Oeuvres* II, p. 447) et, dans *L'Arbre un jour* : « ... quand [...] on a les côtes françaises au bout de ses souliers comme une toile peinte... » (p. 181).

⁸⁷ *Ibid.*, p. 154.

⁸⁸ La conception psychologique de cette osmose peut être résumée par le fameux axiome d'Amiel selon lequel *un paysage quelconque est un état de l'âme*. Elle relève bien entendu aussi de l'artialisation dont j'ai parlé plus haut.

⁸⁹ J.-P. Monnier, *La Mesure d'une vie*, *Œuvres*, t. III, p. 590.

⁹⁰ J.-P. Monnier, *Pour mémoire*, p. 187.

Doubs, de la source à la Saône le montre déjà. Intitulé « Une rivière », ce bref texte présente le Doubs de façon très contrastée. Pellaton commence par évoquer l'« odeur inoubliable et tenace, odeur d'eau vivante, de vase, de bois moisi »⁹¹ d'un Doubs au bord duquel il dit avoir passé deux ou trois étés de son enfance. La rivière apparaît d'abord comme riche de virtualités : elle offre des cachettes « vertigineuses » aux jeux des enfants, des profondeurs qu'ils imaginent « infinies », « un riche butin de poissons » et, lors d'un rude hiver, la surprise d'une glace épaisse d'un bon pouce qui recèle « des bestioles inconnues [...] restées prisonnières ». Les eaux du Doubs sont ensuite décrites comme dangereuses : leurs « tourbillons perfides » engloutissent régulièrement des baigneurs et, au printemps, leurs flots gonflés vont « se fourrer dans les maisons du quartier bas, obligeant les habitants à circuler en barque ». Pellaton évoque encore un Doubs réduit, les mois d'été, à « une mince couche liquide qui laiss[e] à nu son lit et dégag[e] des pestilences d'égout ». Et il conclut ainsi son texte :

Des années plus tard, j'ai appris que ce Doubs de mon enfance, après avoir creusé chez nous ses canyons, s'en va très loin dans un pays de soleil pour se perdre finalement dans une mer appelée Méditerranée !

Ces divers aspects de l'eau se retrouvent dans ses romans et nouvelles. L'eau euphorique (cf. le point d'exclamation de la dernière citation) correspond pour Pellaton à celle de la mer Méditerranée. Elle est le cadre des nouvelles « Le babbo » et « Une bouteille à la mer » dans *Les Prisons et leurs clés* (1973). Dans *Poissons d'or* (1984), la nouvelle éponyme identifie le bonheur à une vaste étendue d'eau, tandis que la nouvelle « Au commencement » montre un couple sauvé d'une catastrophe ferroviaire par sa contemplation de la mer. C'est aussi au bord de la mer que le héros de *Dans la nuit une rose* (1985) découvre sa raison de vivre. Le lac ou l'étang peuvent jouer un rôle semblable : dans « Droséra » (*Poissons d'or*), un couple se livre au plaisir de la baignade dans un étang ; dans « Poste restante » (*Un habit chasse l'autre*, 1996), le bonheur est lié au lac.

Mais ce dernier peut aussi être associé au malheur : la nouvelle « Le locataire » de *Quelques oiseaux étourdis* (1981) se termine sur le suicide d'un vieil homme dans un lac, mais il est vrai qu'un canal aboutit à ce lac, et le canal a tendance, chez Pellaton, à être la forme dégradée de la rivière, comme ce « canal moussu dont les eaux empestées servaient de refuge à des poissons d'apparence sombre et gélatineuse » dans « Un beau dimanche ».⁹²

Quant à la rivière proprement dite, et précisément le Doubs, on les rencontre dans deux récits et un poème : le roman historique *Le Mège* (1993), la nouvelle « 75 kg d'homme » de *Septembre mouillé* (1990) et le poème « Rémanence » du recueil *D'Ici-bas* (1998).

Le Mège s'ouvre sur une déclaration d'amour à la rivière, mais tenue par Antoine, le saltimbanque que le héros Xavier croise au début du roman et qui lui donne le goût de la liberté :

J'aime les rivières, commença Antoine. Il y a des jours où je souhaite n'être rien de plus que de l'eau, une matière fluide qui n'a de forme que par le sol qui la contient. M'abandonner. Me laisser couler. J'appelle cela la tentation du bonheur.⁹³

Ces paroles sont prononcées sur les bords de l'Allaine et le héros se retrouve, à la dernière page du roman, une fois accompli le long parcours qui l'a mené jusque dans le Paris révolutionnaire, sur ces mêmes bords. Ce retour au point de départ signifie-t-il que la liberté prônée par Antoine n'était qu'illusion ou que rien n'est moins libre que les rivières ? Quoi qu'il en soit, Xavier Meuret n'a pas pour elles l'affection de son mentor.

Ses activités de *mège*, c'est-à-dire de guérisseur, le conduisent à Saint-Ursanne : « Au-delà de la porte, le Doubs l'attendait, large et lent, roulant sans un remous ses eaux opaques d'un vert presque noir »⁹⁴. Xavier ne s'y attarde pas et s'établit à Muriaux. Là, ses visites à des malades l'amènent fréquemment au bord du Doubs. Ainsi il descend au moulin du Theusseret :

⁹² J.-P. Pellaton, *Cent fleurs et un adjudant*, p. 109.

⁹³ J.-P. Pellaton, *Le Mège*, p. 24.

⁹⁴ *Ibid.*, p. 144.

⁹¹ Jean-Paul Pellaton, « Une rivière », *Le Doubs, de la source à la Saône*, p. 7. Comme le texte occupe cette seule page, toutes les citations y renvoient.

Miroitant dans le soleil, les eaux vertes [du Doubs] s'écoulaient avec une lenteur sournoise jusqu'au barrage d'où elles tombaient en bouillonnant. Des moires receleuses de tourbillons tremblaient à leur surface.⁹⁵

Lorsqu'il s'y rend en plein hiver, il trouve la rivière gelée :

Descendu au bord du Doubs, il se penchait sur la couche de glace, trois pouces d'une matière vitreuse et noire, solide comme un métal, opaque à force d'épaisseur, et sous laquelle gisait l'eau, plus inquiétante d'être à moitié captive.⁹⁶

Comme on le voit, ces représentations (qui rappellent en partie celles d'« Une rivière ») montrent un Doubs plutôt noir⁹⁷ et inquiétant. Mais il faut nuancer : le Doubs se révèle également positif. Xavier observe une biche qui guérit sa blessure en y baignant régulièrement sa patte, ce qui lui donne l'idée de bains thérapeutiques⁹⁸, et, lorsqu'il revient au pays, il choisit de suivre le fil du Doubs pour échapper aux violences révolutionnaires.⁹⁹

La nouvelle « 75 kg d'homme » se passe au bord du Doubs, à Saint-Ursanne. Le narrateur y est mobilisé pour tenir une infirmerie militaire en compagnie de deux autres soldats, Chavanne et Laville, sous les ordres d'un premier-lieutenant, Gautier, qui bouleverse les habitudes de la troupe en organisant des conférences sur la diététique. Le titre de la nouvelle se rapporte à une phrase que Gautier tire d'un ouvrage en allemand : « 75 kg d'homme se composent de 58 kg d'eau »¹⁰⁰, phrase dont le narrateur et Chavanne sont chargés d'améliorer la traduction en même temps qu'ils doivent préparer des panneaux explicatifs. Malgré les difficultés techniques, le premier-lieutenant parvient à mettre sur pied ses conférences, mais la dernière est fâcheusement compromise par la disparition des

⁹⁵ *Ibid.*, p. 156.

⁹⁶ *Ibid.*, p. 207.

⁹⁷ Voir aussi p. 225 : « les eaux noires du Doubs se dégageaient des premières vapeurs ».

⁹⁸ *Ibid.*, p. 157.

⁹⁹ *Ibid.*, p. 330.

¹⁰⁰ J.-P. Pellaton, *Septembre mouillé*, p. 47.

panneaux, due à l'ivrognerie du soldat Laville qui les a égarés en chemin. Cet épisode jette évidemment une lumière ironique sur les 58 kilos d'eau qui doivent composer 75 kilos d'homme...

En ce qui concerne le Doubs, il n'est pas traité différemment que dans *Le Mège* :

Il ne faisait rien d'autre que parler, Chavanne, si ce n'est qu'une fois ou l'autre, il eut le courage de s'installer à la table de l'infirmerie pour improviser un article. Dans l'un des plus réussis, il magnifiait le Doubs que nous longions le soir, après l'appel, ce Doubs inquiétant sous sa lente et vitreuse noirceur. Il ameutait le souvenir de Jules César et de ses légions, suivait la rivière jusqu'à Besançon, évoquait le peintre Courbet, Proudhon le socialiste, Louis Pergaud...¹⁰¹

C'est toujours la rivière noire et inquiétante. Mais, dans sa poésie, Pellaton retrouve des accents euphoriques pour évoquer le Doubs de son enfance. Le poème « Rémanence » (dont le titre renvoie à une persistance de la sensation), associe clairement le Doubs à la vie :

Tandis qu'alentour
Le soleil de mai
Posait sa joue lisse
Sur notre jardin
Que le Doubs là-bas
Fredonnait sa vie
Entre les vieux saules

Lié à la mère maniant « sa marmite pleine / Au cul noir piqué / D'étoiles de braises », le Doubs est également donné comme origine de la voix poétique :

Voix qui chante en moi
Même voix de source
Qu'enfant j'écoutais
Accroupi dans l'ombre.¹⁰²

¹⁰¹ *Ibid.*, p. 44.

¹⁰² J.-P. Pellaton, « Rémanence », *D'ici-bas*, p. 11.

Avec Monnier et Pellaton, ou du moins certains de leurs textes, nous avons quitté le cours sombre du Doubs pour nous engager dans des eaux plus riantes. Si nous continuons dans cette voie, nous découvrons une série de textes qui, loin du pathos et de l'identification, entretiennent un rapport décomplexé (c'est-à-dire affranchi des complexes de Caron et d'Ophélie) et même humoristique à la rivière.

Ainsi de **Louis Pergaud**. On sait que l'auteur de *La Guerre des boutons* est né et a vécu la majeure partie de sa (courte) vie dans le département du Doubs, près de Besançon. Mais s'il accorde une grande place aux paysages comtois dans ses récits, sa géographie - qui d'ailleurs, comme celle d'Aymé, travestit souvent les toponymes - se rapporte peu à la rivière Doubs proprement dite, car le « biotope » des hommes et des animaux de Pergaud est plutôt les montagnes du Jura où se trouvent les villages qui l'ont vu grandir, puis enseigner. Le Doubs est néanmoins présent dans deux nouvelles des *Rustiques* (1921). La première, « L'évasion de Kinkin », raconte comment un contrebandier rusé échappe à deux douaniers qui l'ont arrêté avec une charge de tabac achetée aux Brenets et transportée par le lac de Chaillexon¹⁰³. Loin du sombre récit que Pierre César avait consacré aux contrebandiers¹⁰⁴, le ton est ici comique (Kinkin embrouille les gabelous en prétextant une colique), et c'est aussi le cas dans la seconde nouvelle des *Rustiques* où il est question du Doubs, « Le sermon difficile ». Pergaud y montre avec humour l'embarras d'un curé de campagne désireux de dénoncer en chaire le libertinage des jeunes gens de sa paroisse, qui ont pris l'habitude de fornicer au bord du Doubs :

Sur les bords du Doubs, dans le sentier qui longe les vignes d'abord et le bois ensuite, l'herbe tendre, l'ombre fraîche, l'eau limpide, le silence, la solitude, et je pense « quelque diable aussi les poussant »... C'était là, oui, là, sous ces ombrages propices au doux repos et aux austères méditations que tous

les jours, tous les matins, de dix heures à midi, les couples revenant du marché s'arrêtaient et faisaient des stations, des stations... trop longues pour être honnêtes.¹⁰⁵

Afin de ne pas choquer l'innocence de certaines ouailles, il a recours à une métaphore : après le marché, leur dit-il, les couples de jeunes gens ont l'habitude d'acheter des victuailles et de les partager sur les bords de la rivière. Afin de ne pas salir sa jupe, la fille la relève « et, sur son jupon, sur son jupon tendu comme une nappe [...], on étale victuailles, pain, vin et gâteaux, et l'on mange » :

C'est parfait, n'est-ce pas ; oui... c'est parfait, mais, sapristi, continua-t-il [...], eh bien ! quand on a mangé, quand on a bu, quand on a causé, quand on a ri, savez-vous ce qui se passe ? Le savez-vous, dites ? Non ! Eh bien, moi, je vais vous le dire ! Eh bien ! scanda-t-il, frappant à grands coups de poing le bord de la chaire, eh bien ! mes frères, oui, oui, eh bien ! le garçon, le garçon fait sauter la nappe, fait sauter la nappe, vous m'entendez, et il grimpe sur la table... Voilà ! Voilà ! Voilà !¹⁰⁶

≈ ≈ ≈

Sautant allègrement au XXI^e siècle, je trouve des pages d'**Alexandre Voisard** qui racontent une équipée comique au bord du Doubs. Dans *Le Mot musique* (2004), récit de ses années d'enfance et de jeunesse, le poète évoque la figure d'un ami de cinquante ans, Jeannot Loiseau¹⁰⁷, dont la famille habitait Porrentruy et qui, aîné bienveillant et lui-même poète, lut ses premiers textes, lui fit découvrir Paris et le guida de façon décisive dans ses lectures. Le brillant et imaginaire Jeannot, qui vivait à Paris et revenait à Porrentruy pour les vacances, nourrissait de « grands projets utopiques », comme « construire une cabane au fond des bois où l'on se retirerait, ou suivre le cours du Doubs, à pied, de sa naissance à sa jonction avec la Saône ».¹⁰⁸

¹⁰⁵ *Ibid.*, p. 848.

¹⁰⁶ *Ibid.*, p. 851.

¹⁰⁷ Dans lequel il n'est pas difficile de reconnaître Jean Vogel.

¹⁰⁸ Alexandre Voisard, *Le Mot musique ou l'enfance d'un poète*, p. 165.

¹⁰³ Louis Pergaud, *Les Rustiques, Œuvres complètes*, p. 876 (*Les Rustiques* ont été écrits avant 1915, mais publiés posthument en 1921).

¹⁰⁴ *Au Moulin de la Mort*. Voir mon article cité, p. 103-105.

Un jour, ce dernier projet prend forme, mais sur un itinéraire plus réduit :

De Fontenais on se rendrait à Saint-Hippolyte, de là on grimperait jusqu'au plateau de Maîche, on ferait étape à Charquemont avant de redescendre sur l'autre bout de la boucle, vers Biaufond où la rivière nous mènerait via Soubey à Saint-Ursanne. On s'imposa trois règles absolues : ne pas entrer dans une auberge avant le soir, refuser de se faire transporter quoi qu'il arrive, ne pas dormir à l'hôtel ni en chambre d'hôtes.¹⁰⁹

Accompagnés de leurs épouses Genièvre et Reine, Alexandre et Jeannot suivent bien cet itinéraire, mais un violent orage, sur le plateau de Maîche, les oblige à « prendre au plus court » et à délaissier Biaufond pour La Goule, où ils sont accueillis dans la « gargote fantomatique » de la « Marie de La Goule », laquelle leur cuisine une « énorme omelette » et les héberge dans l'étable de ses chèvres – non sans les avoir obligés à remplir son « registre hôtelier (c'est obligatoire ! avait-elle affirmé)¹¹⁰ ». Après avoir fait étape à Soubey où leurs compagnes prennent le train pour Porrentruy, les deux poètes continuent de suivre le Doubs jusqu'à Saint-Ursanne. Mais Alexandre découvre bientôt que Jeannot, devenu presque silencieux, a les pieds « dans un état pitoyable » :

Ses talons et ses orteils étaient couverts de cloques dont certaines ensanglantées. Et à ma grande stupéfaction alors, mais seulement alors, je me rendis compte qu'il avait marché pendant trois jours chaussé de raffinés escarpins italiens, qui étaient loin de répondre aux aléas de notre expédition. Des chaussures de piéton de Paris!¹¹¹

Malgré le supplice enduré, Jeannot tient à marcher jusqu'à la gare de Saint-Ursanne. Et Voisard d'ajouter que Jeannot Loiseau « fit longtemps auprès de ses amis de France et de Navarre un récit fier et enflammé de [leur] périple »¹¹² – récit qui devient héroi-comique sous sa propre plume.

¹⁰⁹ *Ibid.*, p. 165-166.

¹¹⁰ *Ibid.*, p. 166.

¹¹¹ *Ibid.*, p. 168.

¹¹² *Ibid.*

Les pages qu'**Ernest Mignatte** consacre au Doubs dans son propre récit autobiographique *Papiers de famille* (2005) sont également drolatiques. Dans le chapitre où il évoque le souvenir de son père, l'auteur raconte que ce dernier, alors qu'il était gendarme au Noirmont, officiait aussi comme garde-chasse et garde-pêche, et qu'à ce double titre il était amené fréquemment à pourchasser les braconniers dans les côtes du Doubs. Et Mignatte de citer à ce propos l'avis de droit d'un procureur joint à un rapport de son père et qui concernait un délit de pêche de grenouilles :

Les prévenus ont pris des grenouilles dans les eaux bernoises [le Jura faisait alors encore partie du Canton de Berne], en communication avec le Doubs. Ces eaux (art. 1^{er}/21 du Traité) sont soumises quant à la pêche au traité du 4.12.1957. Dans ce traité, la pêche n'est autorisée qu'à la ligne. Il n'y a pas d'exceptions pour les grenouilles. Est-ce une lacune ? La capture de la grenouille semble impossible, car je ne pense pas qu'on la prenne jamais à la ligne !

Les prévenus ont commis une infraction à ce traité. [...]

Par pêche, on doit entendre la capture dans l'eau. La prise de grenouilles sur le terrain ne tombe pas sous la loi sur la pêche. Elle ne tombe pas non plus sous la loi sur la chasse.

Quand les grenouilles sont hors de l'eau, sur terrain, elles sont choses sans maître, elles appartiennent à l'État. À défaut d'une loi ou d'une ordonnance (les prescriptions du 30 avril 1937 ne sont même pas au bulletin des lois), il n'y a pas d'acte punissable. Il y a de très sérieux indices que les intéressés ont pêché des grenouilles dans le Doubs, mais la preuve de cette contravention est faible.¹¹³

On ne sait comment cet imbroglio juridique et involontairement comique a été résolu...

Et je terminerai ce parcours sur des poèmes de **Bertrand Degott**, écrivain français qui vit à Besançon. Dans un sonnet intitulé « Corbeaux en décembre » et tiré du recueil *Battant* (2006), Degott fait de Besançon et de la boucle du Doubs le décor de l'envol de ses corbeaux :

On a des éblouissements, même en voiture
même en roulant près des voies du chemin de fer

¹¹³ Ernest Mignatte, *Papiers de famille*, p. 94-95.

avec citadelle et collines en arrière-plan, la boucle du Doubs sur fond de ciel – rature

des arbres nus – corbeaux à travers les ramures qu'on dirait de feuille agitées là-bas dans l'air d'autant d'allers-retours, tant que leur cri se perd ou se répercute à l'envi de sépulture

en renaissance – alors vient l'éblouissement faut-il que tout soit relié profondément pour ricocher ainsi puis s'enfoncer dans l'âme[...]114

Le Doubs et ses reflets sont à la base d'«éblouissements», d'un mouvement de la mort à la vie («de sépulture en renaissance»), de sentiments qui, s'ils s'enfoncent dans l'âme, sont d'abord aériens, puisqu'ils «ricochent». Affranchis de la gravité, ils sont comme la poésie de Degott, qui aime faire ricocher les mots et pratique l'auto-ironie :

c'est vrai qu'ici le livre abonde en *Mots Doubs* comme en quantité mais sur la qualité profonde il reste permis d'hésiter¹¹⁵

Et l'on ne s'étonne pas qu'un autre poème sur le Doubs, tiré du recueil *More à Venise* (2013), livre cette interrogation :

Je ne sais pas pourquoi les rives du Doubs seraient plus inspirées que d'autres mais quand il m'arrive d'y faire un bouquet de spirées tu vois, il faut que je l'écrive¹¹⁶

Pourquoi les rives du Doubs seraient-elles plus inspirées que d'autres ? Oui, pourquoi plus que la Loue, l'Èvre¹¹⁷ ou la Marne¹¹⁸ ? C'est là une bonne question. À défaut d'y avoir répondu et en attendant d'y revenir¹¹⁹, j'espère que les pages qui précèdent auront convaincu le lecteur que le Doubs et ses rives sont un lieu inspiré et qu'on peut parler de leur génie littéraire.

¹¹⁴ Bertrand Degott, *Battant*, p. 52.

¹¹⁵ B. Degott, *More à Venise, suivi de Petit testament*, p. 34.

¹¹⁶ *Ibid.*, p. 17.

¹¹⁷ Parcourue par Julien Gracq dans *Les Eaux étroites*.

¹¹⁸ Voir *Remonter la Marne*, de Jean-Paul Kauffmann.

¹¹⁹ Par un livre en préparation. Je remercie mon épouse Rosana et Cécile Guinand de leur lecture et de leurs précieuses suggestions. Merci également à Bruno Chapatte, Bruno Curatolo, Bertrand Degott, Marcel S. Jacquat et James Sacré.

Bibliographie

- AYMÉ, Marcel, *Le Moulin de la Sourdine, Œuvres romanesques complètes*, éd. M. Lécureur, Paris, Gallimard, «Bibliothèque de la Pléiade», 1998, tome II
- BACHELARD, Gaston, *L'Eau et les rêves*, Paris, José Corti, 1942
- BAILLODS, Jules, *Rivières*, Neuchâtel, La Baconnière, 1936
- BEUCLER, André, *Vallée du Doubs*, Paris, Émile-Paul Frères, «Portrait de la France», 1928
- BROSSARD, Jean-Pierre, «Bibliographie des principaux ouvrages et textes sur le Doubs», in NUSSBAUM, Jean-Marie, *Le Doubs. Des Brenets à Saint-Ursanne...*
- CHAPPUIS, Pierre, *Muettes émergences*, Paris, José Corti, 2011
- CLADE, Jean-Louis, *Le Doubs. De la source à la Saône*, photos Georges Caille, Éric Leuba, La Chaux-de-Fonds, Éditions d'En Haut, 1994
- DEGOTT, Bertrand, *Battant*, Paris, La Table ronde, 2006
- More à Venise, suivi de Petit testament*, Paris, La Table ronde, 2013
- FERNIER, Robert, *Le Doubs*, Le Locle, Éditions Glauser-Oderholz, 1962
- GABUS, Jean, *Le Jura fantastique*, dessins d'Albert Locca, Neuchâtel, La Baconnière, s.d. [1937]
- GRACQ, Julien, *Les Eaux étroites*, Paris, José Corti, 1977
- GRIMAÎTRE, Jules, *Les Rives suisses du Doubs*, Tramelan, Imprimerie du Progrès, 1933
- GROBÉTY, Anne-Lise, «Monique Saint-Hélière, du lieu à l'œuvre», *Intervalles* 43, sept. 1995 (*Monique Saint-Hélière*)
- HALDIMANN, Jean, *Notre Doubs*, La Chaux-de-Fonds, Aux Éditions des Nouveaux Cahiers, 1942
- Hommage à Louis Loze, Cahiers de l'Institut neuchâtelois*, Neuchâtel, La Baconnière, 1964
- JAQUIER, Claire, «Pour une lecture réaliste de Monique Saint-Hélière», *Des mots rayonnants, des mots de lumière. Mélanges Philippe Terrier, A. Gendre et al. éd.*, Neuchâtel/Genève, Université de Neuchâtel/Librairie Droz, 2013
- JUBIN, Paul, *Images du Doubs*, 20 bois gravés de Laurent Boillat, Porrentruy, Éditions Pro Jura, 1958
- «En suivant le Doubs de Soubey à Saint-Ursanne», *Actes de la Société jurassienne d'Émulation*, 1962
- KAUFFMANN, Jean-Paul, *Remonter la Marne*, Paris, Fayard, 2013
- LOZE, Louis, *Le Doubs*, Les Cahiers romands, 12, Lausanne, Payot, 1930
- Rencontre du Doubs*, ill. de Roger Huguenin, La Chaux-de-Fonds, À la Cité du livre, 1956
- LOZE, Louis, NUSSBAUM, Jean-Marie, *Visages du Doubs*, Photographies de Georges Bachmann, La Chaux-de-Fonds, Éditions A.D.C., s.d. [1961]
- MIGNATTE, Ernest, *Papiers de famille*, Porrentruy, Éditions des Malvoisins, coll. «Malpoche», 2005
- MONNIER, Jean-Pierre, *L'Allègement*, Vevey, Bertil Galland, 1975
- L'Arbre un jour*, Lausanne, Cahiers de la Renaissance vaudoise, 1971
- «Le Doubs-La Goule», *Œuvres*, Yvonand, Bernard Campiche, t. II, 1997
- Écrire en Suisse romande entre le ciel et la nuit*, Vevey, Bertil Galland, 1979
- La Mesure d'une vie*, Œuvres, Yvonand, Bernard Campiche, t. III, 1997

Pour mémoire, Yvonand, Bernard Campiche, 1992
Ces vols qui n'ont pas fui, Yvonand, Bernard Campiche, 1986
 NUSSBAUM, Jean-Marie, *Le Doubs. Des Brenets à Saint-Ursanne*, photographies de Georges Bachmann, La Chaux-de-Fonds, Éditions d'En Haut, 1991 (reprise du texte de *Visages du Doubs*)
Guide du Jura neuchâtelois. Le Doubs, rivière enchantée, La Chaux-de-Fonds, A.D.C., s. d.
 PAULHAN, Jean - SAINT-HÉLIER, Monique, *Correspondance 1941 – 1955*, éd. J.-F. Tappy, Paris, Gallimard, Cahiers Jean Paulhan 8, 1995
 PELLATON, Jean-Paul, *Le Mège. Trois années dans la vie de Xavier Meuret, mège de Miécourt*, Lausanne, L'Âge d'Homme, 1993
D'Ici-bas, Lausanne, Éditions Empreintes, 1998
 « Un beau dimanche », *Cent fleurs et un adjudant*, La Neuveville, Éditions du Griffon, s. d. [1953]
 « Une rivière », in CLADE, Jean-Louis, *Le Doubs. De la source à la Saône...*
 « 75 kg d'homme », *Septembre mouillé*, Lausanne, L'Âge d'Homme, 1990
 PERGAUD, Louis, *Les Rustiques, Œuvres complètes*, Paris, Livre Club Diderot, 1970
 PERRET, Fritz-Albin, *Le Doubs dès sa source à son embouchure et bribes chronologiques*, Neuchâtel, Delachaux et Niestlé, 1913
 PIROUÉ, Georges, « Les échelons de la mort », *Feux et lieux*, Paris, Denoël, 1979
 ROBERT, Dr Eugène, *Le Doubs. Des Brenets à Goumois*, Extrait du Bulletin No 39 de la Section La Chaux-de-Fonds du C.A.S., s.d. [1932]
 ROGER, Alain, *Court traité du paysage*, Paris, Gallimard, « Bibliothèque des sciences humaines », 1997
 SAINT-HÉLIER, Monique, *Bois-Mort* [1934], Lausanne, Bibliothèque romande, 1971
La Cage aux rêves [1932], Lausanne, L'Aire, 1985
Le Cavalier de paille [1936], Lausanne, L'Aire, 1988
Journal inédit, éd. S. Pétermann et al., à paraître
Le Martin-pêcheur [1953], Lausanne, L'Âge d'Homme, coll. « Poche Suisse », 1987
 SANGSUE, Daniel, « Le Doubs dans la littérature du dix-neuvième siècle », *Des mots rayonnants, des mots de lumière...*
 SANTSCHI-ROTH, Suzanne, *Une graine de malheur. Petite chronique des habitants du Doubs*, Moutier, Éditions Robert, s. d. [1974]
 STENDHAL, *Le Rouge et le Noir*, éd. Michel Crouzet, Le Livre de poche classique, 1997
 SURDEZ, Jules, « Histoire du Moulin de la Mort », *Actes de la Société jurassienne d'Émulation*, 1930
 THIBAUDET, Albert, *Réflexions sur la littérature*, Paris, Gallimard, 1940, tome 2
 VOISARD, Alexandre, *Le Mot musique ou l'enfance d'un poète*, Orbe, Bernard Campiche, 2004
 ZIMMERMANN, Jean-Paul, « L'Auberge des Gravières », *La Ligne d'eau*, Paris, Éditions Défense de la France, s. d. [1947]
Œuvres poétiques, Neuchâtel, La Baconnière, coll. « La Mandragore qui chante », 1969
Le Pays natal, Neuchâtel, La Baconnière, s. d. [1944]



Romain Crelier, « *La mise en abîme* », installation, abbatale de Bellelay, été 2013, photographie Jacques Bélat

Martin remarqua que ses jambes ne le portaient plus comme avant. Au bord du Doubs pour sa promenade quotidienne, il tenta néanmoins de scander son pas comme d'habitude en sifflant de petits airs, tantôt flâneurs, tantôt vifs, qui étiraient ou accéléraient le paysage familier de la rivière, mais ses mélodies ce matin-là languissaient, le cri des milans résonnait, plaintif, dans les gorges, de mornes pêcheurs lançaient leurs lignes. La vie ! Une vieille pendule dont Martin se sentait bien malgré lui le balancier obtus.

Une petite main soudain se glissa dans la sienne. Surpris, Martin adapta aussitôt son pas au pas confiant qui trottnait près de lui. Le paysage avançait vers la lumière qui pointait au sortir des gorges, les remous du Doubs bondissaient intrépides et joyeux vers le bief. Martin retint son souffle. Mi-amusé, mi-mal à l'aise, il avait jeté un regard discret vers le petit bonhomme de quatre-cinq ans qui soudain avait lancé : « C'est bientôt le goûter ? » Martin n'avait pas répondu, de peur de l'effrayer. Il avait juste tourné la tête... pour apercevoir derrière lui... un homme qui lui fit un clin d'œil complice. N'obtenant pas de réponse, le petit avait fini par lever vers le vieil homme une paire de grands yeux noirs avant de s'enfuir, penaud, dans les bras de son père.

Le printemps s'installait. Une clarté vive miroitait entre les saules et les noisetiers. De longues herbes, peignées par le courant, retenues et sans cesse entraînées, ondulaient dans l'eau claire. Un rat musqué plongeait parfois de la berge érodée. Des bergeronnettes de ruisseaux voletaient dans l'écume des rapides.

L'enfant, confus de sa méprise, avait vite retrouvé son aplomb. Il était revenu, curieux, vers Martin.

- Tu habites où ?
- Une maison près du port.
- Tu as un bateau ?
- Non.
- Qu'est-ce que tu fais alors ?
- Je répare des montres.

- Tu sais aussi les fabriquer ?
- C'est mon métier.
- Tu m'en feras une ?
- Ah ! mon bonhomme, on ne construit pas une montre comme ça, c'est un long travail !
- Je pourrai venir chez toi ?
- Si tu veux.
- Tu me promets ?

Une grenouille sèche et aplatie se confondait au limon du sentier.

Benjamin demanda :

- C'est quoi ça ?
- Euh... Eh bien... Une grenouille...
- Ah bon ! Chez moi on en a aussi, mais elles ne sont pas en carton. Comment tu t'appelles ?
- Martin. Et toi ?
- Benjamin... Tu me promets ?

Martin avait ri, avait promis. Il lui semblait n'avoir pas été aussi heureux depuis longtemps. Voix jeune, voix vieille se mêlaient.

C'est ainsi que Martin fit la connaissance de Benjamin.

Après la promenade, Martin avait retrouvé sa maison dont l'étage supérieur était en bois. Il avait monté l'ancien escalier et s'était découvert, dès les premières marches, une vigueur nouvelle. Assis à son établi devant une rangée de fenêtres qui éclairaient la pièce d'un mélange de lumières, de ces lumières qui n'apparaissent qu'aux abords de l'eau, il avait regardé les pendules et les montres qui languissaient, certaines simples, et d'autres, telle sa grande complication par exemple, pièce unique, bijoux des bijoux, dans sa boîte fermée depuis ... Il ne sait plus.

Attablé devant un travail achevé, ses outils bien rangés, les mains jointes, face au Doubs, il écoutait à présent la respiration calme du jour. Sur le cadran des montres, les aiguilles, les unes après les autres, s'étaient figées.

* * *

Quelques années passèrent. Martin regardait maintenant le ciel pendant de longues heures et

surtout sa lumière si particulière, comme fluide, qui orientait ses pensées, gagnant sa solitude. Martin sentait confusément descendre en lui un affaissement discret, une muette désertion, allumait bien chaque jour le poêle, écoutait les murmures du Doubs, continuait ses promenades solitaires, réglait toujours avec une belle précision les mouvements capricieux ou fatigués qu'on lui confiait, mais ne comprenait plus très bien le pourquoi de ses gestes. La vie était-elle vraiment assujettie au découpage infime, défini et minutieux du temps ?

Un matin cependant des bruits dans l'escalier le firent sursauter. Ce n'était pas l'heure habituelle du facteur. Pour les montres à réparer, on venait plutôt en début de soirée. Quelqu'un frappa. Un coucou émergea subitement d'une pendule et chanta d'une voix rauque. Martin leva les yeux, surpris : « En voilà un qui perd le Nord », marmonna-t-il. Il leva son microsse par-dessus son œil, et cria :

- C'est ouvert !

Une jeune femme entra. Un garçon caché derrière elle se découvrit brusquement.

- Benjamin !

- Je suis sa mère, fit la jeune femme.

Elle avait une chevelure lourde et sombre, le regard ouvert. On était fin mars. Il faisait encore froid : elle était emmitouflée d'un long manteau de laine et portait autour du cou une écharpe bleu pervenche. Malgré sa voix claire et posée, elle semblait un peu mal à l'aise, tenait Benjamin serré contre elle, un Benjamin qui ne bougeait pas, fasciné déjà par tout ce qu'il voyait.

- Vous vous souvenez ? dit-elle. Benjamin, lui, n'a pas oublié. Il brûle de découvrir votre métier. Il dit que vous lui avez promis un jour au bord du Doubs ...

- Vous savez, Madame, avait répondu Martin, je ne suis plus tout jeune, mes yeux sont fatigués. Mon atelier en vaut un autre.

- Vous m'aviez promis ! lança l'enfant.

C'est vrai, l'enfant ne voulait pas de fausse grenouille.

Benjamin, du haut de ses huit ans, s'était élancé vers le vieil homme, d'autorité l'avait entraîné vers une horloge comtoise puis vers une pendule en bois. Deux

pives en plomb pendaient immobiles à l'extrémité de deux chaînes qui sortaient du boîtier de l'horloge. Martin tira sur l'une d'elles, déclenchant un tic-tac régulier. Le regard de Benjamin s'illumina.

- Je peux s'il vous plaît ?

- D'accord, mais alors délicatement !

L'enfant tira sur l'autre poids, écouta attentivement, approuva de la tête, puis se dirigea vers d'autres pendules, les remontant toutes, les unes après les autres. Il s'approcha de l'atelier. Sans rien toucher, il considéra tout ce qu'il voyait, les outils, les casiers, les tiroirs, les boîtiers.

Quand Martin se retrouva seul, la débauche des tic-tac le fit sourire.

* * *

L'enfant revint. Sa mère ne montait plus avec lui. Elle le déposait au bas de l'escalier et revenait le chercher vers la fin de l'après-midi. Les aiguilles des montres se mirent à tourner à toute vitesse, les poids et contre-poids jubilaient.

Martin sortait un ouvrage d'une boîte : c'était comme s'il découvrait un trésor, prenant mille précautions, adoptant un ton de confiance pour expliquer. Chaque pièce que l'enfant touchait devait avoir une histoire fabuleuse, un destin d'exception. Martin admirait sa faculté à tout mémoriser : le fonctionnement des mouvements simples, le pourquoi des rubis, des balanciers. Et Benjamin attentif apprenait la grande aiguille, la petite, passait allègrement d'un jour à l'autre, parcourant les phases de lune en quelques secondes, déroulant les mois, les années. Il ne voyait pas le temps passer. Il voulait simplement apprendre, comprendre. C'était décidé, il serait horloger.

Martin, lui, se disait que, depuis quelque temps, il n'apprenait plus rien que de l'enfant. Il était attentif aux horaires de l'école, guettait les moindres bruits dans l'escalier. La pente de ses années l'inclinait, corps et âme, toujours plus près des pièces qu'il assemblait, et cependant, étonnamment, elles lui paraissaient moins minuscules depuis que Benjamin les connaissait aussi, et s'il n'entendait plus très bien les nouvelles de la radio ou les propos de la boulangère, il comprenait en revanche parfaitement les questions de l'enfant, son pas joyeux.

- Que faisons-nous aujourd'hui ? Je suis en vacances.

- Il fait beau. Sortons.

Ils se perdaient alors dans les rues de la ville, se promenaient le long des berges, lançaient une ligne, se penchaient sur le feu de leurs pique-niques. Les cadrans se dilataient, les aiguilles vagabondaient.

* * *

Et puis les dates, sans faillir, se succédèrent avec une constance de métronome. Depuis quelques semaines Benjamin venait et repartait seul. Il faisait ses devoirs scolaires chez Martin. Sa mère en était reconnaissante. Elle mettait parfois dans le cartable de l'enfant quelques légumes de son jardin, un pot de confiture, voire une tranche de gâteau. Après le calcul ou la lecture, Benjamin voulait encore entendre l'histoire mille fois répétée des verriers. Et Martin patiemment recommençait. De temps en temps il s'interrompait, regardait par la fenêtre, puis revenait à son récit. Quand il se retrouvait seul, la vie lente reprenait. Il éprouvait alors une sorte de quiétude, un abandon paisible rythmés par les joies, la gaieté, la curiosité de Benjamin. Douce était l'idée que près de lui naissait un horloger.

* * *

Et puis il y eut ce jour au bord du Doubs. Martin s'était assis sous un vieil acacia. Benjamin, lui, s'était élancé sur les pierres moussues de l'ancienne verrerie. Il courait, sautait, ouvrait ses bras et déclamaient : « C'est moi, Benjamin de HautePierre, maître verrier, alimentez ces feux, bûcherons, charbonniers, le verre est gourmand et ne fera qu'une bouchée des murailles de bois que vous empilez depuis l'aube ! Vous, les femmes, actionnez les soufflets, que les ouvrières mélangent le sable fin, les déchets de briques et la silice ! Remplissez les creusets ! Que bouillonne cette salive onctueuse ! » Benjamin, comme endiablé, s'élançait sur une passerelle imaginaire, là où commençait la féerie, là où commençait la danse de sa canne qui déjà cueillait le verre en fusion, le gonflant d'un souffle, le replongeant dans la fournaise, et recommençant à nouveau la manœuvre. La chaleur était insoutenable. « Que les enfants montent l'eau

jusqu'au grand promontoire ! Qu'ils refroidissent les outils, qu'ils humectent le bois, et m'apportent à boire ! » Benjamin mimait les gestes des verriers, plongeait à nouveau sa canne dans le brasier, en sortait un peu de lave étincelante, tournait l'instrument dans ses doigts avant de le replonger dans la masse brûlante. « Que veux-tu, Martin, une carafe, une dame-jeanne, une fiole ? » Benjamin criait et sa voix couvrait le chant de la rivière, puis il reprenait son souffle, cueillait la pâte étincelante, la façonnait sur une sorte de bois, écrasant le cul de la sphère, agrandissant le goulot avec une batte de peuplier, l'évasant tant qu'il pouvait avant d'aplanir par la giration et par le feu cette forme flasque qui allait passer de l'état d'incandescence à l'état de transparence. Benjamin avait encore lancé. « Martin ! Martin ! Où sont les vanniers ? Qu'ils viennent enrober ces pièces avant qu'elles ne se brisent ! »

Un cingle avait plongé dans l'écume des rapides. Benjamin s'était tu. Il avait dévalé les ruines investies par la végétation, sauté d'une pierre à l'autre et, revenant se planter devant le vieil homme :

- Alors, une fiole ou une carafe ?

- Quel comédien ! avait lancé Martin.

- J'ai faim !

- Allons jusqu'à la Bouège. Nous y trouverons bien quelque chose à nous mettre sous la dent.

* * *

Benjamin était devenu un bel adolescent. Les feuillets des calendriers s'étaient envolés avec les saisons sans que rien jamais ne soit venu troubler la passion de Benjamin pour tout ce qui touchait aux montres.

En novembre, cette année-là, un froid soudain avait mis le village dans une sorte de parenthèse dont Martin se serait bien passé. Les sentiers du Doubs s'étaient comme figés dans un engourdissement précoce. L'eau semblait s'écouler avec peine, les pêcheurs avaient déserté la rivière. Dans les forêts alentour des chiens aboyaient sans relâche. On entendait parfois l'appel d'un cor. Contre la porte du petit commerce de poisson tenu par Anselme, on pouvait lire : « Fermé pour cause d'ouverture. » Anselme était chasseur.

Aux courants froids qui lui fouettaient le visage, Martin avait préféré la douce chaleur de son appartement, son vieux fauteuil usé. Il ne sortait plus guère. Benjamin venait, remontait inlassablement les pendules, passait de longues heures aux côtés du vieil homme, découvrant à présent les mouvements compliqués, les répétitions, les rattrapantes, les quantièmes perpétuels, les chronographes, s'essayant à la fabrication d'une montre, et Martin, de plus en plus, s'émerveillait de ses talents. Son existence reprenait une cadence perdue depuis longtemps.

Son pas chancelant s'affermissait dans les pas de l'adolescent. Il regardait le ciel, l'impulsion des vents. Il songeait à sa grande complication, cette montre qu'il avait imaginée jadis puis fabriquée, qu'il dévoilerait bientôt à son jeune apprenti en la lui offrant pour ses quinze ans. Benjamin le savait. Il brûlait d'ouvrir la boîte secrète.

Elle était là, parmi des photographies jaunies par les années, des lettres, des almanachs, des pièces d'argent n'ayant plus cours, une vieille paire de lunettes, quelques soldats de plombs, une loupe, une pipe de Saint-Claude, un couteau de poche, toutes choses que Martin n'avait jamais jetées et qui occupaient une petite table en sapin près de son établi.

Le jour arriva où la main du vieil homme, tranquillement, plaça la boîte dans la main ouverte de l'adolescent.

Benjamin pressa délicatement le bouton du coffret, en sortit la montre avec une extrême précaution, puis du pouce et de l'index remonta gravement le ressort. Et la montre chassa l'aiguille endormie.

- Je te la donne.
- Elle s'est arrêtée!
- Un peu engourdie, c'est tout! Depuis le temps!

La phase de lune allait en décroissant. Martin et Benjamin souriaient, en grande conversation, joyeusement complices. Et la montre, un instant perplexe, reparti, célébrant d'un tic-tac tranquille et confiant les sortilèges du temps ressurgis des rouages d'une grande complication.

Effacement et résurgence
Juin 2004



Romain Crelier, « *La mise en abîme* », installation, abbatale de Bellelay, été 2013, photographie Jacques Bélat